

www.kashkazi.com

kashkazi

les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

kenya
un conflit
plus politique
qu'ethnique

propagande
quand le JIR
rêve d'Anjouan
française

**nouvelle
formule**
+ d'enquêtes
+ de
reportages

ndzuani

silence! on torture...

reportages

maore
hamaha : le
post-mzunguand

la corruption vue
par les électeurs

mwali
AND : l'ennui
du quotidien

analyses

politique
idi / sambu :
duel au sommet

économie à maore
les faux semblants
de l'économie
coloniale

enquête

BLU : le réseau
de la débrouille

gros plan

naître
dans l'archipel

n°70 - mars 2008





Atelier sur la sécurité des envois postaux du dépôt à la livraison

DU 7 AU 12 AVRIL 2008
UNION DES COMORES



L'Union panafricaine des Postes,
une institution de l'Union africaine

La Poste-Comores
(SNPSF)

organisent à Moroni, du 7 au 12 avril
l'Atelier sur la sécurité des envois postaux du dépôt à la livraison
Un évènement inédit aux Comores !

- 44 pays membres représentés
- une démarche initiée en 1996 par l'UPAP

- objectifs : modernisation des services postaux, qualité, fiabilité, intégrité et sécurité des envois postaux

CCP Proximité
Sureté
Efficacité

La Poste-Comores

La banque la plus proche de chez vous !

un réseau de 24 bureaux sur l'ensemble du pays

bientôt des GAB pour vos retraits d'espèces !

Services postaux

La Poste-Comores

La Poste rurale

Dans ma région aussi il y a La Poste !

→ 24 bureaux pour vous servir !

→ Poste-automobile

Une nouvelle formule pour un nouveau souffle

par la rédaction

sommaire (70)

spécial ndzuani

- 4 sous l'oeil de big brother**
comment le régime Bacar est devenu une machine à tortures
- 7 armée comorienne**
un destin en suspens
- 8 un enjeu international**
Ndzuan, un pion démesuré sur l'échiquier géopolitique
- 10 reportage à mwali**
dans l'attente de "la première guerre"

- 11 union**
Idi / Sambu : duel au sommet
- 12 maore**
les faux semblants de l'économie coloniale

naître dans l'archipel

- 14** entre médecine, tisanes et prières, naître aux Comores au XXI^{ème} siècle
- 15** accouchements au village : une habitude encore bien ancrée
- 16** à maore, le boom des "bébé-ambulances"
- 17** un destin façonné dès le berceau
- 18** maore : le droit du sol sous le prisme de la pensée unique
- 19** quand la droite française s'inspire du droit colonial

- 20 guerre ethnique au kenya ?**
l'arbre qui cache la forêt
- 22 communications**
au coeur du réseau clandestin des BLU
- 24 urbanisme**
hamaha, le mzunguland post-moderne
- 27 médias**
quand les comoblogs perdent la tête
- 30 verbatim**
petites histoires de corruption ordinaire à maore

POUR LA DEUXIÈME FOIS en moins de trois ans, la rédaction de *Kashkazi* a éprouvé le besoin de prendre un nouveau souffle. Le journal allégé et relooké que vous avez entre les mains tient compte des aspirations de ses rédacteurs qui, après avoir pratiqué pendant plus d'un an les analyses approfondies, sentent la nécessité de renouveler leur regard sur l'archipel. Plus d'enquêtes, plus de reportages : c'est un journal moins théorique et plus proche du terrain que nous vous proposons. Moins d'actualité, moins de rubriques et moins de pages : nous avons choisi de privilégier la qualité plutôt que la quantité. Vous ne trouverez pas tout dans *Kashkazi*, mais vous pourrez y lire ce qui n'a pas été écrit ailleurs, c'est du moins notre ambition. Une ambition qui tient compte des remarques d'un certain nombre de lecteurs, qui avouaient ne pas réussir à terminer nos longs articles et se sentir noyés dans l'épaisseur de notre journal...

Peut-être vous étonneriez-vous que les "patrons" d'un titre modifient sa formule au gré de leurs envies. Ce serait oublier que l'existence de ce journal repose entièrement sur la passion de ses rédacteurs, qui sont aussi ses actionnaires. Une passion qui leur a jusqu'ici permis d'accepter de gros sacrifices personnels et une somme de travail écrasante, mais qui, si elle venait à s'essouffler, ne tarderait pas à détériorer la qualité de *Kashkazi*. Et ça, nous ne le voulons pas !

Peut-être penserez-vous aussi qu'en imposant à nos lecteurs trois formules différentes et quatre changements de prix en moins de trois ans d'existence, nous manquons de suite dans les idées. Tous ces tâtonnements s'expliquent par le fait que l'existence de *Kashkazi* constitue -sans prétention et au tout petit niveau de la presse comorienne- une aventure inédite et un défi. Pour nous qui pilotons cette aventure, c'est une première, aussi bien en matière de politique rédactionnelle que de gestion économique. Au fur et à mesure de notre expérience, nous réajustons le tir pour continuer à respecter les principes qui ont fondé *Kashkazi* et qui nous permettent de croire à ce que nous faisons :

- 1) Porter un regard critique et militant sur l'archipel dans son ensemble, sur la région et sur le monde ;
- 2) Proposer une information équilibrée, vérifiée et honnête, ouverte aux interlocuteurs de tous les bords, tout en défendant certaines valeurs ;
- 3) Assurer l'indépendance totale du journal vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques, quels qu'ils soient. Lancé grâce aux économies de ses journalistes, seuls actionnaires, le journal s'autofinance intégralement depuis l'épuisement des fonds de départ. La seule subvention que nous n'ayons jamais reçue -et demandée- est celle de l'Organisation internationale de la francophonie (4.900 euros), dont la première tranche nous est parvenue ce mois-ci.

CES PRINCIPES, NOUS N'Y RENONCERONS pas dans cette nouvelle formule. *Kashkazi* gardera sa ligne éditoriale et son regard originels. Cependant, nous parvenons aujourd'hui à une phase où le "bébé" devra s'affranchir de ses géniteurs - ou mourir. Nous souhaitons en effet sortir de l'ornière qui fait que les journaux comoriens indépendants naissent, vivent et meurent avec leurs créateurs. Avec cette nouvelle version, nous espérons concrétiser un objectif que nous poursuivons depuis plus d'un an : asseoir la pérennité économique et humaine du journal, qui n'a pour l'instant pas dépassé le stade de la survie au mois le mois.

Lancé en août 2005, *Kashkazi* était à ses débuts un hebdomadaire qui visait à traiter l'actualité avec un certain recul, apporter une vision d'ensemble de l'archipel et favoriser la circulation des informations entre

les quatre îles. Malgré un bon accueil de la part des lecteurs -si l'on excepte les réactions de rejet de certains milieux mahorais refusant tout débat- nous avons été confrontés au bout d'un an aux limites de notre entreprise : épuisement de l'équipe et trop grande fragilité financière. En effet, l'importance des coûts d'impression et notre volonté de proposer un prix de vente accessible mettaient en péril l'autofinancement du journal, tandis que le rythme de parution était trop rapide pour garantir un volume minimum de publicités. L'équipe de rédaction aspirait d'autre part à disposer de plus de temps pour approfondir et améliorer la qualité de ses analyses.

NOTRE FORMULE MENSUELLE inaugurée en décembre 2006 constituait une réponse à ces différents enjeux. Pagination deux fois plus importante, couverture en couleur, dossiers fournis, nombreuses rubriques : ce nouveau support cherchait à proposer une vision de l'archipel la plus complète possible, ouverte sur la région et sur le monde, tout en soignant au maximum de nos possibilités la pertinence et la rigueur du contenu. Là encore, l'accueil des lecteurs nous a encouragés à poursuivre nos efforts. Nos ventes ont augmenté et notre nouveau système de financement, qui consistait à payer l'impression grâce à un nombre fixe de publicités, a globalement tenu la route.

Il n'aura cependant pas survécu plus d'une année. Au mois de novembre dernier, nous étions contraints d'annuler notre parution, faute d'un nombre suffisant de publicités. La situation s'est renouvelée en janvier. La crise politique comorienne, qui a fragilisé le tissu économique du pays, a ainsi révélé le caractère aléatoire de notre mode de financement, qui ne nous a pas permis d'accumuler un fond de roulement pour affronter ce genre de difficulté. En ce début d'année 2008, nous avons donc décidé de miser avant tout sur nos ventes, qui se sont finalement révélées plus stables que nos recettes publicitaires. C'est ainsi que, le mois dernier, notre prix de vente est passé de 4 à 5 euros à Maore, et de 700 à 800 fc dans les autres îles de l'archipel.

Cette mesure ne tenait néanmoins pas compte d'un autre handicap auquel nous sommes confrontés : l'essoufflement de nos ressources humaines. Plus de deux ans et demi après sa création, et malgré de précieuses collaborations, le poids du fonctionnement du journal repose en effet entièrement sur ses trois fondateurs qui assument non seulement l'essentiel de la rédaction et la réalisation technique, mais également l'expédition et la distribution du journal, la recherche de publicités, le recouvrement, la gestion... Une somme de travail et une course contre la montre perpétuelle qui, si nous ne trouvons personne pour prendre tant soit peu le relais, finiront par tuer notre enthousiasme...

Notre nouvelle formule vise à ménager nos ressources humaines, à pérenniser les comptes du journal en misant sur les ventes et non plus sur la publicité, mais surtout à ouvrir *Kashkazi* aux collaborations extérieures et aux jeunes journalistes qui partagent nos principes de travail. Nous sommes en effet convaincus que c'est sur l'apport de "sang neuf" et l'implication de nouveaux acteurs que repose la pérennisation du journal.

Avant de vous laisser découvrir cette nouvelle formule, qui se veut plus sélective et qui nous permettra de développer les enquêtes de grande envergure et les reportages de longue haleine, il nous reste à remercier nos lecteurs (à commencer par nos abonnés), dont la fidélité et les encouragements nous ont permis de prolonger l'aventure. Leur soutien nous est, plus que jamais, nécessaire...

kashkazi
les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

Mensuel indépendant de l'archipel des Comores édité par la SARI BANGWE PRODUCTION
Troisième année - numéro 70
BP 5311, Moroni, Ngazidja, Union des Comores
Tel. Moroni : (00 269) 76 17 97 - (00 269) 36 17 97 - 35 66 18
Tel. Mamoudzou : 06 39 40 56 38
e-mail : kashkazi2009@yahoo.fr / www.kashkazi.com
Directeur de la publication : Kamal'Eddine Saïdou
Rédactrice en chef : Lisa Giachino
Rédaction : Rémi Carayol, Ahmed Abdallah, Naouerdine Papamwagne, Daan-Ouni Msouli
Collaborateurs : Nassuf Djalani, Soeuf Elhadawi, Eric Tranois, Le Quotidien de la Réunion, Syfia International
Impression : Graphica Imprimerie, Moroni - (00 269) 73 59 65

Comment le régime Bacar est

En quelques mois, le colonel Bacar a mis en place un régime tyrannique où le simple fait de se réunir sur les places publiques est prohibé. Ses armes : les arrestations arbitraires et la torture. Reportage.

LE colonel Bacar vous souhaite la bienvenue. Dès la salle d'attente de l'aéroport de Ouani, Big Brother vous regarde du haut de son portrait présidentiel. Il se nomme Mohamed Bacar ; est partout et nulle part. *"On ne le voit jamais, il ne sort que rarement de son palais présidentiel ou de chez lui à Barakani, mais tout le monde le craint"*, dit un habitant de la medina, à Mutsamudu. Absent physiquement, et pourtant omniprésent. Aux murs, où des slogans anti-Sambi et à la gloire de "l'homme fort" sont régulièrement tagués. Dans le poste, où Radio Télévision Anjouan (RTA) inculque chaque soir la bonne pensée. Dans les esprits surtout, marqués à l'encre indélébile des récits de personnes arrêtées en pleine nuit, torturées puis libérées.

A l'air "libre", c'est le silence. Aucun décret n'a été publié à cet effet, mais les Anjouanais l'ont bien compris : parler de politique revient à suspendre son destin à un fil. A une rafle. *"Personne n'ose plus parler"*, confie dans la rue un ancien fonctionnaire licencié car pro-Sambi, avant de filer. Le travail du journaliste s'apparente ici à celui d'un espion : rendez-vous à la nuit tombée, si possible dans les quartiers où les délestages d'électricité sont prévus ; discussions à voix basse dans des chambres éloignées de la rue ; messages écrits transmis par des intermédiaires aux furtifs.

"On ne fait confiance à personne. Même avec les amis les plus proches, on ne parle plus politique."

Dans les rues des principales villes de l'île, aucun geste n'est laissé au hasard. Les places publiques sont désertées. Les murets qui, habituellement, servaient de planches aux interminables palabres, ont été pour certains enduits d'huile de moteur, leurs propriétaires ne voulant pas prendre le risque d'être accusés d'organiser des réunions politiques. A Domoni, un homme qui en avait assez d'entendre des partisans de Bacar critiquer Sambi, a cassé la marche qui leur servait de banc. Il a été passé

à tabac... Seul le foyer, à condition de parler à voix basse, permet aux Anjouanais de conserver un semblant de libre-arbitre. Le régime Bacar n'a pas les moyens d'installer dans chaque maison les télécrans imaginés en son temps par Big Brother, qui permettaient à la police de la Pensée d'entendre et de voir ce qui se faisait dans chaque pièce.

La référence au despote imaginaire de l'ouvrage de George Orwell, *1984*¹, n'est pas exagérée. Dans son roman écrit en 1949, l'auteur britannique décrit un régime de type totalitaire fortement inspiré à la fois du stalinisme et de certains éléments du nazisme. La liberté d'expression en tant que telle n'existe plus. Toutes les pensées sont minutieusement surveillées, et d'immenses affiches trônent dans les rues, indiquant à tous que "Big Brother vous regarde". Pour avoir plein pouvoir sur les familles, les enfants sont endoctrinés très jeunes. On les encourage à dénoncer leurs parents au moindre symptôme de "manque d'orthodoxie". Les suspects sont alors enlevés dans la plus grande discrétion, torturés, et libérés une fois que leur cerveau a été lavé.

Rien de tout cela à Ndzuani ? Voir... Il ne s'agit que d'une rumeur certainement fautive, mais dans les rues de Mutsamudu et de Sima, on croit dur comme fer que le régime paye des gamins à écouter les quelques adultes qui discutent encore sur les places publiques, et à rapporter leurs propos. Lubie populaire qui en dit cependant long sur le sentiment de terreur partagé par la majorité de la population. Comme dans 1984, *"on ne fait confiance à personne"*, se désole un journaliste. *"Même avec les amis les plus proches, on ne parle plus politique"*, dit-il. Un autre journaliste, Kamal Ali Yahoudha, recherché depuis trois mois par la gendarmerie et dont la tête a été mise à prix (lire page suivante), avoue n'avoir dévoilé le lieu de sa cachette à personne. Ni à sa mère, ni à sa femme, ni à ses amis. *"Le seul qui sait où je me cache, c'est mon meilleur ami, qui est avec moi. Au début il était chez lui, mais c'était risqué pour lui. Je lui ai dit de me rejoindre."* Quant à sa femme, *"je ne veux pas qu'elle sache. C'est trop risqué. Elle pourrait prendre peur si dans la rue, elle entend des gens dire où je suis. Sa réaction pourrait la trahir"*. L'on ne sait plus qui est pour, qui est contre. Qui se taira, qui parlera. *"Certains sont anti-Bacar, on le sait, mais pour se faire bien*



Dans la salle d'attente de l'aéroport de Ouani. Le portrait du colonel Bacar nous observe...

voir, il peuvent tout aussi bien vous dénoncer" affirme un fonctionnaire du Trésor.

Le symbole de cette tyrannie -un homme torturé nommé Imrane- se trouve aujourd'hui au Centre hospitalier régional (CHR) de Hombi. Alité depuis une quinzaine de jours début mars, dans un état critique, il a refusé de nous rencontrer, craignant pour sa vie a-t-il indiqué à un ami. *"Même sa famille n'est pas au courant"*, affirme une femme qui lui a rendu visite au lendemain de son hospitalisation. Il n'aurait ainsi rien raconté à son grand frère, qui n'est autre que le directeur du CHR, Abdillah Sidi. Lui aussi a décliné notre demande d'entretien. *"Je ne peux rien vous dire"*, a-t-il dit devant le palier de son

bureau, visiblement tendu. Il tentait au moment du bouclage de cette édition de l'envoyer à Maore pour y subir des analyses approfondies. *"Si je vous parle, je risque de ne pas pouvoir partir"*, a indiqué Imrane à un intermédiaire. Mais son histoire est connue.

Ancien chauffeur de l'Union, il n'a jamais caché son soutien à Sambi. Lorsque la répression s'est accentuée, son frère lui a demandé, au nom de la famille, de se faire discret. Imrane est alors parti en tant que marin à bord d'un bateau, direction Madagascar, puis Maore. *"Puis il est revenu, pensant qu'il ne craignait rien"*, affirme un opposant à Sambi qui lui a rendu visite deux jours après son hospita-

lisation. Mal lui en a pris : arrêté à son domicile quatre jours après son retour alors qu'il revenait d'une visite à sa famille à Sima, Imrane a été incarcéré pendant six jours au camp militaire de Ouani, où sont pratiquées le plus grand nombre des tortures. Régulièrement battu sur le tarmac de l'aéroport, aux pieds, aux jambes, aux hanches, il a été amené à moitié mort au CHR grâce à l'insistance de son frère. Frappé jusqu'au sang aux pieds à l'aide d'un bâton en bois, il ne peut plus marcher. *"Quand il se lève, il a des vertiges"*, affirment ceux qui l'ont vu. Un soir, ses tortionnaires avaient attaché ses jambes à l'aide d'une corde pour lui frapper la plante des pieds et les mollets ; la multiplication des coups ayant entraîné le gonflement de ses jambes, les

devenu une machine à tortures

bes, les tortionnaires n'ont pu couper la corde qui s'était incrustée dans sa chair. Ils l'ont donc brûlée, et sa peau avec... Selon d'autres personnes qui l'ont rencontré, il aurait subi des violences sexuelles. Aujourd'hui, "il pisse et chie du sang", affirme l'un de ses visiteurs.

Selon un médecin, "si son histoire est étonnée, le directeur de l'hôpital serait lui aussi menacé". Ce dernier fait pourtant partie de ceux qui soutiennent le régime en place -lui nie "faire de la politique"- et est inscrit sur la liste des "interdits" de l'Union des Comores. La preuve que "personne n'est à l'abri", confesse un magistrat. Il en sait quelque chose : alors qu'il faisait partie de ceux qui avaient cautionné le scrutin truqué de mai 2007 qui a permis à Bacar de se faire "réélire", il a été arrêté et battu une nuit avant d'être relâché. Les stigmates sur son visage (balafres à l'arcade sourcilière et à la bouche) le prouvent. "Il était soupçonné de posséder des armes à son domicile, mais en fait il n'en avait pas", dit un habitué du Palais de Justice.

Ainsi le sentiment d'éternelle précarité décrit par les Anjouanais n'est pas le fruit du hasard. Consciemment ou pas, le régime Bacar l'a favorisé en instituant une tyrannie de la peur. "A la limite", dit un opposant de Sima qui ne sort quasiment plus de chez lui depuis la mi-février, "ceux qui sont actifs politiquement ont aujourd'hui moins peur que tous les autres, car ils ont fait le choix de lutter et en savent les conséquences. Mais ceux qui n'ont rien à se reprocher vivent dans la crainte permanente de se faire arrêter et tabasser pour un rien". "Tout le monde est concerné", avoue un partisan de Bacar. "Même moi, je ne sais pas ce qui m'arrivera demain, car quelqu'un peut me dénoncer à propos de quelque chose que je n'aurai pas commis."

Alors qu'aux débuts de la répression - cela remonte à six mois -, les arrestations étaient dirigées contre des opposants politiques, elles sont aujourd'hui totalement arbitraires. Certes, les enlèvements en pleine nuit de ceux qui sont, de près ou de loin comme Imrane, favorables à Ahmed Abdallah Sambi, se poursuivent. L'un d'eux, qui avait déjà été torturé en juin dernier -"on nous avait roués de coups, on avait dû se coucher sur des épines, et on nous avait laissé en plein soleil sans boire"- et ne cache pas son opposition au régime actuel, a une nouvelle fois subi les foudres de la garde rapprochée du colonel. "C'était le 17 février", témoigne-t-il. "Il était 1 heure du matin. Je dormais avec ma femme quand j'ai entendu du bruit. J'ai vu par la fenêtre des militaires armés et cogulés entrer dans la cour. Ils ont encerclé la maison de ma belle-mère car ils croyaient que je dormais là-bas. Comme il faisait chaud cette nuit, je n'avais pas fermé la porte. Dès que j'ai vu la scène j'ai tenté de m'enfuir sans réveiller ma femme. Je suis passé par les toilettes mais en marchant sur le lavabo j'ai fait du bruit. Les militaires sont arrivés mais j'ai eu le temps de me cacher. Ils ont cru que j'avais fui et

m'ont cherché dans le quartier. J'ai eu le temps de me glisser dans une autre chambre pour me cacher. Mais ils sont revenus et ont réveillé ma femme. Ils lui ont dit de s'habiller : ils voulaient l'amener. C'est là que je suis sorti et que je me suis rendu. Quatre miliciens sont tombés sur moi et m'ont ligoté. Je suis sorti en caleçon. J'ai crié, mais les voisins n'ont rien pu faire."

"Ils m'ont mis contre un arbre et m'ont dit que si je ne répondais pas je serais fusillé. Je n'ai pas répondu ; ils ne m'ont pas fusillé."

L'homme est amené au carrefour de Sima, où il retrouve deux femmes "également battues" et son petit frère. "Ils m'ont frappé aux pieds, sur la tête, puis ils nous ont embarqués. Ils nous ont amenés à une autre place de Sima, où ils nous ont jetés par terre et nous ont encore frappés. Puis ils ont dit aux trois autres de fuir et m'ont

gardé seul. Ils m'ont amené à bord d'un 4x4 pick-up de Comores Telecom à l'écart du village. Ils m'ont torturé pendant une heure. Ils me frappaient la plante des pieds avec un bâton en bois. Ils étaient une dizaine." Ce soir-là, ceux dont notre témoin doute qu'il s'agisse de gendarmes - "c'était la garde rapprochée de Bacar" assure-t-il, même s'ils étaient masqués- ont été informés de l'arrivée dans la région de soldats de l'AND, en vue du débarquement. Ils cherchent ceux qui les ont accueillis. "Au bout d'une heure", poursuit notre témoin, "le chef est intervenu et m'a posé deux questions. 1- Pourquoi je fais des réunions politiques ? j'ai répondu que je n'en faisais pas. 2- Je devais dévoiler la position d'un militaire de l'AND. Mais je n'avais pas de réponse ; je ne savais pas. Ils ont alors répété la même torture. Ils m'ont aussi battu au visage ; j'ai eu l'arcade coupée. J'ai perdu connaissance."

Quelques minutes plus tard, le chef lui pose les mêmes questions. Même silence... "C'est alors qu'ils m'ont mis contre un arbre et m'ont dit que si je ne répondais pas je serais fusillé. Je n'ai pas répondu ; ils ne m'ont pas fusillé". Avant de l'emmener au camp militaire de Ouani, où il retrouvera trois autres prisonniers mal en point, "l'un des miliciens a pissé sur moi", affirme notre témoin,

"et durant le trajet, on m'a encore roué de coups ; on a marché sur mon dos".

Après quelques heures à Ouani, il sera incarcéré à la prison de Koki, "dans des conditions inhumaines". "Il faisait très froid et je n'avais pas de vêtements." Le lendemain, "quand j'ai pissé, j'ai saigné". Mais à Koki, "je n'ai pas été frappé". Il sera libéré six jours plus tard grâce à l'insistance de sa famille, qui l'a retrouvé après avoir cherché dans toutes les prisons de l'île. "Durant cette période, je n'ai jamais vu un seul juge, ni un policier judiciaire. On ne m'a jamais dit de quoi j'étais accusé et depuis ma sortie, je ne sais toujours pas ce qu'on me reprochait." Marqué physiquement par cette arrestation -ses pieds, gonflés et la chair à vif, sont rougis par la bêtadine qu'il se passe chaque jour ; son visage dévoile de nombreuses balafres ; deux de ses doigts n'ont plus de sensibilité-, incapable ou presque de marcher, il dit ne plus sortir. "Je ne vais plus dans les places publiques. Le simple fait de vous voir me met en danger. Ils peuvent revenir à tout moment."

Sa localité a vu nombre d'opposants fuir ces dernières semaines. "Début février, il y a eu beaucoup d'arrestations là-bas car c'est un village majoritairement pro-Djinfari [opposant à Bacar qui s'est réfugié à Moroni, ndlr], indique un journaliste qui ne travaille quasiment plus depuis que des proches du pouvoir le menacent. "Aujourd'hui à Sima, on ne parle plus de politique", confie un vieux. "On parle de sport, d'actualité internationale, mais pas de la situation, car on a peur que nos paroles soient mal interprétées."

Domoni aussi a été la cible du pouvoir, début février. Jusqu'alors relativement épargnée par la répression, la ville rebelle a été le théâtre de nombreuses arrestations de proches de Sondé Abdoulouf, ancien candidat à l'élection présidentielle insulaire de 2007 et seul opposant de poids à être resté dans l'île. Si lui n'a pour l'heure pas été menacé, certains de ses partisans ont été passés à tabac. Attoumane Mohamed Mderé, la quarantaine, professeur d'éducation physique qui a fui à Moroni après sa libération, nous a raconté son calvaire depuis sa chambre de l'hôpital El-Maarouf. "Ce qui m'est arrivé est dur à raconter car j'ai subi des tortures et des humiliations indescriptibles. J'ai payé peut-être pour ma carrière politique : lors des dernières élections législatives des îles, j'ai été l'un des candidats opposés à Bacar ; pour cela, on me considère toujours comme un opposant. Le 15 février, alors que j'étais chez moi, plus de 20 soldats sont entrés dans la maison. J'avais ma fille dans mes bras et ils ont demandé que je la laisse pour les accompagner. Il s'agissait de la garde présidentielle de Bacar. Dès que je suis monté dans leur voiture, ils ont commencé à me tabasser. Ils m'ont demandé de leur dire où étaient les militaires de l'AND qu'ils m'accusaient d'héberger. Comme je disais que je ne savais rien, ils m'ont conduit jusqu'au centre des tortures à Ouani. Là-bas, on m'a passé à

tabac. J'ai dû jouer les morts pour qu'ils arrêtent de me tabasser. J'ai eu les deux bras fracturés. Pendant cinq jours, personne dans ma famille ne savait où j'étais. Quand ils m'ont retrouvé, ma famille a déboursé 200.000 fc [400 euros, ndlr] pour obtenir ma libération."

Ces arrestations à caractère politique - qui se basent plus sur des rumeurs que sur des accusations argumentées- s'accompagnent de raptus totalement infondés. Les cas de personnes torturées n'ayant rien à voir avec une quelconque organisation sont légion. Une secrétaire d'une grande entreprise qui, un soir, alors qu'elle jette des poubelles dans la rue, se fait arrêter, frapper, et passe la nuit dans un conteneur à Ouani. Un gamin, tout juste bachelier, qui passe six jours, toujours à Ouani, à se faire frapper sans qu'il sache ce qu'on lui reproche. Ou encore cette histoire arrivée à Ahmed, lui aussi jeune bachelier, lui aussi arrêté un soir, "vers 21h30", au moment de jeter les poubelles. "Je n'ai rien compris", se souvient-il. "Ils me sont tombés dessus, m'ont braqué avec une arme et m'ont amené dans leur voiture. On a fait un tour puis ils m'ont embarqué dans une autre voiture, où ils m'ont giflé. Puis on m'a emmené près des Hydrocarbures [entre Mironsty et Ouani, ndlr], où on m'a jeté à terre et on m'a mis des coups de pied au ventre et au visage. Un milicien m'a planté une seringue sur le bras. Il voulait que je dise avec qui j'étais. Mais je ne savais pas de quoi ils parlaient. Ils disaient que j'étais un opposant. Mais j'ai 19 ans et je n'ai jamais fait de politique." Plus tard, ils lui mettront des lames de rasoir derrière l'oreille, avant de l'enfermer dans une pièce "infestée de moustiques et très sale". "Dans la pièce, on était quatre. Il y avait deux amis à moi et un Africain. Un était accusé d'avoir fait échapper un gendarme vers Moroni ; un autre était accusé de lancer des gri-gri contre Bacar. Ils nous ont frappés pendant deux heures, au ventre, aux pieds. Mes amis se sont fait frapper la plante des pieds avec une matraque."

"Je ne savais pas de quoi ils parlaient. Ils disaient que j'étais un opposant. Mais j'ai 19 ans et je n'ai jamais fait de politique."

Après avoir passé deux jours "à dormir par terre", Ahmed a été libéré sans aucune explication. "J'ai fait des tests sanguins car je craignais d'avoir attrapé une maladie avec la seringue, mais je n'ai rien." Depuis, le garçon se terre dans la maison d'un membre de sa famille, loin de chez lui. "Je ne sors jamais après 21 heures. J'ai peur. Je n'ai rien fait mais ils m'ont conduit jusqu'au centre des tortures pas pourquoi ils font ça." ●●●

"Crimes de guerre" contre "génocide"

La guerre des mots que nous dénoncions le mois dernier (*Kashkazi* n°69) se poursuit. Vendredi 7 mars, les autorités de l'Union des Comores ont déclaré leur intention d'arrêter et de traduire en justice Mohamed Bacar "pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité". "S'il ne parvient pas à s'enfuir, Mohamed Bacar sera arrêté et jugé aux Comores pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, c'est ce que nous voulons", a déclaré Abdourahim Saïd Bakar, ministre de l'Éducation et porte-parole du gouvernement. "Au vu de toutes les atrocités commises par lui et ses hommes sur des populations civiles innocentes, il y a beaucoup de charges possibles contre Mohamed Bacar", a-t-il ajouté. Selon diverses sources, entre 1.000 et 2.500 personnes auraient fui Ndzouani et les menaces ces derniers mois. Immédiatement après cette annonce, les autorités anjouanaises ont répliqué par un communiqué évoquant "le génocide intellectuel" des autorités fédérales. Le gouvernement Bacar fait remarquer dans ce document que Sambi est lui-même coupable de violations des droits de l'homme -qui paraissent cependant dérisoires à côté de ce qui se passe à Ndzouani-, telles que "couper les vivres à la population d'Anjouan ; interdire l'accès aux soins spécialisés et aux médicaments appropriés en interdisant les évacuations sanitaires des patients anjouanais ; interdire la libre circulation des opérateurs économiques d'Anjouan et geler leurs comptes bancaires les empêchant ainsi de ravitailler l'île en produits de premiers nécessité ; imposer un blocus en hydrocarbures ; interdire un fidèle musulman Anjouanais d'aller effectuer son pèlerinage, 5ème pilier de l'islam..." Toujours selon ce document, "le Gouvernement de l'île Autonome d'Anjouan regrette que les partenaires des Comores se penchent exclusivement sur les cas des manipulés du simulateur Sambi qui commettent des actes criminels dans l'île et qui sont régulièrement poursuivis pour répondre de leurs actes devant le tribunal."

●●● Le schéma est désormais connu de tous. Les arrestations -souvent accompagnées de vols et de destructions de biens- ont lieu entre 23 heures et 2 heures du matin au domicile des personnes. Celles-ci sont emmenées dans les camps militaires de Ouani, Sangani, Patsy et y sont battues, parfois nues. Après quelques jours de passage à tabac, elles peuvent être libérées ou envoyées à la prison de Koki, où "personne n'est frappé", assure notre témoin de Sima, mais où "le nombre de détenus ne cesse d'augmenter". Lorsqu'il y était mi-février, "nous étions plus de 80".

La multiplication de ces arrestations totalement arbitraires ainsi que les récits des tortures -toujours les mêmes : coups au visage, aux côtes et surtout aux jambes et sur la plante des pieds avec un bâton- ont changé le comportement des Anjouanais. Alors qu'il y a un mois, lors de notre dernier voyage à Ndzuani, les gens acceptaient encore de parler, il est devenu aujourd'hui quasi impossible de s'entretenir plus de deux minutes avec quiconque. Obtenir un témoignage demande des efforts de persuasion alors que la tâche

même du journaliste prête à discussion. Doit-on publier ces témoignages qui risquent de se retourner contre leurs auteurs ? Peut-on se permettre de mettre en danger des personnes en leur demandant de se mettre "à l'écart" ?

"Toutes les arrestations ne sont pas demandées par Bacar ; elles sont le fait même de miliciens. Bacar ne tient plus le pays."

La situation est d'autant plus inquiétante que les exactions semblent elles-mêmes échapper au pouvoir. Alors que la plupart des témoins affirment que ce ne sont pas les gendarmes qui torturent, mais la garde rapprochée du colonel Bacar, Sondi Abdoulaut est persuadé : "Plus personne ne contrôle ces miliciens." Selon l'op-

posant à Bacar qui dénonce également "l'attitude irresponsable" de Sambi, "toutes les arrestations ne sont pas demandées par Bacar ; elles sont le fait même de miliciens qui soit ont trouvé le moyen de gagner de l'argent en rackettant les familles, soit profitent de cette période pour s'amuser". Les récits de victimes obligées de se déshabiller et de chanter à la gloire de Bacar, ou de crier des slogans anti-Sambi, démontrent le côté puéris de certains des tortionnaires, dont un certain nombre sont alcoolisés au moment d'agir. Selon Sondi, "Bacar ne tient plus le pays. Les militaires sont indépendants".

Dans ce contexte, chacun agit dans le sens de ses propres intérêts. Une sorte de résistance invisible se met en place, au niveau des familles ou des villages. Les gendarmes qui n'ont pas fui tentent de sauver leurs proches. Nombreux sont les fugitifs qui ont été informés de leur future arrestation par des gendarmes. "Tous ceux qui se cachent actuellement ont été avertis juste avant leur arrestation par un membre du groupe qui venait les attraper", affirme Kamal Ali Yahoudha. "Moi-même, c'est le chef du commando qui m'a

prévenu." A Domoni, lorsqu'une liste d'opposants à arrêter établie par les hauts responsables a été découverte par un gendarme, les personnes inscrites sur cette liste ont été immédiatement informées. Leur fuite vers Mwali a même été encadrée par certains de ces gendarmes, rapporte un journaliste.

Les magistrats aussi semblent dépassés. Le Procureur de l'île nie toute arrestation politique et affirme que tout individu incarcéré fait l'objet d'une instruction. "En général on est saisi de tous les dossiers. Quand une personne est arrêtée, soit elle me rencontre soit j'envoie un policier judiciaire." S'il avoue "avoir eu vent" d'informations concernant des passages à tabac, il affirme ne jamais en avoir eu la preuve. Pour toute explication, celui qui nous reçoit un mercredi matin dans son bureau affirme que le responsable de la gendarmerie "m'a certifié qu'il n'y avait pas de violences". Pourtant, des sources sûres indiquent que fin février, l'ensemble des magistrats a tenu à rencontrer le colonel pour faire libérer les prisonniers politiques. Le procureur lui-même en faisait partie. Lors de notre entretien, il reconnaît

tra d'ailleurs avoir demandé "au président à ce que la garde présidentielle n'intervienne plus." "Il y a deux-trois mois, le commandant Adé et moi avons été voir M. Bacar et lui avons dit que sa garde rapprochée ne doit en aucun cas agir. Tout doit passer par nous."

Sa demande est cependant restée lettre morte, tout comme, pour l'heure, celle émise par l'ensemble des magistrats pour faire libérer les prisonniers politiques. La garde rapprochée de Bacar poursuit ses exactions qui permettent à leur chef de ne pas craindre de révolte interne et de se consacrer aux préparatifs de guerre contre l'armée comorienne. Car comme le répète sans cesse Big Brother dans le roman de George Orwell, "la guerre, c'est la paix".

Envoyé spécial à Ndzuani
Rémi Carayol (avec AA)

¹ GOrwell, 1984, Gallimard, 1972 (pour la version française)

² Nous avons préservé l'anonymat de tous les témoins.

Dans la medina de Mutsamudu, où se terrent des dizaines d'opposants.



Kamal Ali Yahoudha, fugitif blasé

P OUR LE RENCONTRER, C'EST TOUTE UNE HISTOIRE. Il faut passer par divers intermédiaires, imaginer différents scénari, définir un lieu sûr... Finalement, nous le trouvons dans une planque située dans un quartier où était prévue une coupure d'électricité dans le cadre des délestages ce soir-là, à la nuit tombée. Un stratagème élaboré avec d'autant plus de minutie que c'est la première fois qu'il sort de sa cachette depuis un mois et demi. C'est que l'homme est activement recherché : récemment, le régime Bacar a mis sa tête à prix -3 millions fc, 6.000 euros.

DEPUIS LE 1^{er} DÉCEMBRE DERNIER, Kamal Ali Yahoudha, ancien directeur de l'antenne anjouanaise de Radio Comores -et ancien correspondant de *Kashkazi*- se terre dans les caves de la medina. Il est considéré par le régime comme l'un des activistes pro-Sambi les plus dangereux. Alors qu'il se sentait menacé depuis plusieurs semaines -"je ne sortais plus que la nuit" dit-il-, ce n'est que début décembre qu'il a dû "disparaître". "Ce jour-là", raconte-t-il dans la pénombre d'une bougie, "un gendarme m'a téléphoné vers 14 heures pour me dire qu'ils venaient me chercher. Plusieurs personnes ont été arrêtées en même temps. Moi j'ai eu le temps de fuir. Le gouvernement disait que j'étais un activiste, mais à part sortir quelques tracts, je ne faisais rien de mal. Et je n'ai jamais été en contact avec les proches de Sambi." A partir de cette fuite, le journaliste a régulièrement changé de lieu, "mais au début c'était plus souple. Une fois, je suis allé voir ma mère : elle me l'a reproché. Une autre fois je suis rentré chez moi, pensant que ce serait le dernier endroit où ils viendraient me chercher." Pendant un mois, "j'ai circulé chez plusieurs personnes". Mais fin décembre, "on m'a encore appelé pour me dire qu'on me recherchait à nouveau. Je suis parti dans une

maison de la famille, mais ils avaient peur ; j'ai donc déménagé chez un ami."

DEPUIS UN MOIS ET DEMI, lui et son meilleur ami avec qui il est le seul à partager sa fuite, se terrent dans une maison. "On ne sort jamais. La journée, on doit rester au lit et on parle peu car les voisins pourraient entendre. Pour aller aux toilettes, on doit attendre la nuit. Parfois celui qui nous héberge nous amène à manger, sinon on mange du pain et des sardines." Une situation d'autant plus difficile à vivre que les téléphones ne fonctionnent plus dans l'île (lire pp.22-23). Lorsque nous l'avons rencontré, Kamal n'avait pas vu sa femme depuis six semaines. "Je ne lui dis pas où je suis, sinon elle pourrait s'inquiéter. Ça la mettrait en danger." Ni sa famille, ni ses amis ne connaissent l'adresse de sa planque.

A-t-il pensé à fuir ? "Jamais" dit-il. Alors qu'il continue de temps en temps à publier des tracts, "quand j'ai accès à un ordinateur", il affirme vouloir lutter "ici, sur place", et non "dans le confort à Moroni". Il regrette cependant le manque d'organisation des opposants : "A part quatre ou cinq personnes qui se cachent dans la medina comme moi mais ne servent que de boîte aux lettres aux missives de Sambi, il n'y a aucune résistance organisée contrairement à ce que croit Bacar." Il fustige aussi la tactique adoptée par Sambi, "qui ignore les gens qui vivent ici et ne s'intéresse qu'à faire sa propagande à Moroni". Du coup assure-t-il, "on assiste actuellement à un revirement de la population, qui croyait en Sambi mais n'y croit plus, et commence même à se saisir de Bacar malgré toutes les violences". "Les gens sont prêts à s'allier avec le diable", dit-il, non sans crainte, avant de regagner sa planque.

RC

L'armée, un destin en suspens

L'heure de l'option zéro pour l'armée comorienne a-t-elle sonné ? Dans cette dernière phase de la crise comorienne, l'AND joue sa survie.

“L'ÉCHEC *serait ne pas y aller* [à Ndzouani, ndlr].” Le chef de l'état-major de l'Armée nationale de développement (AND), le colonel Salimou, redoutait-il déjà l'issue incertaine de l'opération de maintien de l'ordre confiée à ses hommes lorsqu'il a lancé ces paroles, début janvier ? Militairement, “nous sommes en mesure de pilonner jusqu'au dernier homme de la Gendarmerie anjouanaise”, affirmait dans la même période un officier supérieur de l'AND. En plus de cette supériorité opérationnelle, l'armée comorienne est gonflée à bloc pour dépasser le cauchemar de sa piètre défaite de 1997 face aux milices séparatistes¹. C'est une armée sûre d'elle qui a fait mouvement il y a près d'un mois sur Mwali, et qui ne comprend pas pourquoi elle devra attendre le renfort des troupes africaines, qui seraient au nombre de 1.500 hommes selon des sources non officielles - soit plus que les effectifs de l'AND- pour entrer à Ndzouani. Si ce scénario se précise, l'AND se fera voler son éventuelle victoire sur les Forces de la gendarmerie anjouanaise (FGA). Ce qui pourrait l'empêcher de “défiler le 6 juillet”, pour reprendre l'expression de son chef d'état-major...

Dans son transit mohélien, l'armée joue-t-elle alors sa survie ? La question reste posée. Une interrogation qui porte aussi sur le rôle équivoque qu'elle a joué durant toute l'histoire politique de la période post-indépendance, sans qu'aucun gouvernement ne se décide à trancher en faveur d'une armée chargée de réelles missions, ou de sa dissolution. Et pour cause : l'armée est restée avant tout un moyen de maintien ou de prise du pouvoir au service des différents régimes, et un instrument de répression contre toute forme de contestation. Une force hétéroclite où se croisent les produits des soldats de fortune qui ont dominé le pays aux côtés des mercenaires pendant plus de 11 ans (de 1978 à 1989), et des officiers sortis des écoles militaires. La cohabitation entre ces deux cultures a abouti, en guise de compromis, au travestissement de toutes les règles de fonctionnement d'une armée normale. Equipée d'un arsenal de guerre capable de défendre un pays, l'AND ne dispose ni de la logistique adéquate, ni de l'expérience nécessaire pour remplir cette mission de souveraineté.

En 1989, après l'assassinat du président Ahmed Abdallah qui signait aussi la fin du règne des mercenaires², l'hypothèse de dissoudre l'armée comorienne a traversé l'esprit des responsables politiques, mais aussi de l'opinion, qui s'interrogea sur le rôle de l'armée et sur sa capacité à faire autre chose que provoquer des coups d'Etat et réprimer la population. Se posait alors une autre question : celle des moyens. L'entretien d'une armée de près de 1.000 hommes coûte cher. L'Etat, qui garantissait

à peine le paiement des salaires de ses soldats, décide alors de tendre la main pour les habiller et les équiper : véhicules et uniformes chinois, armes provenant du Maroc, formation dans le pays qui veut bien les accueillir, encadrement français quand les Comores le demandent et, de temps en temps, des coups de pouce d'autres pays au niveau de la logistique. La France, dont les accords de défense passés avec les Comores assurent le soutien du pays en cas d'agression extérieure, a toujours été favorable à une restructuration de l'armée.

Rapidement, l'AND s'est laissée attirée par les sirènes de la gestion publique jusqu'à oublier ses propres missions.

Ainsi l'intervention de l'armée française en 1989 aux Comores ne visait pas seulement à ex-filter Bob Denard et ses hommes, mais elle avait également pour objectif de faire l'état des lieux de la réalité militaire comorienne : 600 hommes formés pour tuer et un arsenal impressionnant d'armements d'une part ; une armée d'officiers galonnés mais sans expérience de terrain d'autre part. Deux alternatives étaient alors citées : dissoudre la Garde Présidentielle (GP) au profit de la Force armée des Comores (FAC), ou supprimer carrément l'armée et créer d'autres forces de sécurité intérieure - ce que la presse nommait “l'option zéro”. Cette option présentait l'inconvénient de laisser dans la nature des soldats aguerris qui pourraient se vendre au plus offrant et déstabiliser le pays. Le choix a été fait de les intégrer aux autres forces, malgré les dissensions qui pourraient naître par la suite entre les hommes de terrain de la GP et les galonnés de la FAC.

Mais la création sur la base de cette fusion de l'Armée nationale de développement (AND) est loin d'avoir réglé le véritable problème de fond. Le nom équivoque d'armée de développement illustre cette ambiguïté : aucun leader politique n'a pris le risque de priver le pouvoir d'une force sur laquelle il peut s'appuyer. Rapidement, l'AND, dont les chefs ont compris qu'ils étaient le seul filet de sécurité des dirigeants, s'est laissée attirée par les sirènes de la gestion publique jusqu'à oublier ses propres missions.

A trop côtoyer les allées du pouvoir depuis le règne du président Djohar, le colonel Azali Assoumani, chef d'état-major de l'AND, signera lui-même en 1999 le dernier coup d'Etat de la République fédérale isla-



Ci-dessus, l'arrivée au tribunal de soldats impliqués en 1992 dans une tentative de renversement de Djohar.

mique des Comores (RFIC) et prendra le pouvoir en pleine crise séparatiste, inaugurant de fait l'intrusion de l'armée dans les affaires, et poussant à la retraite les ténors politiques.

Durant sept ans, le pays se trouve sous le pouvoir des képis. A Ndzouani, le lieutenant-colonel Abeid écarte le chef séparatiste Abdallah Ibrahim et prend la direction de l'île. Curieuse coïncidence, c'est le même Abeid, retraité de l'armée française, qui a été parachuté de France en 1996 en compagnie de deux autres frères d'armes anjouanais, avec pour mission de structurer l'armée comorienne. A leur arrivée à Moroni, ces militaires se seraient confrontés au président Taki, qui ne leur aurait pas donné la possibilité d'accomplir leur mission. Ils repartirent bredouilles, avec en guise de consolation les grades de colonel et de lieutenant-colonel. En 1999, on les retrouve à la tête du mouvement séparatiste qui contribue à déstabiliser le régime Taki. Alors que les partis politiques n'ont jamais réussi à

trouver un compromis pour régler la crise séparatiste, Azali et Abeid, un colonel et un lieutenant-colonel, signent en 2000 les premiers accords inter-comoriens et engagent le pays vers “la réconciliation”. Les “Accords de Fomboni” posent en réalité les bases de la charpente institutionnelle d'une Union des Comores qui privilégie l'autonomie des îles par rapport au pouvoir central.

Abeid est cependant éjecté l'année suivante, après avoir unifié les différentes milices qui se partageaient l'île au sein d'une même force. Il sera remplacé par un groupe d'officiers militaires, parmi lesquels le colonel Mohamed Bacar. Ce dernier prend le relais des négociations entamées par son prédécesseur et met en place avec le colonel Azali les nouvelles institutions de l'Union des Comores. Ils ne parviendront cependant pas à se mettre d'accord sur l'épineux dossier de la sécurité intérieure, cette force de maintien de l'ordre qui devait être placée sous l'autorité de l'île. Les réticences au sein de la hiérarchie de l'AND, dont les contours

et la mission risquaient de devenir flous, ont toujours bloqué le règlement de ce dossier.

A son arrivée au pouvoir, le président Sambi a été tenté de renforcer la place et le rôle de l'AND, mais il s'est heurté... à Bacar. Aujourd'hui, le sort de l'armée nationale est entre les mains de ces deux hommes. En comptant sur elle pour reprendre la main sur Ndzouani, Sambi renoue avec ses prédécesseurs quant à la nécessité d'une armée forte sans laquelle le pouvoir central est appelé à disparaître. Une victoire - en cas de débarquement - lui permettrait d'enclencher la réforme telle qu'il l'entend. Une défaite sonnerait le glas de l'AND. Mais quel que soit le dénouement de la crise, la question du rôle de l'armée est incontournable.

Kamal'Eddine Saindou

¹ Lire *Kashkazi* n°64
² Lire *Kashkazi* n°68

Ndzuani, un pion démesuré sur

Les multiples rebondissements diplomatiques que connaît la crise anjouanaise sont à la mesure du jeu auquel se livrent la noria d'acteurs officiels et invisibles impliqués dans le dossier comorien.

“**TOUT** doit se terminer avant le 31 mars”, a déclaré le ministre tanzanien des Affaires étrangères, en visite le 25 février à Moroni. Officiellement, Bernard Kamilus Momba est venu assurer le président comorien du soutien de l'Union africaine (UA) dans la résolution de la crise "anjouanaise". Mais trois semaines après le dernier sommet de l'UA, qui a haussé le ton face à l'intransigeance de Mohamed Bacar, la visite de M. Momba s'apparente plus à une reprise en main du dossier comorien par l'organisation panafricaine, qui a vu sa crédibilité entachée par sa gestion hasardeuse du problème comorien, qu'à un soutien franc et massif à Ahmed Abdallah Sambi.

Le ministre tanzanien, dont le pays présidait dorénavant l'institution, a d'ailleurs clairement fait savoir que l'agenda du dénouement de cette crise revient désormais à l'Union africaine, reprenant ainsi l'initiative au président de l'Union. En rangs de bataille depuis quatre mois, l'Armée nationale de développement (AND) perd aussi la maîtrise de l'opération militaire sur Ndzuani, qu'elle devra se résoudre à mener avec les troupes africaines promises à l'issue de la rencontre interministérielle des "pays amis", qui s'est tenue le 10 février à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne où siège l'UA. "Dans quelques jours vous les verrez [les forces africaines, ndr] débarquer à Moroni" avait indiqué l'envoyé spécial de l'UA aux Comores, Francisco Madeira, après l'ultime tentative avortée d'obtenir la reddition de Mohamed Bacar, le 27 février. Début mars, les premiers contingents de militaires soudanais et tanzaniens étaient "massés dans les aéroports en attendant leur transport", affirmait un proche du ministère des Affaires étrangères. Ils devaient être suivis par des troupes sénégalaises. Au total, 1.500 hommes sont attendus à Mwali pour rejoindre le millier d'hommes déjà mobilisés par l'armée comorienne.

Très critiquée pour n'avoir jamais réglé le moindre conflit sur le continent, l'Union africaine a-t-elle trouvé aux Comores le terrain idéal d'une renaissance ? La fermeté des déclarations de Bernard Kamilus Momba ne fait aucun doute à ce sujet. "On a décidé d'utiliser la force car Bacar a aussi défié l'Union africaine", a-t-il lancé aux journalistes. Mais au-delà de l'affront, l'engagement de l'UA contre la rébellion anjouanaise vise aussi à ce que "cela serve de leçon", a ajouté Momba. Autrement dit, l'Union africaine, au chevet de la crise comorienne depuis le début de la sécession anjouanaise, en 1997, espère redorer son blason sur ces îles et adresser un message à l'ensemble du continent.

Mais au-delà de cette volonté générale, des stratégies particulières se font jour. Le quatuor qui soutient l'option militaire du gouvernement comorien ne s'est en effet pas formé par hasard. La Tanzanie et le Sénégal doivent envoyer des troupes dont la France assurerait le transport, tandis que la Libye se chargerait de l'acheminement des soldats soudanais. En prouvant leur disponibilité à appuyer l'AND, ces quatre pays africains répondent d'abord à des problèmes qui leur sont propres. A l'intérieur de leurs frontières, la Tanzanie, le Soudan et le Sénégal sont confrontés à des mouvements séparatistes latents ou actifs, qui pourraient profiter d'un enlisement de la crise comorienne pour légitimer leurs revendications sécessionnistes. C'est le premier enjeu auquel se trouve confrontée l'Union africaine, qui ne peut se permettre de perdre la face devant un chef rebelle à la tête d'un territoire minuscule et d'une poignée d'hommes armés de Kalachnikov et de lance-roquettes.

Quand à la Libye, qui n'est pas traversée par ces mouvements sécessionnistes, son

rôle dans le quatuor est d'une autre nature. Le pays de Kadhafi semble avoir trouvé dans la crise comorienne une occasion de damer le pion à l'Afrique du Sud. Profitant de ses affinités avec le président Sambi, la Jamahiriya arabe libyenne tente d'occuper le vide laissé par la puissance régionale. L'Afrique du Sud est en effet en froid avec les autorités comoriennes depuis la mission de médiation très controversée effectuée en juin 2007, à Mutsamudu, par sa ministre des Affaires étrangères. En s'accrochant au groupe des pays qui soutiennent le recours à la force contre les séparatistes anjouanais, l'homme fort de Tripoli compte sur ces alliés pour faire avancer son projet des Etats-Unis d'Afrique, auquel s'oppose à Thabo Mbeki.

Pretoria, qui assure depuis 2001 le rôle de coordonnateur des efforts de l'Union africaine aux Comores, ne désespère pas pour autant de retrouver sa place dans la médiation, même si leur opposition à la solution militaire range les Sud-africains dans le camp de la France et des Etats-Unis, les deux pays occidentaux les plus intéressés par ce dossier. C'est d'ailleurs l'Afrique du Sud "qui est à l'initiative de la mission internationale décidée en marge du sommet, de lancer une ultime médiation avec le colonel Bacar", a confié un diplomate présent à la dernière réunion d'Addis-Abeba. Une mission qui devait être menée au plus haut niveau pour se donner toutes les chances de réussite, mais qui s'est finalement révélée être un piètre échec. Conduite par les représentants de la France, des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud et de la Ligue des Etats arabes en poste à Moroni, elle n'avait

pas de véritable marge de manœuvre pour négocier face à la pression des partisans de la manière forte. Son unique mandat était de proposer au colonel Bacar d'accepter l'organisation d'une nouvelle élection, ou de partir en exil. Son échec apparaît donc comme celui de l'Afrique du Sud, ainsi réduite à jouer les seconds rôles après des années d'investissement et de leadership dans le processus de réconciliation des Comoriens.

ménager la France pour préserver ses chances d'accéder au poste également convoité par le Nigéria -qui est soutenu par Washington- de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, dans l'optique d'une réforme des institutions de l'ONU. Le clash entre le président Sambi et la ministre sud-africaine des Affaires étrangères a détérioré définitivement les relations entre les deux exécutifs, de même que le soutien public de Sambi au projet des Etats-Unis d'Afrique de Khadafi.

Le clash entre le Sambi et la ministre sud-africaine des Affaires étrangères a détérioré les relations entre les deux exécutifs

Pays coordinateur des efforts de l'Union africaine depuis le début de la crise séparatiste, l'Afrique du Sud a en effet été le principal contributeur lorsqu'il a fallu constituer la Mission militaire d'assistance électorale et de sécurité (MAES), pour superviser les derniers scrutins présidentiels de l'Union et des îles en 2006 et 2007. Mais depuis mai 2007, la médiation sud-africaine bat de l'aile. Le manque de fermeté de l'UA envers les autorités illégales de Ndzuani a été perçu par le pouvoir comorien comme la traduction d'une "complaisance" de l'Afrique du Sud à l'endroit du colonel Bacar. La puissance régionale est aussi soupçonnée de

Si Pretoria paraît ainsi en retrait, ce n'est pas le cas de Paris. La France semble avoir tiré *in extremis* son épingle du jeu en se déclarant prête à donner un coup de main dans le transport des troupes africaines jusqu'aux Comores, tout en soutenant pas directement la solution militaire de l'UA et du pouvoir central comorien. Si à l'évidence, l'offre paraît destinée à dissiper les malentendus sur son rôle ambigu dans la tourmente qui secoue l'archipel, cela n'a pas réussi à apaiser les critiques à son égard. Quand elle n'est pas fustigée par les autorités comoriennes ou une partie des formations politiques, ce sont les murs de la capitale comorienne qui se chargent de lui rappeler son trouble jeu. A Ndzuani, nombreux sont ceux qui pensent qu'en proposant son appui logistique, Paris a voulu ralentir le débarquement.

Après la perte de vitesse des partenariats traditionnels des Comores et la montée en force des "amis de Sambi", l'échiquier diplomatique paraît cependant avoir retrouvé un semblant d'équilibre, l'Union africaine et la France se raccro-

Ces Français qui préfèrent Bacar

SAMEDI 23 FÉVRIER, DANS L'AUSTÈRE ZONE NEL, À KAWENI. Nous menons une discussion à bâtons rompus avec Michel Taillefer, président du Medef (Mouvement des entreprises de France) à Maore, mais surtout ancien responsable des Renseignements généraux dans l'île et actuel directeur de la principale société de sécurité, Sandragon. Alimentée par ce curriculum vitae, la réputation de l'homme n'est plus à faire : même si, selon lui, elle relève pour une grande part de l'imaginaire collectif. Au bout de quelques minutes, l'on aborde la crise anjouanaise. M. Taillefer livre ses inquiétudes quant à la personnalité d'Ahmed Abdallah Sambi, "anti-français" et potentiel islamiste pense-t-il. Sans l'avouer, il semble lui préférer Mohamed Bacar, un laïc pur et dur à la tête d'un régime dont le patron des patrons n'évoque aucune des violences faites ces derniers mois.

Sans s'en rendre compte, M. Taillefer évoque un pays indépendant sous le prisme de ses repères français. Comme si les Comores indépendantes ne l'étaient pas vraiment ; comme si les valeurs de la République française avaient une portée universelle. Vieux réflexe colonialiste encore en vigueur

dans l'archipel, 32 ans après la déclaration d'indépendance unilatérale d'Ahmed Abdallah.

Quelques minutes plus tard, Michel Taillefer établit une comparaison étonnante. Selon lui, l'évolution des Comores est comparable à l'histoire récente de l'Irak. Mohamed Bacar serait Saddam Hussein : un méchant dictateur certes, mais dont la main armée avait le mérite de tenir en respect les différentes confréries du pays, et d'imposer la laïcité dans cet îlot à la péninsule arabe-islamique. Ahmed Abdallah Sambi, lui, symboliserait le chaos actuel qui règne en Irak depuis cinq ans et l'invasion américaine : un dangereux chiite qui imposera dès que possible la charia. Si l'on suit son raisonnement, M. Taillefer pense donc qu'un débarquement -et une victoire- de l'armée comorienne aurait les mêmes conséquences que l'occupation américaine.

CETTE COMPARAISON N'A AUCUNE VALEUR - NON SEULEMENT le poids de la religion au sein de la société comorienne n'a rien à voir avec celui en vigueur en Irak, mais surtout, la mesure de rétablissement de l'ordre de l'armée comorienne ne peut être comparée à l'invasion d'une puissance étrangère. Elle n'en demeure pas moins intéressante : en dévoilant sa pensée, Michel Taillefer, dont l'influence porte jusqu'à Paris, nous éclaire sur les raisons qui poussent certains Français de la région à soutenir (plus ou moins ouvertement) Bacar. Ce discours semble en effet être partagé par une partie des ressortissants français vivant aux Comores indépendantes. Très certainement influencés par les opinions de l'ambassadeur de France aux Comores, Christian Job, qui n'a jamais caché son hostilité à Aha³, ces derniers se plaisent à voir dans le président de l'Union une réplique miniature des ayatollahs iraniens. Un coopérant en poste à Ndzuani depuis plusieurs années affirme ainsi "être le seil" de l'île à ne pas soutenir Bacar. "Tous les autres pensent qu'il est toujours mieux que Sambi, et préfèrent ignorer ses crimes en pensant que ceux de Sambi seront pire", nous indiquait-il début février. "Parmi les Français restés dans l'île, nombreux sont ceux qui font comme si de rien n'était. Pourtant, certains travaillent dans la santé !"

D'autres se plaisent à voir en Bacar l'ultime chance sécessionniste. Très influents auprès des leaders du mouvement séparatiste de 1997, ils ont refait surface ces

derniers mois. Ainsi le "baron de Lashadiaz", qui avait soutenu la rébellion en 1997⁴ et qui, installé dans l'île, a repris du service au sein du gouvernement anjouanaise depuis quelques semaines (il a été nommé conseiller juridique des communes du sud). "Le mouvement séparatiste n'est pas encore réalisé et se fera tôt ou tard", nous disait-il en juin 2007, alors qu'il avouait être resté en contact avec les anciens leaders de la rébellion.

Jean-Claude Vallée a lui relancé la machine à propagande. En 1997, ce journaliste réunionnais avait créé un magazine, *Via*, dans lequel il avait activement soutenu le séparatisme anjouanaise, quitte à déformer la réalité - tandis que le chaos s'installait dans l'île, qui menait bientôt à la guerre civile, Vallée décrivait "un apprentissage de l'indépendance dans la sérénité"⁵. Aujourd'hui, c'est dans les colonnes du *Journal de l'île de la Réunion* (JIR), l'un des deux principaux quotidiens de l'île et le titre parmi les plus lus de la région grâce à son site Internet⁶, qu'il répand ses fantasmes. Entre temps, il a cependant pris la précaution de signer ses articles avec les initiales BA⁶.

La désinformation a débuté le 22 janvier, lorsque le JIR annonce sans preuve

L'échiquier géopolitique

chant aux wagons pour ne pas se retrouver hors jeu.

Restent les Etats-Unis. Longtemps distants des soubresauts comoriens, Washington fait figure de nouveau venu dans la zone. Mais la croisade contre le terrorisme semble avoir décidé Washington à s'impliquer dans l'archipel, qui émerge parmi les territoires à risque sur la carte américaine. Pour les diplomates américains, la dégradation de la crise anjouanaise ne ferait qu'alimenter l'instabilité dans une région déjà affectée par de nombreuses poches de conflits. Le développement des banques offshore à Ndzuani constitue une raison suffisante pour que les Etats-Unis veillent au dénouement de cette crise.

Autant d'enjeux différents et parfois divergents selon les Etats, qui font des Comores un imbroglio ou le moindre sursaut prend des proportions surréalistes. Il suffit de noter la démesure du déploiement diplomatique et bientôt militaire dans l'archipel, et la diversité des acteurs en mouvement, pour se convaincre que les négociations en cours dépassent de loin la traque d'un colonel qui n'est pas le premier Africain à s'accrocher à un pouvoir contesté. Mais au-delà de ce mal récurrent sur le continent, l'enlèvement de Bacar étouffe par l'assurance qu'il affiche, refusant toute médiation y compris sous la menace d'un déferlement militaire qui, pour la première fois, risque de voir des troupes africaines prendre la tête d'une expédition contre une rébellion. Un scénario pour l'heure inédit.

Kamal Eddine Saindou



Ci-dessus, Ahmed Abdallah Sambi avec le ministre tanzanien des Affaires étrangères, Bernard Kamilus Mema

le "gentil laïc" à Sambi "le méchant ayatollah"

que "Kadhafi financerait le débarquement à Anjouan". Dans cet article, "B.A." parle des "arrestations quotidiennes", des "prisonniers victimes d'abus sexuels", des "fonctionnaires révoqués ou privés de leurs salaires", de "l'exil de plus d'un millier de personnes" comme de vulgaires "parapés", "ces rumeurs qui naissent place Moroni [Moroni, ndr] à Mutsamudu". Depuis la Réunion, il évoque une "guerre de la salive sur fond de désinformation", alors que toutes ces accusations ont été prouvées (lire p.4). Il poursuit : "La guerre de la salive dégoûte sur les blogs des adversaires de l'actuel pouvoir anjouanaise, décrivant un pays au bord de la guerre civile. Pourtant, rien n'a beaucoup changé à Anjouan (...) Quant aux [arriérés des] salaires des fonctionnaires, c'est devenu une spécificité de l'Union des Comores, et pas seulement à Anjouan. Seules réalités : la voiture d'un proche du président anjouanaise Bacar, Roukia Ahmed Abou, directrice du service des Douanes, a été incendiée il y a une dizaine de jours (...)

Le 25 février, "B.A." assure que "les communications entre l'île rebelle et les autres îles sont interrompues depuis plusieurs jours afin de protéger les préparatifs de guerre", alors que c'est le gouvernement Bacar qui les a définitivement coupées.

Dans un autre article, il reprend à son compte une rumeur selon laquelle les gendarmes anjouanaise "devraient pouvoir compter sur de l'armement lourd ainsi que, dit-on, quelques missiles américains Singer." L'information est pourtant improbable. Selon une source militaire jointe en France, "ces missiles [jadis très nombreux en Afghanistan, ndr] coûtent très cher et ils ne sont fabriqués que par les Etats-Unis, qui savent à l'unité près où ils se trouvent. D'autre part, il faut un vrai savoir-faire pour les propulser. Il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton. Je doute que la gendarmerie anjouanaise possède cette arme et les compétences pour s'en servir."

CERTAINEMENT INFLUENCÉS PAR JEAN-CLAUDE VALLÉE, les éditorialistes du JIR les plus à droite ont sauté sur l'occasion pour faire parler leurs réflexes coloniaux. Alors que la crise actuelle n'a rien à voir avec celle, populaire, de 1997, eux veulent y voir une résurgence. Ainsi dans un édit intitulé "Et pourquoi pas Anjouan ?", Philippe Le Claire n'hésite pas à comparer Ndzuani au Kosovo le 19 février. "Vue du Sud-Ouest de l'océan Indien, l'indépendance du micro-Etat qu'est le Kosovo ne peut manquer de susciter quelques interrogations, à la veille du débarquement, à Anjouan, des forces

armées comoriennes", écrit-il. "Pourquoi les Anjouanaise qui manifestent depuis 1997 leur volonté d'indépendance doivent-ils être châtiés quand la province du Kosovo peut se permettre de faire sécession avec le soutien de l'Union européenne et des USA ? Il est vrai que s'agissant de nos voisins anjouanaise qui en appelaient à Jacques Chirac en 1997, c'est l'Union africaine qui joue les juges de paix, avec pour assesseurs la Tanzanie et la Libye, nations réputées pour leur tradition démocratique. (...) Anjouan, tout le monde s'en fout. Les malheureux ont déjà fait valoir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sans faire franchement exprès, en 1974, acceptant l'indépendance à la sauce Ahmed Abdallah, pendant que Mayotte s'y refusait. (...) Aujourd'hui, les pauvres bougres sont condamnés à crever de faim en toute liberté, au sein de la République fédérale islamique des Comores ou de son dernier avatar constitutionnel."

Le 20 février, il persiste à faire croire à ses lecteurs -contre toute évidence- que les Anjouanaise soutiennent Bacar et veulent la séparation : "Tout ça pour contraindre les Anjouanaise à demeurer au sein de l'Union où ils crèvent de faim" écrit-il. Quelques jours plus tard, le directeur du journal, Jacques Tillier, que l'on dit toujours bien

informé mais qui, pour le coup, est à l'ouest, y va lui aussi de son couplet colonial. Avec la grosse artillerie cette fois : "Et je vais vous laisser passer un bon week-end, non sans avoir plaidé la cause de ces pauvres Anjouanaise affamés, déguenillés, armés de pétroliers qu'une bande de joveux drilles issus de la Grande Comore, fortement islamisés, financés par Kadhafi (...) s'appête à envahir. Cela étant dit, je ne suis pas certain que, même affamés et sous-équipés, les Anjouanaise ne réussissent pas à dérouter leurs agresseurs. Je fais des vœux pour ça, pour qu'Anjouan la rebelle, qui ne veut pas vivre sous la botte économique de la Grande Comore, 310.000 habitants, les refoute à la mer. Pour qu'Anjouan, 300.000 habitants, l'île musulmane modérée (...) puisse continuer de faire des bras d'honneur aux barbus."

Dans un autre édit, Jacques Tillier en remet une couche -au cas où le lecteur n'aurait pas intégré ou aurait lu d'autres articles mieux informés. Selon lui, "les Anjouanaise (...) ne voient leur avenir qu'à travers la France" et "détestent leurs frères grands-comoriens lesquels sont jaloux de l'indépendance d'Anjouan." Tillier ose même ressortir l'argument mis en avant par le royaliste Pierre Pujo en 1997, selon lequel Ndzuani est "la seule île qui possède

une chapelle catholique gérée par Caritas située sur les hauteurs de Mutsamudu la capitale". Comme si cette présence matérielle changeait la donne spirituelle...

Si l'histoire à Ndzuani ne se répète pas contrairement à ce que souhaiteraient les nostalgiques de l'empire et partisans d'"Anjouan française", la propagande, elle, use des mêmes outils. Les réseaux francfranciscains ne sont pas morts.

RC

¹ Lire à ce propos notre dossier sur le séparatisme, dans *Kashkazi* n°64 (www.kashkazi.com)

² Lire *Kashkazi* n°68

³ En 2005 et 2006, Christian Job avait présenté dans des rapports adressés à ses supérieurs Sambi comme un dangereux prédateur.

⁴ Lire le portrait de Lasbadias dans *Kashkazi* n°66.

⁵ Les articles du JIR sont mis en ligne dès leur parution, sur www.clicanoo.com.

⁶ Contacté par nos soins, M.Vallée n'a pas donné suite à notre sollicitation. Quant à la rédaction du JIR, un de ses responsables a joué les ingénus quand nous leur avons indiqué qu'ils étaient dans l'erreur -ce qui n'a en rien changé la ligne éditoriale du journal à ce sujet.

A Mwali, dans l'attente de la "première guerre"

Exaltés ou désœuvrés, les mille soldats basés à Mwali errent dans Fomboni dans l'attente de ce qui doit être, pour la plupart d'entre eux, le premier véritable combat auquel ils seront (peut-être) confrontés.

C'EST devenu une habitude. Chaque matin, les habitants de Fomboni, la capitale mohélienne, sont réveillés par les chants militaires de l'Armée nationale de développement (AND), en détachement dans l'île pour les besoins du débarquement à Ndzuani. En treillis, tricot vert et rangers, les différentes unités parcourent chaque jour les 8 kms qui relient Fomboni à Bandarsalama, non loin de l'aérogare. La cadence des chants guerriers repris comme un seul homme par le groupe compact, rythme le levé du soleil dans cette île réputée pour sa quiétude.

Ils sont près de mille hommes dépêchés à Mwali depuis un mois en vue de préparer l'assaut contre le régime de Mohamed Bacar. Ces militaires qui ont laissé leur famille derrière eux, commencent à sentir l'éloignement. "On ne s'est pas préparés pour rester à Fomboni plus de 72 heures. La preuve en est qu'on a refusé d'amener avec nous les matelas. Rester quelques jours à Mohéli avant de repartir ne nécessite pas de moyens de logement", explique un sergent de gendarmerie qui, comme ses frères d'arme, profite de ses heures libres pour se promener dans les ruelles de Fomboni. La vie dans l'exiguïté de la caserne locale n'est pas aussi facile que le croyaient ces hommes peu aguerris aux conditions d'une campagne militaire, et aujourd'hui exposés à la pluie et aux moustiques. "Certains des soldats sont logés dans des campements de fortune", lance un autre militaire en goguette.

Au bout de deux semaines d'attente, les soldats ont obtenu des permissions pour sortir du camp. Mais tandis que certains ne savent pas où aller, d'autres n'ont pas de vêtements de rechange... "Comme on a considéré que l'opération était imminente, on a rempli nos sacs de munitions plutôt que d'habits. Les plus nantis sont ceux qui ont avec eux des tee-shirts, qu'ils portent par-dessus leur tenue", se plaint un soldat qui se retrouve en treillis, maillot de corps et sandales, à palabrer sur la place publique près de la préfecture. "Je suis mohélien et je pourrais bien partir chez moi pour me changer. Mais d'abord je ne suis pas venu ici pour rendre visite à ma famille ; ensuite, je suis solidaire avec mes frères", déclare un jeune gendarme en short et chaussures de nylon. Comme lui, ils sont des dizaines à errer dans Fomboni sans véritable but...

Heureusement que Mwali est à 30 minutes d'avion de Ngazidja. Par téléphone, les soldats réclament à leur famille des vêtements pour remplacer ces tenues que certains portent depuis trois semaines. Chaque

avion est accueilli par des soldats qui cherchent non pas à contrôler les appareils, mais à guetter la moindre personne commissionnée par leur famille... "On récupère les habits, rien que pour pouvoir laver les uniformes", affirme un soldat plus chanceux que les autres, car sa femme lui a envoyé de l'argent en plus des vêtements. De son côté, l'état-major a fait venir des matelas pour installer confortablement les troupes. "Maintenant, il reste à en finir avec les moustiques", se moque un militaire au téléphone...

Officiers et hommes de rang arpentent les rues, à pieds le jour, dans des bus et 4x4 lancés à vive allure la nuit... Aux yeux d'une population qui connaît chaque homme de la compagnie basée habituellement sur l'île, ces centaines de nouveaux venus ne passent pas inaperçus. "Parfois, j'ai peur de sortir le soir. Depuis qu'ils sont ici, ils n'ont fait de mal à personne. Mais j'évite de sortir toute seule", avoue une enseignante qui loge juste à côté du camp. Les commerçants, eux, se frottent les mains : grâce aux militaires, qui ont perçu en janvier le rattrapage de deux mois de salaire, l'activité économique connaît de beaux jours. Les réservations dans les compagnies aériennes se font une semaine à l'avance. Le secteur hôtelier profite lui aussi de cette aubaine. "Depuis un mois, je n'ai pas de place. Toutes les chambres sont

"Les plus nantis sont ceux qui ont avec eux des tee-shirts, qu'ils portent par-dessus leur tenue."

prises. Si ce n'est pas les militaires, ce sont des clients comme des journalistes qui sont venus pour le débarquement", se félicite Youssouf, propriétaire d'une pension au cœur de Fomboni. Même si la plupart des denrées utilisées par l'armée viennent de Moroni, des pénuries comme celle du pain se font sentir ici et là. Le prix de la banane verte s'est envolé à cause des militaires, qui en achètent des quantités considérables pour leur famille chaque fois qu'un navire part à destination de Ngazidja.

Voici un mois, les habitants de Fomboni ont également vu naître la radio *Ukombozi* (Libération). Cette nouvelle fréquence destinée à arroser Ndzuani pour



Ci-dessus, des déserteurs de la gendarmerie anjouanaise qui ont rejoint l'AND en décembre.

"chauffer" la population et les dirigeants en attendant le débarquement, est logée dans l'enceinte de la gendarmerie. A longueur de journée, la radio émet en boucle messages "patriotiques", chansons et ordres militaires. "Tous nos spots et messages sont contrôlés directement par l'état-major. Aucune émission ne passe à l'antenne sans son aval", explique un journaliste de Radio Comores réquisitionné pour assurer la propagande. Et le chef des armées de signifier que "l'utilité de cette radio sera perçue lors du débarquement"... Voire : à Ndzuani, les autorités arrivent à brouiller les ondes, si bien que les émissions de la radio de la "Libération" n'arrivent que rarement aux oreilles des Anjouanais.

Ala caserne, la plupart des hommes continuent d'afficher leur détermination. "Lorsqu'on s'engage, on nous dit toujours qu'il y a des moments où on sacrifie des vies pour la nation et la République. Aujourd'hui le sacrifice, c'est nous, et nous sommes prêts à nous immoler", clame fièrement un jeune soldat. "Nous sommes très excités de participer à cette libération et aucun parmi nous n'hésite. Si nous avons refusé les matelas au départ de Moroni, c'était pour garder la détermination gagnée depuis *Isoumdzou*", ajoute un autre qui souhaite "partir rapidement à Anjouan pour quitter enfin ces conditions de vie". Mais l'enthousiasme tend à s'amenuiser avec l'attente et l'incertitude. Sans informations sur le déroulement de l'opération, les soldats de base ne cessent de s'interroger sur la durée de leur séjour à Fomboni. "On est fatigués car on a pas de nouvelles. Pourtant, on n'a qu'une seule envie : partir vers Anjouan", témoigne l'un des deux qui traînent dans Fomboni pour trouver de

quoi s'occuper en dehors des heures de travail.

Séparé de la piétaillé, l'état-major est lui installé à la sortie nord de la ville, au Relais Singani, l'un des plus grands hôtels de l'île. Le bâtiment est surveillé comme une forteresse. A l'abri des regards, les hauts gradés organisent et affinent les derniers détails de l'opération. Les officiers ne partagent pas les mauvaises conditions d'hébergement qu'endurent les hommes de troupe, mais l'éloignement commence à leur peser eux aussi. Le discours officiel, lui, se veut enthousiaste : "Nous sommes sur le chemin d'Anjouan et jamais nous ne ferons marche arrière", martèle sans relâche le chef d'état-major, le colonel Salimou Mohamed Amir. Un autre colonel affirme que "depuis que l'armée comorienne est créée, elle n'a jamais su montrer ses capacités comme aujourd'hui. C'est la première et la dernière guerre".

Ces derniers temps, le centre de décision tend à se déplacer vers Itamia : ce petit village de pêcheurs est le plus proche des côtes anjouanaises. La Maison de la tortue, qui abrite les activités de la communauté, a été réquisitionnée pour accueillir la base de commandement. "Les chefs viennent presque tous les jours à Itamia pour se réunir et préparer leur opération", indique un villageois, qui affirme que les habitants "commencent à en avoir marre". "Ils nous ont dit qu'ils prenaient la Maison de la tortue pour 48 ou 72 heures, mais ça fait trois semaines qu'on ne peut plus y entrer et on n'a pas pu voir le match de la Coupe d'Afrique [de football, ndr]. Maintenant quand on les voit on leur demande : 'Vous allez partir quand ?'"

Ahmed Abdallah (avec LG)

Sambi / Idi : un conflit à couteaux tirés

Des divergences dans la gestion de certains dossiers sensibles sont à l'origine du conflit ouvert qui oppose au sommet de l'Etat le président et son vice-président. Une première.

LA crise anjouanaise a imposé une trêve au conflit ouvert qui oppose depuis plusieurs mois Ahmed Abdallah Sambi à son premier vice-président, Idi Nadhoim. Si le tandem est ainsi contraint de sauver les apparences pour sortir de l'imbroglio anjouanais, quelque chose est bel et bien cassé. La lune de miel passée, les difficultés de la gestion quotidienne des affaires et l'organisation de l'appareil de l'Etat éloignent de plus en plus les deux hommes. Les affinités de campagne ont laissé place à l'animosité qui commence à déborder des murs de Beit-Salam, lézardés par moult contradictions.

D'un côté, un président qui se plaint de ne pas disposer des compétences indispensables à la mise en œuvre de sa politique mais qui, en réponse, brandit la morale comme seule pédagogie. En face, un bras droit qui demande le retour aux classiques de la politique, estimant que celle-ci a besoin de s'appuyer sur des piliers si elle veut éviter le naufrage. Deux visions divergentes qui donnent l'impression d'un pouvoir à deux têtes : où l'on est du côté de Sambi, ou de celui d'Idi. Comment en est-on arrivé là ? Le clash autour de l'affaire Harimiya Ahmed est représentatif de ce conflit au sommet.

Nous sommes début janvier 2008. Le Parquet ouvre une information pour détournement d'une somme de 29 millions fc (58.000 euros), saisie par la justice dans le cadre d'une affaire d'escroquerie et placée sur le compte bancaire de l'avocate sur la base d'une ordonnance du juge d'instruction en juillet 2007. Après l'avoir entendue, la juge chargée de l'enquête décide de placer M^e Harimiya sous contrôle judiciaire. Alors que la presse fait ses manchettes sur la mise en examen de l'avocate, pour Idi Nadhoim, "c'en est trop !" Le vice-président se sent personnellement visé par la mise en cause de sa protégée, qui s'avère être à la fois sa conseillère juridique, l'avocate du gouvernement de l'Union et la présidente du barreau de Moroni. "Je ne peux pas accepter qu'on humilie ainsi mes amis" s'est-il emporté, n'hésitant pas à rendre Sambi responsable d'une affaire qui relève aux yeux du clan Harimiya, de la disgrâce publique. La conseillère du vice-président dénonce d'ailleurs "une tentative d'humiliation" de sa personne et montre du doigt le ministre de la Justice, Mourad Saïd Ibrahim, qu'elle accuse d'être l'instigateur de la cabale.

Alors que le scandale touche des habitués du palais de Justice, Sambi soutient quant à lui son ministre au cours d'une déclaration à la télévision. Le geste de trop qui décide Idi Nadhoim à porter le conflit sur la place

publique en se présentant aux côtés de Harimiya Ahmed, lors d'une conférence de presse qu'elle a organisée pour se défendre.

Si cette affaire a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, l'animosité entre le chef d'Etat et son bouilliant vice-président couve depuis l'entrée des deux hommes à Beit Salam. Héritant de l'imposant portefeuille de l'Economie, des Finances, des Transports et des Télécommunications, Idi Nadhoim tient dès le début à rester le maître de son département. Mais il essuiera un premier revers lors des nominations aux juteuses directions générales des entreprises publiques, que les hôtes de Beit Salam réservent à leurs partisans. Le chef de l'Etat fait le choix de Mohamed Charikane à la tête de la très convoitée direction de Comores Télécoms, contre la proposition de son vice-président en charge de ce département. Idi Nadhoim, qui défendait la candidature de son ami Ibrahim Abdallah, parvient à le placer à la direction générale de la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), mais n'encaisse pas la décision

présidentielle.

Depuis cet épisode, il y a comme deux clans autour du pouvoir. Les deux hommes se heurtent régulièrement sur la plupart des dossiers importants. Dans la gestion chaotique du différend judiciaire opposant la Banque pour l'Industrie des Comores (BIC) et la société d'import-export Nicom (lire *Kashkazi* n°66), le vice-président prend fait et cause pour les magistrats qui ont condamné la BIC et se démarque de la position du président Sambi qui, devant les implications politico-diplomatiques du dossier, a mis en doute la probité de l'institution judiciaire, suivant ainsi son

"Je suis un élu et j'ai des gens qui ont investi leur énergie et leur argent dans l'élection présidentielle."

ministre de la Justice.

La liste des reproches adressés par Idi à Sambi est longue. Le journal *L'Archipel* parle d'un "mémoire" que les deux vice-présidents devraient remettre au chef de l'Etat pour exposer leurs griefs". Ceux-ci concernent tous les registres. Sur une question hautement politique comme le litige franco-comorien sur Maore, on apprend que le premier vice-président n'aurait pas apprécié les "décisions unilatérales"

des proches du dossier qui auraient contraint le chef de l'Etat à modifier, entre deux avions, des passages de son discours aux Nations Unies en échange d'une entrevue avec le président français Nicolas Sarkozy, précise une source sûre. De menus sujets de la gestion quotidienne des affaires de l'Etat, tels que la répartition des bourses d'études à l'étranger, les affectations dans les hautes sphères de l'administration, les nominations des ambassadeurs, enveniment régulièrement les relations.

Aux dires de certains proches de Beit-Salam, ces tensions s'expliqueraient par "un déficit de communication entre le chef de l'Etat et ses deux vice-présidents". Mais pas seulement. Pour Idi Nadhoim, les vice-présidents sont co-responsables du régime, une réalité à laquelle le chef de l'Etat n'accorderait que peu d'importance. "Je suis un élu et j'ai des gens qui ont investi leur énergie et leur argent dans l'élection présidentielle, Sambi ne peut pas ne pas en tenir compte", râle-t-il. Alors que Sambi se plaît à rester sans parti, Idi s'est battu pour donner au régime une base politique en incitant à la création du Mouvement des citoyens pour la justice et le progrès (MCJP). Une mouvance présidentielle qui n'arrive pas à prendre son envol du fait de la distance du chef de l'Etat, peu disposé à s'y investir. "Il ne fait pas la part des choses et ne défend pas ses amis", regrette Idi.

Une désaffection que l'on peut expliquer par les trajectoires différentes des deux plus fortes personnalités du régime. Les deux hommes se sont connus à la veille de la

campagne pour l'élection à la présidence de l'Union, en 2006. S'ils ont en commun le goût des affaires -tous deux sont des entrepreneurs- et une certaine conception libérale de l'économie qui passe par l'investissement étranger, gage à leurs yeux du développement, tout le reste les différencie.

De quelques années l'aîné de Sambi, Idi Nadhoim est le pur produit du pragmatisme anglo-saxon, alors que le chef de l'Etat est un orientaliste qui pratique un libéralisme mesuré. Ce qui développe deux styles de gouvernance. Alors que Sambi paraît se conforter au pouvoir et cherche à prendre l'étoffe du chef, pour Idi Nadhoim, ce n'est pas une fin en soi, même s'il ne refuse pas les prérogatives et les avantages que le pouvoir lui procure. Plus réactif, il critique la "sommolence" des membres du gouvernement, notamment lors des Conseils des ministres, et rejoint sur ce point l'impression du président Sambi "d'être mal entouré". Mais si le président se plaint sans agir, Idi n'hésite pas à exprimer sa désapprobation et à marquer sa distance s'il le faut.

Cette situation délicate pose à nouveau la question de la Constitution de l'Union des Comores, et de sa difficile application. Le chef de l'Etat et ses deux vice-présidents sont en effet élus collectivement lors du scrutin présidentiel ; le départ de l'un entraînerait forcément une crise politique aux contours flous. Une crise que seul semble retarder, pour l'instant, la rébellion du colonel Bacar, qui a elle aussi pour origine le contrôle des compétences...

Kamal Eddine Saindrou

Idi Nadhoim et Ahmed Abdallah Sambi (tous deux assis), lors d'un meeting politique en 2006.



des chiffres trompeurs

Maore : les faux-semblants d'une

Tandis que l'Iedom parle d'une bonne année 2007, les grands patrons de l'île mettent en place un lobby pour obtenir plus de fonds de l'Etat. On continue donc sur la voie d'une économie artificielle basée sur l'assistanat...

TOUT va bien dans le meilleur des mondes. Ou presque. C'est l'Institut d'émission des départements d'outremer (Iedom) qui le dit - lors d'une conférence de presse le 13 février, l'Institut a dévoilé les premières conclusions de son analyse de l'économie mahoraise en 2007¹. Aussitôt, les médias répercutent : "Tout n'est pas parfait, mais l'économie mahoraise se porte bien globalement", souligne *Mayotte Eco* (n°117, 15/02/08) : "Ce bilan apparaît plutôt positif", conclut *Le Mahorais* (n°187, 19/02/08).

L'étude de l'Iedom ne laisse guère de doutes, avalanche de chiffres à l'appui. Avec une croissance annuelle d'environ 10%, l'économie mahoraise "poursuit sa relance, entamée fin 2005", enseigne le document. Premier indicateur de cette "croissance" : la consommation des ménages "favorisée" par des crédits à la consommation en forte hausse (+22%) et la revalorisation du Smig de 17% en 2007. Le marché automobile a lui aussi augmenté de 22% : presque 1.300

véhicules neufs ont été achetés en 2007, contre un peu plus d'un millier en 2006. A la fin du mois de novembre, les données fournies par les douanes indiquaient également une hausse des importations de l'ordre de 13% pour les denrées alimentaires, et de 4% pour les textiles. Bref, les Mahorais consomment.

Ils investissent aussi, soutient l'Iedom. Les crédits à l'habitat ont progressé de 21% au cours de l'année écoulée. Les entreprises ne sont pas en reste et ont augmenté de 39% leurs importations de biens d'équipement. Les crédits d'exploitation et d'équipement sont aussi en nette hausse, favorisés par le niveau élevé des commandes publiques. Ainsi le BTP se porterait à merveille selon l'Iedom, grâce aux nombreux chantiers mis en branle en 2007. Le discours est loin d'être le même sur le terrain : "Pour les gros, oui, tout va bien, mais pour les petits, ça ne va pas du tout", affirme-t-on du côté de la Fédération mahoraise du bâtiment et des travaux publics (FMBTP).

L'Iedom le reconnaît : les délais de paiement des clients publics sont trop longs - certaines communes doivent encore payer des factures datant de 2006.

La "conjoncture favorable", terme employé par l'Institut, serait également à l'origine de la baisse du taux de chômage, qui était évalué fin 2006 à environ 25%, contre plus de 40% en 1997 et 30% en 2002. Selon l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi), il y avait 13.946 demandeurs d'emploi au 31 décembre 2007².

Seul bémol à ce tableau idyllique : "L'inflation s'est encore accélérée" au rythme de 5% cette année. Une hausse des prix deux fois supérieure à celle enregistrée en France hexagonale. Cette particularité s'explique selon Thierry Beltrand, directeur de l'Institut, par plusieurs facteurs : l'importation de l'inflation métropolitaine, les difficultés d'approvisionnement maritime qui imposent le surstockage et l'utilisation du fret aérien pour les produits frais, la hausse du prix du carburant, la hausse du Smig et la faible production agricole. On notera qu'il n'est à aucun moment fait allusion aux abus des grandes surfaces, qui augmentent bien souvent les prix de manière vertigineuse, comme le dénoncent régulièrement l'Association Oudailia haqui za M'mahore et l'Association des consommateurs de Mayotte (Ascoma).

Autres nuances soulignées par l'Iedom : l'agriculture connaît toujours de grandes difficultés "liées à un manque de formation, d'organisation, de main d'œuvre et de moyens de commercialisation", tandis que la balance commerciale est toujours large-

ment déficitaire. "Les exportations couvrent à peine 2% des importations", note M. Beltrand. Un score largement inférieur à celui des autres territoires d'outremer (autour de 10% à l'exception de la Nouvelle Calédonie, favorisée par ses ressources minières) qui ne va pas en s'améliorant puisque les rares produits exportés ont connu en 2007 une forte baisse. "La production d'ylang a été divisée par deux et

pas partagée par la majorité de patrons, ni même des syndicalistes. Le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Michel Taillefer, avoue son scepticisme. "L'économie mahoraise est une économie administrative : elle fonctionne uniquement avec les transferts de fonds de l'Etat et de l'Europe. Fermez le robinet, et tout se casse la gueule", fustige-t-il. La preuve : l'analyse de l'Iedom se base, pour annoncer "le beau temps", sur deux domaines directement liés aux fonds publics : le BTP qui, à Maore, fonctionne en grande partie sur commandes publiques ; et la consommation des ménages, dont la hausse est surtout perceptible chez les fonctionnaires - avec l'apparition d'une bourgeoisie certes aisée, mais très minoritaire³.

Boinali Saïd Toumbou, secrétaire général de la Cisma-CFDT, porte le même jugement. "C'est la commande publique qui fait marcher l'économie de Mayotte, or un système basé sur la commande publique, ce n'est pas une économie viable. Nous sommes dans une économie administrative et non libérale. Les entreprises font fonction d'entreprises d'Etat. On se rapproche donc du système soviétique." Surtout, "nous sommes dans une économie artificielle, sous perfusion". Cependant, "le fait que l'Iedom se réjouisse de la situation n'est pas étonnant : c'est une institution de l'Etat, qui sait ce qu'elle dit et fait".

"L'économie mahoraise est une économie administrative : elle fonctionne uniquement avec les transferts de fonds de l'Etat et de l'Europe."

celle de vanille a été quasiment nulle", rapporte Thierry Beltrand. Seule l'aquaculture a multiplié par deux son activité, réalisant 393.000 euros d'exportations au premier semestre 2007.

A entendre le discours de l'Iedom donc, il y a de quoi sourire. L'on peut s'étonner de l'optimisme de l'analyse présentée, alors que l'agriculture -économie populaire de base- est moribonde, que les richesses d'antan -ylang, vanille- s'éteignent à petit feu, et que les "petits" dans les secteurs de l'artisanat et du commerce semblent voués à disparaître³. Cette analyse n'est d'ailleurs

Présent dans l'ensemble des départements ultramarins, l'Institut est la caution d'un système qui a partout échoué. Le secrétaire d'Etat français à l'Outremer Christian Estrosi la lui-même reconnu début février, à l'occasion de la présentation de la Loi-programme qui doit rebooster l'économie des DOM-TOM. Selon ce projet, "il apparaît que les transferts financiers ont atteint aujourd'hui une certaine limite. Ils n'ont pas permis de traiter les problèmes de fond des économies ultramarines : le manque d'ouverture des collectivités sur leur zone géographique en raison de la prédominance des échanges avec la métropole ; le manque de spécialisation sur des secteurs à forte valeur ajoutée et la petite taille des PME, comparativement à la métropole ; un retard avéré en matière de formation professionnelle ; les besoins en termes de logements sociaux ou d'équipements technologiques". Estimant qu'il n'y aura "pas de développement sans entreprises performantes", le ministère souhaite privilégier l'épanouissement des entreprises privées, notamment en donnant la possibilité de créer des zones franches -ce qui n'est pas prévu à Maore. Il s'agit d'une petite révolution.

Le constat d'échec n'est pourtant pas nouveau. En 1982 déjà, Henri Emmanuelli, alors chargé des DOM-TOM auprès du gouvernement socialiste, faisait un état des lieux dramatique de la situation économique : "L'absence de définition d'une politique économique adaptée a pesé lourd dans le cheminement économique des DOM. L'application, aveugle souvent, insuffisamment nuancée toujours, des réglementations nationales et européennes n'a pas permis de répondre aux défis que la géographie a lancés à ces départements" affirmait-il.

Quand les monopoles font la loi

RÉGULIÈREMENT, LES MONOPOLES DE FAIT EXERCÉS par certaines entreprises à Maore sont dénoncés par les associations de consommateurs ou les élus : celui d'Air Austral dans le domaine aérien ; celui de Total dans la distribution de carburant... Plus rares sont les remises en cause de monopoles moins flagrants, et pourtant plus pénalisants. Ainsi dans le commerce, l'Association des consommateurs de Mayotte (Ascoma) n'hésite plus à parler de situation scandaleuse. "Certes, il y a deux sociétés qui se partagent la grande distribution [le groupe Bourbon qui possède les magasins Score et Snie et le groupe Sodifram, ndr], mais quand on observe les prix pratiqués, on peut affirmer que ces deux groupes s'entendent pour garder un niveau de prix en deçà desquels ils ne descendent pas. C'est exactement comme si on était en situation de monopole", assure Saïd Hamidouni Rifay, président de l'Ascoma. Cela aboutit à des hausses de prix parfois subites et non motivées, regrette l'association, relayée par une autre organisation, Oudailia haqui za m'mahore, selon laquelle "les +17% du SMIG [en 2007, ndr] ne compensent pas" les augmentations "énormes et inimaginables". Un membre de l'Iedom le confirme sous l'anonymat : "Il y a une totale opacité au niveau des prix qui sont fixés comme le distributeur le sou-

haite, avec des marges parfois extraordinaires. Or les gens continuent à acheter même si ça augmente. On l'a vu lors du Ramadan : le prix des mabawa a flambé, mais cela n'a pas empêché les gens de continuer à en acheter." Ainsi "à Mayotte, il y a une totale déconnexion entre les prix fixés et le coût réel des marchandises", tandis que les grands groupes réalisent "des bénéfices importants". M. Rifay propose, pour y remédier, d'imposer des règles et d'imposer de force la concurrence. "En France, il existe des textes qui permettent de lutter contre les monopoles. Pourquoi ne les applique-t-on pas ici ?"

LES COLLECTIVITÉS -DÉPARTEMENTALE et communales- subissent un monopole plus dérangeant encore : celui du BTP. Malgré la concurrence exercée par la SMPTEC et quelques moyennes sociétés, la Colas et sa filiale la SMEC raflent une grande partie des marchés publics. Les données du Conseil général indiquent que plus de 60% des marchés récents ont été gagnés par l'entreprise implantée à Maore depuis le milieu des années 70. La prime à l'ancienneté ? Oui, affirment nombre de responsables de structures publiques. "Des liens privilégiés existent entre la direction de l'Équipement et la Colas du fait de leur histoire. L'habitude fait qu'on va plus facilement travailler avec une entreprise que

l'on connaît", reconnaît un cadre du Syndicat mixte intercommunal de l'aménagement de Mayotte (Smiam). Le fait, en outre, que la Colas soit la seule entreprise de l'île à maîtriser la technique de l'enrobé -pour les routes- joue dans cette domination. Cependant, d'autres critères entrent en jeu, moins avouables. "La Colas pratique toujours la même technique", s'emporte un cadre du Conseil général. "Lors de l'appel à concurrence, elle propose un coût très bas, puis au fil des mois elle multiplie les avenants qui font considérablement augmenter le coût final." Le cas du port de Longoni est ainsi remarquable : initialement évalué à 30 millions d'euros, il a, au fil des années, doublé, passant en 2007 à 63 millions.

D'AUTRES TECHNICIENS qui travaillent dans les municipalités dénoncent eux aussi ce dumping après-coup. "Ils font toujours comme ça. Ils nous disent : c'est à cause de l'inflation", mais nous aussi nous avons nos techniciens, et eux aussi calculent en fonction de l'inflation. Or eux n'arrivent pas à ces sommes folles", indique le secrétaire général d'une grande commune -qui a souhaité conserver l'anonymat en raison de la campagne électorale. Selon lui, "on ne peut rien faire, car si on veut annuler ou arrêter avant qu'un nouvel avenant ne soit fait,

cela fera perdre du temps. Pour les élus, qui ont des délais liés aux élections, c'est inacceptable. Les entreprises le savent et en profitent." Résultat : "On est obligés d'abandonner certains marchés car les prix sont exorbitants."

COMMENT EXPLIQUER ce monopole ? Outre l'exiguïté du territoire -donc du marché-, les cadres du Smiam et du CG suspectent une entente illicite entre les deux grands groupes du BTP présents dans l'île. "La Sogea [qui appartient au groupe Vinci] a l'eau, la Colas [groupe Bouygues] les routes et le bâtiment, et tout le monde est content", affirme-t-on au Smiam. "Les autres ne sont que des petites entreprises qui ne peuvent rivaliser et ramassent les miettes." Boinali Saïd Toumbou, secrétaire général du syndicat Cisma-CFDT, y voit une autre explication, plus théorique : "Nous sommes dans un système de type colonial à Mayotte, dans l'économie comme ailleurs. Or les trois piliers d'une administration coloniale sont l'administration elle-même, l'armée et les entreprises. Ces dernières jouent un rôle de service public ; elles sont donc inévitablement liées à l'Etat, qui leur garantit en échange une certaine sécurité. Il n'y a donc pas de concurrence." Selon lui, la seule façon de remédier à ce système monopolistique serait de revoir les fondements de l'économie mahoraise.

économie sous perfusion



Le port de Longoni : symbole de l'économie mahoraise et de sa dépendance à la "métropole".

Voilà des années qu'aux Antilles, les économistes tirent la sonnette d'alarme. Dans un ouvrage consacré à l'Outremer publié en 2006¹, l'historien Laurent Jalabert démonte ce système contre-productif : "L'Etat va payer pour conserver ces territoires en poursuivant la hausse du niveau de vie des insulaires (...). Ces masses financières concernent les programmes sociaux, la politique d'aménagement du territoire et l'aide aux secteurs économiques en difficulté, plus des mesures fiscales pour faciliter l'investissement" -exactement ce qui se passe à Maore. Bref, "on se contente de combler les retards par rapport à la métropole"².

L.Jalabert établit ainsi un bilan guère reluisant de l'action publique dans le domaine économique aux Antilles : "Si, depuis 1946, le niveau de vie des Dominiens a largement augmenté, les bilans économiques et sociaux régulièrement établis par les hauts-fonctionnaires affectés dans les DOM, et versés aux archives publiques, sont négatifs et insistent sur la persistance d'une structure économique bancale, qui traduit un mal-

développement récurrent. Or Paris, relayé par les collectivités locales depuis la décentralisation, maintient sans relâche, jusqu'à nos jours, les orientations originelles. (...)"

Se basant sur le retard économique des DOM, les gouvernements de la IV^{ème} République, puis ceux de la V^{ème}, vont mener une politique d'aide au développement passant par d'importants transferts publics, à commencer par les secteurs sociaux (hôpitaux, dispensaires, écoles), aux Antilles comme à Maore. "Ce choix s'inscrit dans l'esprit de la loi de départementalisation de 1946 qui considère implicitement qu'il existe une continuité territoriale entre la France métropolitaine et les DOM, et que l'assimilation économique et sociale doit être accomplie. Pour cela, les gouvernements accentuent leurs aides aux DOM, mais cela perdure encore aujourd'hui." Or des territoires qui vivent comme Maore sous perfusion n'ont aucun avenir.

Ainsi, "non seulement cette politique est contre-productive, mais elle n'est pas effica-

ce : le bilan quantitatif est à nuancer. La Guadeloupe est la région de l'UE qui dispose du plus petit PIB, la Guyane est quatrième, la Martinique septième. Enfin, la volonté du pouvoir central de faciliter le rattrapage économique entre la France et les DOM n'a pas pu se concrétiser. (...) On a bien un développement économique qui laisse aux pouvoirs publics le seul investissement productif, et aux acteurs privés l'investissement lucratif. Les uns permettent la croissance en la finançant à perte, les autres en récupèrent les fruits, soit par la réalisation de projets publics, soit par l'endettement des ménages. Résultat : assistant, fort taux de chômage, nombreux RMistes."

Le tableau ne varie guère à Maore, où une minorité de grosses entreprises amasse des gains formidables, aidée en cela par le système monopolistique en vigueur dans l'île, notamment dans le BTP, l'énergie et la distribution (lire ci-contre). Pendant ce temps, la majorité des PME triment, les salariés font le dos rond, et l'assistant n'est minoré que par l'absence des prestations sociales en

vigueur dans le reste du territoire français. "Seul l'Etat providence reste la clef du développement, à l'encontre de toute l'évolution économique mondiale contemporaine", renchérit L. Jalabert. "Le tissu économique local est incapable de procurer le niveau de vie tant espéré et revendiqué, d'où le malaise social grandissant." Pour l'historien, "il s'agit d'une forme moderne de colonisation" que l'on reproduit à Maore malgré son échec.

"La dépendance induit des mauvaises habitudes, lesquelles rendent de plus en plus difficile le saut vers l'indépendance."

Certes, la consommation est toujours plus importante -ce dont se réjouit l'edom. Normal, analyse Laurent Jalabert : "La population a tacitement accepté la politique de l'assimilation en se jetant corps et âme dans la société de consommation occidentale importée et relayée par les distributeurs. Les besoins en revenus sont devenus le poumon de la population. Or ils aspirent à mener une vie comparable de celle de la métropole, mais ils n'en ont pas les moyens." L'edom a beau constater que l'endettement reste un problème mineur à Maore, il s'annonce comme la question majeure des prochaines années : entre 2002 et 2007, les crédits à la consommation (voitures, électroménager...) sont passés de 30 à 75 millions d'euros -une hausse de 150%. Entre temps, le SMIG a augmenté, entre 2002 et 2007, de 90%.

Si, à court terme, les chiffres peuvent pousser à l'optimisme -la consommation n'est-elle pas, dans les sociétés modernes, l'indicateur premier du bonheur?-, ils sont en fait destructeurs, comme l'affirme Edouard Glissant dans *Le discours antillais*³. "L'habitude de non-responsabilité collective dans la production économique est favorisée par les décisions du pouvoir central qui, empêchant de fait l'apparition d'une production à caractère national, entretient à coups de subventions ou d'aides ponctuelles le maintien de ce que j'appelle la production-prétexte", écrit-il. "Trois caractéristiques en procèdent naturellement" selon lui -toutes trois que l'on retrouve à Maore. Tout d'abord, "la non-solidarité des secteurs économiques" : "Il devient indifférent à un fonctionnaire de Fort-de-France ou à un pêcheur de Sainte-Lucie que la banane du lorrain soit en crise ou les petits planteurs de canne à sucre en faillite." Ensuite, "la vanité des plans sectoriels" : "Mis en place périodiquement à seule fin de prouver qu'il y a une volonté de changement, leur finalité réelle est de maintenir l'équilibre d'un ensemble qui n'est pas destiné à produire." Maintenir l'équilibre, c'est ne pas développer, pense l'intellectuel. Enfin, troisième caractéristique : "la faiblesse des résistances sectorielles", qui "sont d'autant plus aisées à dominer qu'elles ne mettent presque jamais en jeu

une dynamique de l'ensemble du corps social martiniquais".

Ainsi pour Glissant, les subventions d'équilibre telles que pratiquées dans l'ensemble des DOM-TOM provoquent une "hypertrophie du secteur tertiaire" et "entraînent un niveau de vie supérieur au niveau de production (...). La conséquence en est, (...) du point de vue individuel, le développement de mentalités d'assistés". Directeur adjoint du Centre d'études et de recherche sur l'insularité et la mondialisation, Michel Herland note que "la dépendance induit des mauvaises habitudes, lesquelles rendent de plus en plus difficile le saut vers l'indépendance"⁴, qu'elle soit politique ou économique. Une mentalité que l'on retrouve non seulement chez les salariés ou les chômeurs à Maore, mais aussi chez les patrons installés dans l'île de longue date et les responsables politiques, formés à ce modèle de pensée.

Au lieu de défendre une vraie libéralisation qui mettrait leur position de monopole en danger, les grands patrons passent leur temps à réclamer plus de subventions. La réponse à l'échec de la politique étatique, on va la chercher... au niveau de l'Etat. Les patrons ont reproduit ce schéma le 25 février dernier, lorsque les plus influents d'entre eux se sont retrouvés à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour mettre en place un lobby pro-Maore auprès des ministères. A noter, ce n'est pas anodin, que le patron de la Colas et la directrice de la Snie, deux sociétés qui profitent de la situation monopolistique de l'économie locale, étaient parmi les présents, de même que Serge Castel, qui a fait sa fortune grâce aux subventions de l'Etat données à son centre de formation professionnelle... L'objectif de cette dynamique est de faire entendre la voix de l'île dans le cadre de la Loi-programme évoquée plus haut. L'ambition est clairement affichée : attirer le plus de fonds publics possibles dans l'île. La preuve en a été donnée à la fin de cette réunion au sommet, lorsque cinq commissions ont été mises en place sur la base de cinq priorités économiques définies par l'assemblée : les exonérations de charges, la défisicalisation, la formation, le désenclavement de l'île et le logement social. Autant de domaines qui demandent un investissement financier de l'Etat...

RC

¹ Téléchargez le document sur www.kashkazi.com.

² Des chiffres à prendre avec précaution en raison de la jeunesse de l'ANPE-Mayotte (née en 2005) qui opère une refonte de ses données, et de l'absence de certaines indemnités sur l'île, qui peut fausser la connaissance du nombre réel de chômeurs.

³ Lire *Kashkazi* n°69

⁴ Lire à ce sujet le dossier de *Mayotte Hebdo* sur la bourgeoisie (<http://mayottehebdo.com/>)

⁵ T. Michalon (dir.), "Entre assimilation et émancipation, l'outre-mer français dans l'impasse?", Les Perséides, 2006

⁶ L.Jalabert, "La politique économique et sociale dans les DOM depuis 1945 ou l'histoire d'un mal-développement", in opus cité en 5.

⁷ E. Glissant, "Le discours antillais", Folio essai, 1997

⁸ M. Herland, "Insularité, dépendance et développement", in opus cité en 5.

Entre médecine, tisanes et prières,

Comment les Comoriennes vivent-elles leur accouchement à la maternité, hors du cocon familial qui orchestrait autrefois la naissance ? Affolement des jeunes mères à Ngazidja, ruses des koko à Maore... Les sages-femmes racontent.

LE CALME du crépuscule n'est déchiré que par de longs cris, ce soir-là à la maternité de l'hôpital El-Maarouf, à Moroni. La jeune femme qui lance ses invectives délirantes à la ronde n'en est pourtant qu'au début des contractions. Ses compagnes de chambre - deux salles qui communiquent accueillent les six tables d'accouchement, les femmes en travail et la pouponnière - ne disent rien. Les sages-femmes s'activent, indifférentes. "Celle-ci n'est qu'en début de travail, mais c'est son premier enfant", expliquent-elles. "Les femmes manquent d'informations" ajoute Fatima Ali Mohamed, qui travaille à la maternité depuis 1994. "Il n'y a pas de centre d'éducation pour le couple. Comment l'accouchement se déroule, comment tu vas te sentir... nous essayons de leur expliquer, mais c'est insuffisant. Dès les premières contractions, il y en a qui poussent des cris, qui se déperjurent, qui se blessent avec leurs dents... on est parfois obligées d'appeler un vigile !" "Les primipares sont affolées", confirme Ramlata Hassan Ahamada, secrétaire générale de l'Association des sages-femmes des Comores. "C'est dû au stress. Elles ne sont pas bien préparées."

Quand l'accueil a été mauvais, les femmes se réfugient dans les djinns. C'est pour elles une façon d'éviter les discussions avec les sages-femmes.

Pour la major du service, Batouli Jaffar, le comportement du personnel n'est pas étranger à la panique des parturientes. "Certaines disent aux femmes : 'C'est toi qui l'a voulu cet enfant, pourquoi tu cries ?' Quand l'accueil a été mauvais, les femmes se réfugient dans les djinns. C'est pour elles une façon d'éviter les discussions avec les sages-femmes. Mais quand je leur demande : qu'est-ce qui ne va pas, on t'a grondée ? Elles s'emparent, me racontent ce qu'elles ont subi et laissent tomber les djinns." Ramlata avoue de son côté que "certaines d'entre nous déconcent. Quand la femme vient, il faut la rassurer : 'Je m'appelle Untelle, je suis de tel village, tu es avec nous, nous sommes tes sœurs...' Mais toutes les sages-femmes ne le font pas."

Il faut dire qu'il y a un monde entre la manière dont les enfants naissaient traditionnellement, et l'accouchement en milieu hospitalier. Les femmes sur le point de donner la vie avaient coutume de voir graviter autour d'elles toute une foule aux petits soins et préoccupée uniquement de leur réussite. La matrone que l'on envoyait chercher était choisie avec prudence : s'il ne s'agissait pas d'une parente, il fallait au moins qu'elle soit réputée pour son bon cœur, et dans de bonnes dispositions à l'égard de la famille. Aux premières douleurs, la cour s'emplissait de voisines qui aidaient par leur chant la parturiente à supporter la souffrance. Elles appelaient la bénédiction d'Allah sur leur amie qu'elles comparaient souvent au pêcheur parti au large, luttant au milieu du mauvais temps... Elles s'efforçaient de couvrir ses cris et de lui faire répéter les noms du prophète et de ses compagnons.

"Toutes les femmes étaient là, réunies avec des chansons pour soutenir celle qui accouchait, et moi je lui disais de pousser", se souvient une ancienne matrone d'Icôni. "Je lui répétais : 'Tu vas y arriver !' " Si la femme, nourrie depuis sa jeunesse de récits sur les affaires de l'accouchement, pouvait être terrorisée, son entourage partageait directement sa peur. Elle savait aussi que pour la protéger des jeteurs de sort, on avait appelé le mwalimu, que les invités priaient pour elle et l'enfant tout en se régaland d'une chèvre abattue pour l'occasion, et que si l'issue était heureuse, leur mère serait la première à chanter et danser. "Quand c'était terminé, tout le monde criait : 'Dieu soit loué !'" conclut la matrone.

A la maternité, personne ne chante ni ne crie, hormis les quelques femmes qui n'en peuvent plus de peur ou de douleur. Assis sur les bancs à l'extérieur du bâtiment, les proches qui attendent sagement en vidant des thermos de thé ont compris que toute effusion bruyante de leur part serait déplacée. Leur parente et amie n'a pas voulu risquer d'être victime des connaissances approximatives des matrones, de l'absence d'encadrement médical et de conditions d'hygiène douteuses : "Souvent, le cordon est attaché avec du fil et tranché avec une lame non stérile ; l'antiseptique, c'est du charbon ; il n'y a pas de révision utérine", énumère Zahara Tiyib, qui a mené dans les années 90 des enquêtes sur les accouchements traditionnels. Comme les maternités rurales, souvent désertées par leur personnel, n'inspirent pas confiance, El-Maarouf concentre l'essentiel des naissances en milieu hospitalier de Ngazidja. Pour le mois de janvier, la maternité totalisait 222 accou-

chements pour une trentaine de sages-femmes réparties entre les consultations, les gardes et les différents services. "Toutes les femmes désirent accoucher ici car elles se sentent en sécurité", affirme Fatima Ali Mohamed, qui travaille à la maternité depuis 1994.

Mais les règles de l'hôpital n'ont rien à voir avec celles du village. Une seule personne à la fois est admise dans la salle d'accouchement, où l'Association des sages-femmes a aménagé de petits boxs pour permettre aux pères qui le souhaitent d'assister à la naissance - ils sont encore rares. La future mère est séparée de ses proches par le couloir, le silence, la présence toute proche d'autres parturientes et d'un personnel médical inconnu... "La plupart du temps, les femmes viennent avec tout leur entourage : le mari, la mère, et même le voisin... souvent une dizaine de personnes. Mais l'espace est restreint, on ne peut pas accueillir toute la famille dans la salle d'accouche-

ment !" explique Fatima Ali Mohamed. "Les chants ? Ça nous embêterait parce qu'il y a beaucoup de femmes qui accouchent, alors ce serait la kermesse !", tranche Batouli Jaffar. Quant aux matrones, "si on les laisse entrer, elles regardent ce qu'on fait et essaient de le reproduire au village sans connaître les conséquences."

Réticentes à quitter leur cocon pour affronter cette épreuve, les femmes qui pouvaient se le permettre ont eu pour premier réflexe de faire venir l'assistance médicale chez elles. "Il a fallu poursuivre les sages-femmes qui faisaient des accouchements à domicile", indique la major. "La population trouvait ça mieux d'accoucher à la maison mais en cas de problème on perdait des femmes, le temps d'arriver à l'hôpital." Aujourd'hui, "la majorité des femmes qui ont les moyens préfèrent engager une sage-femme pour suivre leur grossesse", souligne Ramlata. "Puis elles font l'accouchement à l'hôpital, où il y a le minimum d'é-

quipements, accompagnées de leur sage-femme. Le suivi coûte entre 25 et 75.000 fc [50 à 150 euros, ndlr]. Comme on peut passer plus de six mois sans être payées et que le salaire de base est de 65.000 fc [130 euros, ndlr], la majorité d'entre nous cherche des clientes !"

Les moins riches peuvent ainsi se sentir délaissées pour la simple raison qu'une ou plusieurs sages-femmes de garde le jour de leur accouchement, sont aussi attachées au service d'une femme en particulier. Si jamais elles viennent de trop loin ou ne disposent pas sur place d'une personne assez solide et attentive pour les rassurer, elles tombent dans une véritable détresse. "Si on n'est pas à côté d'elles, les femmes ont peur. Certaines te tiennent la robe : ne pars pas, ne me laisse pas !", révèlent les sages-femmes. "Quand tu as toute la famille autour de toi, c'est beaucoup plus réconfortant qu'une structure où l'on reste sur un banc en attendant que l'autre accou-



naître aux Comores au XXI^{ème} siècle

che", remarque Zahara Toiyib. Ramlata estime même que "certaines césariennes pourraient être évitées" si les femmes ne se trouvaient pas dans un tel état d'affolement.

Toutes les sages-femmes ne sont pas pour autant revêches et en quête d'argent, mais l'accueil des patientes n'est pas leur première préoccupation, accaparées qu'elles sont par les lacunes techniques de leur service. "Notre monitoring est en panne depuis 2002. Le stéthoscope que nous utilisons est une méthode archaïque : on suit le bruit du cœur à l'oreille, mais tout le monde n'est pas forcément capable de se rendre compte des anomalies. On devrait avoir une boîte d'accouchement stérile par femme, mais on n'en a que trois en tout. Quand on a 4 ou 5 accouchements successifs, on fait des choses que l'on sait mauvaises : on flambe les instruments avec une allumette, et on les nettoie à la javel au lieu de les mettre à stériliser pendant 30 à 45 minutes."

Les équipes doivent aussi gérer l'arrivée de femmes qui n'ont jamais été suivies. "En un clin d'œil, elles doivent savoir si la femme est aménée, si l'enfant n'est pas trop gros... Et puis, il faut voir combien d'accouchements les sages-femmes peuvent faire. Parfois il se passe 15, 20 naissances sans qu'elles appellent le médecin. Des sièges, des jumeaux... elles font tout. Le médecin vient presque uniquement pour opérer", reconnaît Batouli Jaffar.

"A terme, beaucoup de femmes font aussi le tour du terrain de foot de leur village pour rompre la poche des eaux."

Autre île, autre contexte. A Maore, où les conditions de travail du personnel hospitalier et d'accueil des patients n'ont rien de commun avec les Comores indépendantes, la "lutte" entre la sécurité médicale et la tradition d'accompagnement physique et moral des femmes en couche se livre sous d'autres formes. Si la majorité des familles ont intégré les avantages sanitaires de l'accouchement en milieu hospitalier, de nombreuses femmes continuent de préserver consciemment ou pas leur manière à elles de vivre la naissance.

Dans les maternités de proximité, la cohabitation entre le corps hospitalier et les vieilles femmes qui soutiennent la future mère est souvent cordiale. "On se complète bien", estime une sage-femme. "Les koko sont très effacées. Elles n'imposent pas du tout leur manière de faire. Si on leur dit qu'elles font un truc dangereux, elles nous écoutent." Ce qui ne les empêche pas de se cacher pour faire boire en douce à leur protégée du *ubu* (bouillon de riz) ou des infusions ! En principe, la femme se voit en effet interdire à un certain stade du travail, toute boisson et toute nourriture, afin d'évi-

ter les risques d'asphyxie en cas d'intervention chirurgicale. Certaines sages-femmes sont strictes sur ce point, d'autres font preuve de plus de souplesse en fonction du déroulement de l'accouchement. "On se rend compte que ce qu'elles donnent aux femmes en couche est adapté, car elles vomissent rarement alors que les *mzungu* ne peuvent en général rien avaler", remarque l'une d'elles. Dans d'autres cas, ce sont les *koko* qui reprennent à leur compte les conseils du personnel paramédical. "Elles empoignent la femme de chaque côté et la font courir dans la cour à un rythme musclé", s'amuse la sage-femme. "C'est parce qu'on leur a dit que c'était bon de marcher pendant le travail", rétorque une aide-puéricultrice.

Cette forte présence de l'entourage au dispensaire, mais aussi avant, au domici-

le, semble faciliter les accouchements, observent certaines professionnelles de la santé. "Souvent, le travail est bien avancé quand elles arrivent. Elles ont le col bien dilaté", remarque une sage-femme du sud de l'île. "Elles arrivent, elles se mettent sur la table et elles accouchent", s'étonne une collègue du centre tandis qu'une aide-puéricultrice mahoraise énumère les techniques utilisées à domicile pour accélérer la délivrance : "Les masseuses connaissent les positions pour que le travail aille plus vite. La peau de papaye provoque les contractions. On dit aussi qu'il faut manger car si c'est plein en haut, ça fait descendre ce qui est en bas, et de toutes façons si on vomit, ça fait descendre le bébé ! A terme, beaucoup de femmes font aussi le tour du terrain de foot de leur village pour rompre la poche des eaux. On a même eu une femme qui a marché

depuis le village voisin [environ 3 km, ndr] pour venir accoucher."

Les matrones jouent un rôle d'autant plus important que la préparation à l'accouchement telle qu'on l'entend dans les pays occidentaux, n'existe pas à Maore. Du coup, les jeunes femmes qui ont rompu avec l'accompagnement traditionnel se retrouvent souvent totalement démunies face à la mise au monde de leur bébé. "Les femmes qui ont fait leurs études en métropole et occupent un poste important arrivent seules pour leur premier enfant, au bout de 2 heures de contractions", s'étonne une sage-femme. "Tout ce qui pourrait se passer à la maison, elles le vivent tout de suite dans le milieu médical. Or si le début de travail est difficile, nous, on ne va pas leur proposer des tisanes !"

Ces femmes occidentalisées, parmi lesquelles certaines "choisissent d'accoucher à Mamoudzou pour avoir une chance de subir une péridurale", sont cependant largement minoritaires. Les autres bénéficient de ce qui fait défaut aux Comores indépendantes : un réseau fiable de maternités de proximité, qui permet de se rendre à l'hôpital le plus tard possible, et où la famille n'est pas contrainte de courir à la pharmacie pour acheter le moindre flacon d'alcool. Le stress et la panique en sont diminués d'autant. "C'est rare que les femmes crient", remarque une sage-femme. "Avant de venir, on nous a dit d'appeler Allah au lieu de crier", explique une mère de famille. "Alors on pense à Dieu, on lui demande de l'aide, et on prie."

Lisa Giachino

Accouchements au village : une habitude encore bien ancrée

Personne ne sait combien de femmes sont passées entre ses mains. Maman Mansour, comme on l'appelle affectueusement dans le quartier de Mouzdalifat, à Mvuni, a consacré 46 ans de sa vie à suivre les grossesses et les accouchements de ce village planté sur les hauteurs de Moroni. Cette septuagénaire a débuté à son retour de Madagascar, où elle est née. "C'est depuis que j'ai fait l'expérience d'accoucher à la maison, à Madagascar, que j'ai appris. C'est comme un don que je ne peux pas expliquer. Mais là-bas, je n'ai jamais pratiqué. C'est une fois ici que j'ai commencé ce boulot", raconte Moïnâcha Abdallah de son vrai nom. Elle a cessé d'assister les accouchements il y a peine deux ans, mais il ne se passe pas un jour sans qu'une dizaine de femmes viennent la voir pour préparer l'enfantement. Sans frais de consultation, elle les accueille dans sa petite cabane en paille.

Ce matin, deux femmes d'une trentaine d'années arrivent très tôt. "Nous sommes venues faire un traitement. Cela fait longtemps que je n'ai pas eu d'enfant et je suis venue faire des massages pour tenter d'en avoir. J'ai essayé les traitements modernes et rien n'y a fait", explique l'une d'entre elles, venue d'un village voisin. Les femmes qui, comme elle, n'ont pas confiance en la maternité et préfèrent se confier à des matrones, se comptent par centaines. Mais les raisons de ce choix varient d'un lieu à l'autre. "Bien que Mvuni dispose d'un hôpital, je préfère tout faire à la maison car la dame est douce. Je me sens en sécurité et c'est tout proche de la famille", soutient l'une des patientes de Moïnâcha Abdallah, qui lui a confié la naissance de ses sept enfants. L'éloignement des centres hospitaliers est un autre argument avancé par ces femmes. "Je suis de Chindini et le village est un peu loin de l'hôpital. Lorsque je suis arrivée à terme, j'étais presque obligée

de recourir à une accoucheuse traditionnelle", reconnaît une mère de famille de ce village du sud de Ngazidja.

Mais la raison la plus communément admise est économique. A Mwali, "la plupart des femmes qui arrivent après que l'accouchement a échoué à la maison, sont issues des quartiers ou des villages défavorisés de l'île", observe une sage-femme de l'hôpital de Fomboni. "Lorsque j'entends la voiture s'arrêter en catastrophe devant la maternité, je sais directement qu'il s'agit d'une femme qui nous vient de Ndrodroni, Ndremani ou Kanaleni. Ces localités sont occupées par des habitants à faibles revenus et parfois illettrés." Toutefois relative la sage-femme, "ce n'est pas seulement dû à la pauvreté car la plupart des consultations sont gratuites pour les femmes enceintes. La femme pendant l'accouchement, ne paie presque rien. Elles ne viennent pas à l'hôpital parce qu'elles n'ont pas l'habitude, ou par ignorance."

Pour Zahara Toiyib, qui a mené dans les années 90 une enquête sur le sujet, les motivations de ces femmes sont multiples. "Il y a les mentalités. Certaines femmes disent : 'Il ne faut pas qu'on nous voie', et font confiance aux accoucheuses traditionnelles. Il y a les raisons financières. Les femmes ne restent souvent que 3 ou 4 heures à l'hôpital. Si elles viennent de loin, c'est beaucoup de préparation et de frais de transport pour pas grand-chose à leurs yeux. La suite de l'accouchement est aussi importante : il faut avoir tout de suite de quoi bien manger pour avoir du lait, avoir sur place tout ce qu'il faut pour l'enfant..."

Sans gants, lames stériles ou alcool pour barrer la route aux microbes, "ces femmes courent de gros risques. Elles peuvent être victimes d'hémorragie ou d'anémie. Il peut s'agir d'un gros fœtus pour lequel il faut

une césarienne. Mais comme les matrones ne connaissent pas les techniques, elles peuvent perdre du temps jusqu'au décès de la femme enceinte", déplore la sage-femme en chef de Fomboni tandis que Maman Mansour, à Mvuni, assure qu'elle et ses semblables ont "les techniques appropriées pour passer un accouchement sans risque. Toutes les mesures sont prises pour que la femme enceinte ne souffre pas".

"Si toutes les maternités rurales fonctionnaient correctement, les femmes seraient bien suivies."

Dans les années 90, l'Etat a donné aux matrones une formation de base pour tenter de limiter la casse. A Mwali, les autorités tentent de les intégrer dans le circuit et de les contrôler. Il ne leur est permis d'intervenir qu'en cas d'extrême nécessité et, sinon, elles sont contraintes d'envoyer les femmes sur le point d'accoucher vers les centres hospitaliers. En vain : la plupart gardent les parturientes jusqu'à ce que la situation devienne urgente. "Lorsque je trouve que l'enfant est dans une mauvaise position, je n'insiste pas. Je préfère l'envoyer directement vers l'hôpital. Il se peut que le bébé descende du ventre en sortant en premier le bus ou que la femme soit très faible", reconnaît Maman Mansour, qui affirme que ses mains savent déceler le sexe et l'état de l'enfant. "Lors de mon accouchement à la maison, j'ai saigné considérablement. A un moment

donné, j'ai crié à la mort. C'était si pénible que je n'ai jamais essayé à nouveau de mettre au monde un enfant tout en restant chez moi", soutient une femme originaire de Chindini.

Au-delà des risques sanitaires, se pose le problème de l'identité de ces enfants. Lorsqu'un bébé voit le jour dans un village reculé, la déclaration de sa naissance constitue le cadet des soucis de ses parents. "D'habitude, la maman arrive lorsque son enfant veut passer le concours d'entrée en 6^{ème}. Pourtant, un an après l'accouchement, obtenir l'extrait de naissance est difficile. Il faut un jugement du tribunal", témoigne une employée de la préfecture de Fomboni. A peine a-t-elle fini sa phrase qu'une femme fait son apparition dans son bureau pour demander l'extrait de naissance de son enfant, qui a vu le jour chez elle il y a 7 ans... Pour inciter les femmes à venir déclarer la naissance de leur enfant, les autorités ont décidé d'accepter les déclarations des matrones.

Aujourd'hui impliquée dans le projet de mutuelles de santé porté par l'ONG CIDR, Zahara Toiyib pense que la solution est ailleurs. "Je n'ai jamais appuyé la formation des accoucheuses rurales", indique-t-elle. "Nous avons suffisamment de personnel formé, mais il n'est pas utilisé sciemment. Les accoucheuses traditionnelles, c'est pour l'Afrique où les distances sont très élevées. Ici, il y a toujours un poste de santé pas loin, mais les agents ne sont pas toujours là car il n'y a pas de suivi de la part du ministère de tutelle. Si toutes les maternités rurales fonctionnaient correctement, les femmes seraient bien suivies. D'ailleurs, dans les villages où les accouchements sont pris en charge à 100% dans le cadre de la mutuelle, toutes les femmes vont à l'hôpital."

AA, DOM et LG

Maore : le boom des "bébés-ambulances"

A force d'attendre le dernier moment, un certain nombre de femmes finissent par accoucher chez elles. Les ambulanciers leur servent alors de témoins pour déclarer sans complication la naissance de leur enfant...

MÈRE de cinq enfants et commerçante, Sofiata n'a rien de réfractaire à la modernité. Elle est allée à l'école "de la République" et ne jure que par le "développement" de son île. Ce n'est pas pour autant qu'elle s'est rendue à la maternité pour mettre au monde ses deux aînés, au milieu des années 90. "Pour mon premier, j'ai été gâtée en accouchant chez ma maman", explique-t-elle. "Je voulais être gâtée pareil pour mon second enfant." Sofiata est installée dans le sud de Maore, tandis que sa mère habite au nord. "Mon mari me disait à chaque fois : 'On ira là-bas dimanche !' Finalement, je travaillais au magasin quand j'ai eu les contractions. Je suis allée voir une vieille voisine pour savoir si c'était vraiment ça. Elle m'a dit : 'J'ai peur de te toucher', elle est allée chercher un infirmier... et le bébé est sorti tout seul !"

Pour les suivants, les accouchements s'annonçaient plus compliqués et Sofiata a cédé aux injonctions des sages-femmes. Elle n'en comprend pas moins les réticences des femmes de Maore à donner naissance en milieu hospitalier. "Chez nous, on est assise par terre. Il y a une dame qui te tient par derrière et l'au-

tre devant qui te dit de pousser, et il y a des prières. Si ta maman est là tu es massée, caressée... ça te soulage." A la maternité, tout est différent : "Tu te démenes avec la sage-femme. Tu dois t'allonger sur la table, mettre un pied là et un pied là... Et puis les sages-femmes d'aujourd'hui, à chaque visite elles doivent nous toucher, on doit se montrer, et ça nous fait mal..." Sofiata évoque aussi la répugnance des femmes à l'idée de rester bloquées de longues heures à l'hôpital. "On se dit que quand on part là-bas, ça traîne, ça traîne... Les autres vont dire qu'on n'est pas courageuse ! Alors on préfère attendre qu'il sorte à la maison." Les complications pour déclarer un enfant mis au monde à domicile poussent cependant les familles à se rendre à la maternité, au plus tard juste après la naissance. "Aujourd'hui, on n'ose plus rester à la maison car après les enfants n'ont pas les papiers", explique Sofiata. "Mais quand les ambulanciers sont là, c'est comme si c'était à l'hôpital, il n'y a pas de problème !"

Il est quasiment impossible de connaître le nombre d'accouchements à domicile, puisque seules sont comptabilisés par les structures sanitaires les naissances qui finalement aboutissent à l'hôpital pour la déli-



Ci-dessus, à Ngazidja, une matrone et sa patiente.

vrance et/ou les soins à la mère et au nouveau-né. "Ce sont en général des femmes qui calculent mal le temps qui leur reste, d'autant que les mamas les encouragent à attendre, mais aussi souvent des femmes qui ont mal suivi leur grossesse et des précaires", indique une militante de l'association Médecins du Monde qui travaille dans un dispensaire. "Le Smur et les pompiers disent passer leur temps à aller les chercher." Au dispensaire de Jacaranda, un médecin qui s'est penché sur la question a calculé qu'en 2005, 9% des femmes suivies durant leur grossesse ont accouché à domi-

cile avant de gagner le Centre hospitalier de Mamoudzou (CHM). Un membre du collectif Migrants Mayotte nous indique aussi que le rapport 2008 du CHM fait apparaître l'enregistrement de 400 accouchements à l'extérieur de l'hôpital en 2007, 400 en 2006, 241 en 2005 et 225 en 2004, le CHM réalisant environ 8.000 accouchements par an. Ces chiffres ne tiennent pas compte des grossesses non suivies et des enfants nés complètement hors du système.

Si une partie de ces accouchements concerne les femmes sans-papier français (lire ci-contre), le phénomène n'est pas uniquement lié à la mise en place des soins payants pour les personnes sans sécurité sociale. "Même il y a dix ans, il y avait beaucoup d'accouchements à domicile", indique une sage-femme qui a travaillé dans plusieurs maternités de l'île. "C'est notamment le cas dans certains villages du sud qui ont gardé cette habitude. Poroani, par exemple, avait sa propre maternité. Quand elle a fermé, en 2000, et que les femmes ont dû aller à Bandré, beaucoup ont préféré rester au village."

Bien que l'ouverture du centre hospitalier de Mramadoudou, à quelques kilomètres de Poroani, ait changé la donne, un certain nombre de matrones restent actives, même si toutes se défendent de continuer à pratiquer des accouchements. Leur rôle n'en demeure pas moins primordial, puisqu'elles accompagnent souvent la parturiente jusqu'aux derniers instants précédant la naissance. "Les femmes ne peuvent se passer de leurs massages", confie un habitant du village. Rendues méfiantes par la condamnation qui pèse sur leur "métier", elles confirment cependant que de nombreuses femmes, à force d'attendre, finissent par accoucher sur place...

Fatima¹, la doyenne des "matrones" du village, a reçu son savoir en "héritage" de sa mère. "J'ai appris à aider les femmes à accoucher, à faire les massages, à aider celles qui ont des problèmes de djinns. On

s'assure que l'enfant est bien positionné. Sinon, on le fait mettre dans la bonne position", explique-t-elle. "Quand il fallait aller à Bandré, les femmes accouchaient chez elles. Mais maintenant, c'est défendu car après on ne peut pas enregistrer la naissance." Un peu moins âgée qu'elle, Amina¹ dit avoir suspendu ses activités

"Quand il fallait aller à Bandré, les femmes accouchaient chez elles. Mais c'est défendu [sinon] on ne peut pas enregistrer la naissance."

car "un djinn m'en empêche". "Il y a des femmes plus jeunes qui ont appris mais on leur a interdit. Les médecins ont dit que c'était dangereux. Maintenant, je passe seulement pour masser les femmes et parfois, ça déclenche l'accouchement alors il faut vite vite appeler la voiture !"

Moina¹ se dit quant à elle "capable de dire à une femme le nombre de mois de grossesse, et si le bébé est petit ou gros. Au moment où je fais le massage, je sais quand il faut partir. Je ne fais plus accoucher car on nous a dit que si ça se passait mal on aurait des problèmes. Parfois, quand la femme sent les douleurs, on m'appelle. Si je vois que l'action est lancée, je lui conseille d'aller directement à l'hôpital." Les koko n'ont cependant pas abdiqué tout leur pouvoir psychologique sur les jeunes femmes. "On leur explique comment il faut faire, on les rassure", dit Moina. "Il ne faut surtout pas leur faire peur."

"Aucune femme venant accoucher n'est refoulée"

LA FIN DE LA GRATUITÉ DES SOINS POUR LES PERSONNES sans sécurité sociale - et donc les Comoriens sans papiers français - laissait craindre une recrudescence des accouchements à domicile parmi la population la plus vulnérable. Pour l'association Médecins du monde comme pour les membres du Collectif Migrants Mayotte, le phénomène reste cependant à prouver. Il est en tout cas moins flagrant que d'autres cas de refoulement à l'entrée des dispensaires¹.

Si LES FEMMES SANS PAPIERS français sont depuis 2005 censées payer un forfait de 300 euros pour le suivi de leur grossesse et l'accouchement, "aucune femme venant accoucher n'est refoulée et si elles ont eu un doute au départ je pense qu'elles le savent maintenant", indique un médecin de Prévention maternelle infantile (PMI). "Il n'y a pas une grande difficulté d'accès au soin pour les femmes

enceintes. Elles sont encore protégées. Ce n'est pas le coût des soins qui les empêche de venir", affirme aussi une sage-femme.

EN REVANCHE, LA "TRAQUE AUX clandestins" de plus en plus implacable à laquelle se livrent les autorités pousse certaines femmes à renoncer à se déplacer. "Quand ils sont au rond-point de Chirongui, il y a plein de femmes qui accouchent à domicile", révèle une employée du dispensaire de référence de Mramadoudou.

"QUAND ON A DES grossesses très pathologiques, on est obligés d'aller les chercher car sinon elles ne sortent pas. Il y a aussi des femmes qui, si elles ont peur de venir, appellent. Du coup, les ambulanciers vont être beaucoup plus sollicités. C'est une difficulté qu'on ne peut pas quantifier. Mais il y a quelques femmes qui ont dépassé le terme et pour lesquelles c'est clair qu'elles n'osent pas venir."

D'AUTRES SONT EXPULSÉES vers Ndzuanu avant d'avoir pu accoucher. "Il est fréquent que des femmes traversent à 9 mois. Si elles ont été expulsées à 7 mois et qu'elles ont bien fait suivre leur grossesse, on est sûrs de les revoir. Mais si la femme est expulsée trop tard, vers 8-9 mois comme cela devient fréquent, alors c'est râpé. Si on cherche bien, on peut connaître l'issue de l'accouchement à Anjouan. Je me souviens d'un ou deux cas comme ça, où la femme n'est plus du tout dans le système de là-bas. Du coup, elle accouche à domicile et le bébé meurt. Là on a les boules, quand on sait qu'elle a été super bien suivie pendant toute sa grossesse !"

LG

¹ Lire à ce sujet la saisine de Migrants Mayotte envoyée à la Halde concernant "l'exclusion discriminatoire de l'accès aux soins par les mineurs étrangers", lisible sur www.kashkazi.com.

¹ Prénoms d'emprunt

Un destin façonné dès le berceau

Les frontières qui cloisonnent le monde des hommes et des femmes comoriens sont balisées dès leur premier souffle de vie.

JOUR de naissance quelconque, quelque part dans l'archipel. Les familles des conjoints bouchent le couloir de la maternité. Le moment est intense et chargé d'émotions. Les regards qui se croisent renvoient chacun à sa propre expérience. Souffrance physique pour ceux qui pleurent, perte d'un être cher pour ceux qui prient... Les plus aguerris se détachent pour verser dans les commentaires. L'intimité est abolie dans ces moments. Une vieille maman raconte le jour où elle a mis son enfant au monde dans la maison familiale, sans aucune autre assistance qu'une accoucheuse traditionnelle venue rejoindre le dénuement le plus total de la demeure sans lumière. Son histoire fait monter la tension. Personne n'ose lui rétorquer que la technologie est passée par là, car tous savent que celle-ci n'a pas annulé le danger dans cet hôpital où le moindre contretemps peut tourner au tra-

gique. La naissance reste cet instant suspendu entre la vie et la mort.

Mais plus que l'appréhension des accidents, c'est l'idée de sentence sociale entourant l'événement, qui alourdit l'étrange atmosphère de la maternité. Dans une société qui raffole du commérage, la délivrance ne concerne pas seulement la femme en travail sur son lit de maternité. Tous ceux qui ont parlé un jour de la jeune mère ou émis des soupçons sur la relation du couple, viennent exorciser le mal, se délivrer de ce qu'ils ont pu penser. Une sorte de jugement dernier, l'heure de vérité par excellence. La tradition retient que l'enfant vient au monde pour le bonheur ou le malheur des siens. Il livre au grand jour les secrets cachés, les torts commis. A peine s'il ne détermine pas le destin à venir de toute la famille. *"Dieu, que cet enfant ressemble à son père comme deux gouttes d'eau"*, demande une grand-mère en exhortant les cieux d'exaucer ses prières. L'infamie serait qu'il n'en soit pas ainsi, et que le père vienne à douter de sa paternité. *"Nécouté pas tous ces commentaires. Quand tu seras autorisé à entrer voir ton enfant, tu sauras dès le premier regard s'il vient de tes entrailles"*, dit un père pour tenter de rassurer son fils.

Celui-ci tremble non par compassion pour son épouse qui s'étouffe de douleur, mais en pensant à la force de ces mauvaises langues, rôtées dans la quête du détail

qui peut semer le doute et engendrer la discorde. *"Il n'a pas de cheveux, alors que son aîné est venu au monde avec une touffe"*; *"ce teint n'est pas habituel dans la famille"*... Faisant fi de la complexité de l'hérédité, chacun cherche à déceler sur le corps nu du nourrisson, les marqueurs identitaires de ses géniteurs. Marqueurs visibles

On a beau dire "*mwana, mwana*", la famille n'accueille pas avec le même enthousiasme la naissance d'un garçon ou d'une fille.

bien entendus, puisqu'il ne vient à l'esprit de personne à cet instant, que la voix, les gestes et la démarche de l'enfant livreront plus tard ce qu'il conserve de ses parents et ce qui construira sa propre personnalité. Dans une société où il faut ressembler aux siens, on ne supporte pas tout ce qui s'en écarte. Dieu en personne disparaît devant les clichés les plus têtus. *"Que mettrai-elle au monde, si ce n'est..."* Malheur à celle qui donnerait des siamois, un albinos et à toute autre anomalie relevant des mystères de la vie : elle est vouée aux gémonies. Il lui sera

reproché d'avoir commis les péchés les plus détestables. Dans cette violence du jugement, certains détectent même les signes du bâtard, cette infamie sociale qui fait jaillir la honte sur tout le clan... Pour se parer des sentences de ces chercheurs de portraits crachés, des familles se réfugient derrière des croyances protectrices telles que le miko, cette coutume qui soustrait des regards étrangers à la famille, durant quelques jours, la mère et l'enfant.

Tant qu'on ne pouvait pas déterminer à l'avance le genre de l'enfant, le sexe du nourrisson faisait partie de ces mystères que les âmes curieuses brûlaient de découvrir. Est-ce parce que la trajectoire de l'enfant en dépendra largement ? On a beau dire "*mwana, mwana*" -il n'y a pas de différence entre les genres-, la famille n'accueille pas avec le même enthousiasme la naissance d'un garçon ou d'une fille. On ne leur souhaitera pas les mêmes chances. Les prières seront différentes. La frontière sociale, celle qui façonne le monde des hommes et la planète des femmes, est érigée dès ce premier souffle de la vie. *"Nadje ya ridjuse shandza fuzidjuvu"* *"Qu'il nous décharge de nos fardeaux"*, et voilà le garçon déjà projeté dans son rôle social de soutien à la famille. L'homme est ainsi né. Le sourire du père ne laisse aucun doute sur son ego. Et toute la famille accompagnera avec le même soulagement l'arrivée d'un mâle.

Les premiers mots qui tomberont dans

l'oreille de la fille sont d'une autre veine. Une exhortation à trouver un mari et à garantir son futur état d'épouse : tels les versets du Coran qu'on lit à l'oreille du nouveau né pour son baptême, on chuchote à l'oreille du bébé qu'elle aura un bon mari et fera beaucoup d'enfants. Une destinée toute tracée. A l'instar des princesses arabes qui tiennent à préserver leur descendance, certaines familles n'hésitent pas à conclure des pactes de mariage au lendemain de la naissance. Le *"c'est ton fiancé(e)"* est entendu depuis le berceau. Il reviendra dans les conversations des adultes chaque fois que les deux enfants se retrouvent, ou que les parents se rencontrent. Dans un grand nombre de cas, ces pactes oraux valent le pacte de sang que passaient les Indiens des Amériques pour sceller leur fraternité. On n'y déroge point. Des couples se sont ainsi formés, parce que les enfants ont grandi avec cette idée et ont été façonnés pour accepter une décision parentale qui transcende leur propre vie. Contre laquelle ils ne peuvent rien.

Celles à qui l'on accorde le droit de laisser balancer leur cœur, n'en sont pas moins vouées à cette finalité de vie qu'est le mariage, tout le reste n'étant que ce qui aide à y concourir. Tout autre rêve est banni dans cet univers clos, ce monde réduit à une ruelle aperçue par une fenêtre entrouverte, où la fille devenue femme pouvait discrètement fantasmer sur les hommes qu'elle épiait au loin, jusqu'au jour où l'un d'eux viendrait frapper à la porte familiale pour demander sa main.

Jihad est de ces femmes dont l'horizon se limite à ce que peut offrir et supporter son corps mis au service de celui qui lui est destiné, l'homme de son existence, le père de ses enfants. Sa propre vie est gommée parce qu'on ne la lui a jamais révélée. Elle est entrée dans son existence d'épouse comme on entre en religion. Convertie au dogme répété depuis son premier cri, préparée à s'y soumettre et à attendre que ça se passe. Sa souffrance à elle n'était rien devant le paradis qu'on lui proposait. Elle résistait parce que sa mémoire d'enfant lui rappelait que tous les siens étaient là pour elle, parce qu'elle était née femme et de surcroît aînée.

Mais il arrive que le destin accepté se brise. Un jour terrible, l'homme à qui elle était vouée et qu'elle avait attendu sans se poser de questions, a claqué la porte, une réaction qu'elle ne pouvait interpréter et dont personne ne l'avait prévenue qu'elle était possible de la part de l'homme. Maintenant, elle doit accepter et supporter les conséquences, jusqu'à assumer les *"si vous n'aviez pas fait ceci, il n'aurait pas fait cela"*. Quand on a passé son existence à s'entraîner à son rôle d'épouse, il est en effet impardonnable de commettre la moindre faute. Venue au monde sans le droit de rêver, la vie ne signifie plus rien pour Jihad qui, bien que devenue adulte, ne peut se projeter ailleurs que dans l'univers familial qui résume son monde. Elle ne peut concevoir de contestation contre ses parents et cet entourage qui lui a refusé de grandir, incapable de quitter ce berceau qui l'a vu naître et dans lequel elle se meurt.

Kamal'Eddine Saindou



Maore : le droit du sol au prisme

Après la proposition de Christian Estrosi de suspendre le droit du sol dans l'île, les médias dominants et les dirigeants politiques les plus influents se sont alliés dans une entreprise de diabolisation de ceux qui estiment que cette proposition ne résoudra pas la question de l'immigration clandestine. Retour sur les mécanismes de la machine à broyer.

VENDREDI 22 février. Le secrétaire d'Etat français à l'Outremer, Christian Estrosi, affirme à la télévision envisager "une décision exceptionnelle" concernant Maore, selon laquelle "tout enfant né de parents en situation irrégulière" sur ce territoire ne pourrait plus "réclamer" la nationalité française. Il révèle ainsi sa volonté de suspendre le droit du sol, mais uniquement sur ce territoire. "Nous avons aujourd'hui à Mayotte 30 % de la population qui est en situation clandestine, irrégulière, et dans dix ans elle pourrait être majoritaire par rapport à la population franco-mahoraise", argue le secrétaire d'Etat, qui avance la possibilité d'un conflit armé à Ndzuani et d'un afflux massif de réfugiés pour expliquer sa position.

Le diktat de la pensée unique se met immédiatement en chasse de toute réflexion contradictoire. Le lundi suivant, le journal de Télé Mayotte donne la parole à des gens "de la rue", qui tous approuvent cette mesure. Par un malheureux hasard, le sujet donnant la parole aux associations militant pour le respect du droit des étrangers¹, bien qu'annoncé par le présentateur, n'est pas diffusé. Problème technique ? Voire... Il sera tout de même diffusé le lendemain.

La même semaine, le *Journal Mawana* (n°89) soutient ouvertement cette mesure. S'il ne cite aucun responsable politique, Zaïdou Bamana affirme que "la majorité des élus accueille la proposition comme une bouée de sauvetage". Qui sont-ils ? Le lecteur n'en sait rien. Quant aux associations

qui s'opposent à une telle mesure, malheur à elles : Zaïdou Bamana ne cite aucun de leurs arguments, mais assure qu'elles sont des "adversaires de la départementalisation de Mayotte". Il parle même d'un "réseau d'influence" de la part de ces "détracteurs acharnés" du statut départemental. Il ne les a pourtant pas interrogés. Au final, il appelle à la vigilance et prend les électeurs en otage : "La désinformation et l'intoxication touchent principalement la population métropolitaine installée dans l'île. Raison de plus pour voter juste aux élections municipales et cantonales afin de préserver les intérêts supérieurs de l'île".

Pour sa part, *Mayotte Hebdo* (n°370) ne donne la parole qu'à Mansour Kamardine, ancien député UMP qui, en 2005, fut à la pointe du combat pour la fin du droit du sol à Maore. Celui-ci affirme sans sourcilier que figurent "en premier lieu" des causes de l'immigration clandestine "le besoin [des Comoriens, ndr] de voir leurs enfants nouveaux nés reconnus dans la nationalité française". Lui aussi s'en prend aux représentants d'associations qui, "au lieu de défendre les intérêts de la France et de Mayotte, défendent les intérêts des Comores". Dans la même édition, le journaliste Saïd Issouf dénonce les droit-de-l'hommeistes "bien pensants" et regrette le silence des élus locaux. Pourtant, tous se sont exprimés dans divers médias.

Certains se sont prononcés en faveur de cette mesure. Outre Mansour Kamardine, les deux sénateurs l'ont approuvée². Pour

Ibrahim Soibahaddine (UMP), "l'augmentation des naissances d'enfants d'immigrés, l'augmentation du nombre des étrangers en situation irrégulière et parallèlement l'émigration des Mahorais vers l'île de La Réunion et la France métropolitaine, ainsi que la chute du taux de fécondité, tous ces éléments constituent des facteurs de risques sérieux". De son côté, Adrien Giraud (MDM affilié UDF) a souligné que "le droit du sol n'est pas institutionnel, c'est une loi qui peut être modifiée par une autre loi".

raient Mayotte dans le giron comorien. Si on laisse faire l'immigration, dans quelques années à Mayotte, il y aura plus d'étrangers que de Français. Et ce seront eux qui décideront de l'avenir statutaire de l'île. Dans un système démocratique, c'est la majorité qui décide. Et les clandestins seront majoritaires si on continue."

Cependant, de nombreux autres responsables ont osé braver l'interdit en dénonçant vivement cette mesure. Pour Hamada Ali Hadhuri, maire de Bouéni et candidat aux dernières législatives sous les couleurs du Parti socialiste, "cela ne règlera en rien les flux migratoires." "Ce n'est pas le droit du sol qui fait venir les immigrés. On raconte des histoires !" déplorait-il le 22 février. "Si les gens viennent, c'est par l'école, la santé, un travail. Les papiers passent après. D'ailleurs, quel qu'un qui bénéficie du droit du sol, c'est qu'il est là depuis des années. Cette mesure vise à tromper les Mahorais. Je trouve ça choquant !" Au-delà de la question migratoire, le socialiste dénonce "une discrimination intolérable et injuste" au moment où les Mahorais "aspirent à entrer dans le droit commun". "Comment comprendre que ce qui est bon pour les autres Français est mauvais pour nous ? Comment expliquer à un enfant que parce qu'il naît à Mayotte, il n'a pas les mêmes droits qu'un enfant qui naît ailleurs dans la République ?"

Le président du Conseil général, Saïd Omar Oili, dénonce lui une mesure politique³. "Je suis contre la remise en cause

"Ce n'est pas le droit du sol qui fait venir les immigrés. On raconte des histoires !"

D'autres dirigeants politiques ont soutenu M. Estrosi. Le MDM, par la voix de son secrétaire fédéral Mhamadi Abdou, parle d'un "garde-fou" qu'il compare avec celui mis en place en Nouvelle-Calédonie au niveau électoral, en prévision du référendum sur l'indépendance. "Je suis à 100% avec ce projet", affirmait-il le 22 février⁴. "Nos parents ont choisi la France. Ils se sont battus pour cela. Aujourd'hui, les gens les plus virulents contre Mayotte française sont les Franco-comoriens qui vivent en France. S'ils avaient les moyens, ils renver-

Quand la droite française s'inspire de l'ancien

SEPTEMBRE 2005. APRÈS SA VISITE À MAORE, LE MINISTRE FRANÇAIS DE L'Outremer de l'époque, François Baroin affirme qu'il faudrait "envisager" la remise en cause du droit du sol "pour certaines collectivités d'outre-mer, car nous sommes confrontés à des politiques de peuplement non maîtrisées". Si l'ambition de Baroin n'avait pas passé la barrière de la Constitution¹, elle n'aurait pas été abandonnée pour autant.

Ainsi lors du vote de la loi sur l'immigration en juillet 2006, les députés avaient adopté des amendements propres à Maore visant à lutter contre la paternité de complaisance. "Les articles 2499-2-3-4-5 s'appuient sur la même procédure que lorsqu'il y a un doute sur un mariage entre un Français et un étranger", indique Marie Duflo, secrétaire du Gisti, association française de soutien aux étrangers. "Si l'officier de l'état civil a un doute, il saisit le Procureur de la République qui fera connaître sa décision ou peut demander à la Police aux frontières d'enquêter". Autre nouveauté : auparavant, le père français, qu'il soit de droit local ou de droit commun, pouvait, en déclarant sa paternité, conférer la nationalité à ses enfants, quel que soit le statut de la mère. Or l'article 106 de la loi indique que "le père et la mère doivent être des personnes de statut civil applicable à Mayotte." Ainsi, dès que l'un des deux parents ne relève pas du droit local (ce qui est le cas s'il est étranger), la filiation obéit aux règles du

Code civil - ce qui permet notamment l'application de la nouvelle procédure de contrôle des reconnaissances de paternité. En outre, la loi inflige de lourdes amendes aux pères de complaisance - jusqu'à 5 ans de prison et 15.000 euros d'amende - et les oblige, même s'ils sont affiliés à la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM), à payer les frais d'hospitalisation qui peuvent s'élever à plusieurs centaines d'euros²...

"Les chiffres parlent d'eux-mêmes" avait affirmé François Baroin lors des débats à l'Assemblée nationale³. "Mayotte comporte un peu plus de 160.000 habitants. Le nombre de clandestins est estimé à 45.000, soit près de 30% de la population, compte tenu de l'imperfection liée à l'insécurité de l'état-civil (...) 80 % des accouchements à la maternité de Mamoudzou sont le fait de femmes étrangères en situation irrégulière, et le nombre de reconnaissances de paternité a augmenté [de] plus de 300 % en l'espace de cinq ans, ce qui est évidemment considérable. Chacun le sait, on assiste à une très forte augmentation de ces actes de reconnaissance, d'ailleurs dressés postérieurement à l'établissement de l'acte de naissance." Selon les chiffres officiels (dont on ne connaît la source exacte), le nombre des reconnaissances de paternité est passé entre 2001 et 2004 de 882 à 4.146. "Ces reconnaissances se font parfois moyennant finesses ou rétribution en nature" indiquait de son côté Mansour Kamardine, alors député. Un rapport parlementaire sur l'immigration à

Maore⁴ indiquait en 2006 que "nombre de femmes comoriennes venant accoucher à Mayotte, sitôt l'enfant né, recherché un Mahorais prêt à accepter, contre rémunération, de reconnaître la paternité de l'enfant, permettant ainsi à celui-ci de devenir immédiatement français."

AUTANT DE DONNÉES QUI LAISSENT CEPENDANT SONNEUR. Plus d'un an après sa mise en application, la nouvelle loi semble ne pas avoir changé grand-chose. "La loi de 2006 est faite pour lutter contre l'immigration clandestine mais elle peut permettre de lutter contre ces reconnaissances dans de nombreux autres cas", affirmait en novembre dernier le vice-procureur de la République Thomas Michaud, pour qui cette loi est un plus - "la filiation est un élément fondamental de l'éducation d'un enfant", dit-il. Il reconnaissait cependant que cet amendement n'a pour l'heure pas marqué un changement net. "Je n'ai eu que peu de signalements de cas douteux par les officiers d'état civil". Selon lui, "il faut des éléments concrets pour prouver la fraude et c'est difficile."

Non seulement le nombre de dossiers de paternité de complaisance traités par le Parquet est faible, mais en plus, "c'est souvent par gentillesse, pour rendre service, que les pères reconnaissent un enfant d'une mère sans-papiers. Dans ces cas il y a des poursuites pour marquer le

coup, mais souvent elles se terminent par une petite amende. Mais sur le plan civil, je lance une procédure d'annulation de la reconnaissance." Le fossé est ainsi énorme entre le discours des politiciens, lors du vote à l'Assemblée en 2006, qui parlaient d'un "trafic" gigantesque, et celui de M. Michaud, beaucoup plus mesuré. A tel point qu'il est permis de se demander si le gouvernement n'a pas amplifié le phénomène pour faire passer sa loi. Ce ne serait pas la première fois...

Pour les administrateurs coloniaux, l'acquisition de la nationalité par filiation est "une fraude à la citoyenneté".

La lutte contre la paternité de complaisance n'est en effet pas inédite dans l'histoire de la France. Comme l'indique Emmanuelle Saada dans la revue *Plein droit*⁵, "on peut voir une continuité du passé colonial à la situation présente (...) dans les termes du débat sur les 'reconnaissances de complaisance' [telles que] dénoncées surtout à Mayotte où elles permettraient l'accession à

la nationalité d'individus d'origine comorienne (...). Le diagnostic et les moyens mis en œuvre [à Maore] s'inscrivent en totale continuité avec les débats et les dispositions coloniales en matière d'articulation entre filiation et citoyenneté : en la matière, on peut véritablement parler d'un droit postcolonial." En effet, explique cette chercheuse basée aux Etats-Unis, vers la fin du XIX^{ème} siècle, "le sol colonial n'a (...) pas les mêmes effets en matière de nationalité que le sol métropolitain. Le retrait de toute mesure relevant du jus soli a pour objectif de barrer l'accès à la nationalité française à des étrangers." A cette époque, "aux colonies, la citoyenneté s'acquiert principalement par filiation", les reconnaissances frauduleuses de paternité "que l'administration coloniale déplore en Indochine puis dans l'ensemble de l'empire sont un moyen de contourner ces obstacles à l'accès à la citoyenneté", soutient E. Saada. Qui poursuit : "Pour les agents de l'Etat colonial, il y a là une véritable "fraude à la citoyenneté", puisque des "indésirables" peuvent ainsi accéder à la pleine citoyenneté française en dehors de leur contrôle. De Saïgon à Paris via Tananarive, on évoque le "danger social" ou "le danger politique" que représente cette "usurpation de la qualité de citoyen français", comme aujourd'hui certains élus mahorais appellent à la vigilance quant à ces "clandestins" qui un jour pourront voter sur le statut de l'île.

de la pensée unique

du droit du sol. Je ne vois pas pourquoi on remet sur le devant de la scène ce débat qui divise la France. Mais ce qui m'interpelle le plus, c'est que c'est loin d'être l'urgence. En janvier à Mayotte, on a recensé 173 gamins abandonnés après que leurs parents aient été expulsés du territoire. Voilà le problème ! Occupons-nous d'abord de ces questions." Dans la même logique, le président du Parti social mahorais et maire de Koungou, Saïd Ahamadi dit "Raos", ne voit pas l'intérêt d'un tel débat. "Les Mahorais se foutent du droit du sol. C'est un faux problème. Eux ce qui les intéresse, c'est le développement de Mayotte. C'est ce qu'ils partent chercher à la Réunion ou en métropole [les allocations sociales, ndlr]. Le droit du sol ou du sang, c'est la même chose pour les Mahorais."

Même le député s'est exprimé contre la suspension du droit du sol. Abdoulatifou Aly (MDM affilié au Modem) a qualifié dans les colonnes du *Journal de l'île de la Réunion* cette mesure d'"inadaptée". "Elle ne correspond pas à sa préoccupation, qui est de lutter contre l'immigration clandestine. C'est au contraire une mesure contre les Français que nous sommes", a-t-il estimé, ajoutant : "L'immigration clandestine, c'est un problème d'étrangers. Le droit du sol, c'est un problème de Français. Or, nous sommes français depuis 1841. Et le droit du sol ne s'applique à Mayotte que depuis 1996. C'est ça la discrimination !"

Aucun de ces avis critiques n'a été relayé par la presse du pouvoir. Pourtant, de nom-

breux points de l'argumentation ministériel- le sont objectivement invalides. Si le débat sur les raisons qui poussent les Comoriens des autres îles à venir à Maore -et donc la pertinence des propos de certains élus qui estiment que l'obtention de papiers est un appel d'air- est délicat, car basé essentiellement sur des arguments subjectifs, d'autres problématiques posées par la déclaration d'Estrosi ont déjà trouvé une réponse. Il suffit pour cela, non d'aller chercher des arguments de militants, mais de s'informer auprès des sources officielles telles que les chiffres de la préfecture, le droit des étrangers et les rapports parlementaires.

Ainsi lorsque certains élus affirment que les "Comoriens viennent car ils savent que s'ils ont un enfant ils ne seront pas expulsables", ils se trompent. Les chiffres de la préfecture le démontrent : en 2007, sur environ 16.000 personnes reconduites à la frontière, la préfecture a recensé plus de 2.000 mineurs, parmi lesquels des nourrissons, des bébés et des enfants - accompagnés de leurs parents ou pas- étaient nés à Maore.

Quand ces mêmes élus laissent entendre que le simple fait de naître à Maore offre la nationalité française, ils démontrent une méconnaissance totale du droit -à moins qu'il ne s'agisse d'une manipulation des électeurs. Comme l'indiquait en 2006 la mission parlementaire dans son "Rapport d'information sur la situation de l'immigration à Mayotte", "le droit de la nationalité relatif au lieu de naissance ("droit du sol") est mal compris des immigrés clandestins

comme des Mahorais, qui ont tendance à croire que le seul fait de naître sur le sol français garantit l'obtention de la nationalité française et interdit toute reconduite à la frontière." Or, rappelle le rapport, "cette acquisition est subordonnée au respect d'une condition de résidence de cinq ans sur le territoire national" et "la reconduite de l'enfant né sur le sol français et de sa famille en situation irrégulière reste possible tant que la nationalité française n'a pas été acquise par celui-ci."

Un autre rapport également rédigé en 2006, sénatorial celui-là, rappelle la loi et que "le fait pour un enfant, de naître sur le territoire national ne lui permet de bénéficier automatiquement de la nationalité française qu'à la condition qu'il soit né de parents inconnus ou de ceux-ci soient apatrides (...) Hors de cette hypothèse (...) la nationalité française ne peut être accordée, à sa majorité, à un étranger né en France de parents étrangers qu'à la condition qu'à cette date, il ait en France sa résidence effective et y ait eu sa résidence habituelle pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans depuis l'âge de onze ans."

De même, l'enfant mineur né en France de parents étrangers ne peut réclamer la nationalité française qu'à partir de seize ans, et s'il justifie d'un certain nombre d'années passées en France.

La question de la constitutionnalité a également été rapidement évacuée par les médias. Quand M. Kamardine affirme, comme le constitutionnaliste Guy Carcassone, que la fin du droit du sol n'est pas inconstitutionnelle, il a raison. Mais il oublie de dire aux Mahorais qu'elle ne l'est pas à condition qu'elle s'applique à l'ensemble du territoire national. Les deux rapports parlementaires l'avaient d'ailleurs largement évoqué. Selon celui des députés, "le droit de la nationalité fait partie des domaines législatifs pour lesquels le législateur a (...) opté pour l'alignement sur le droit commun : en vertu de cet article, les lois, ordonnances et décrets portant sur la nationalité 'sont applicables de plein droit à Mayotte'. Dès lors, toute modification du régime, en vertu duquel les règles métropolitaines relatives à la nationalité s'appliquent de plein droit à Mayotte, nécessiterait une loi organique et serait, de ce fait, automatiquement soumise

à la décision du Conseil constitutionnel."

Conclusion du rapport : "Une telle modification, pour éviter toute censure constitutionnelle, devrait donc nécessairement concerner l'ensemble du territoire national, ce qui pose une question d'opportunité politique dépassant le champ d'investigation de la mission, géographiquement limitée." Le travail des sénateurs en était arrivé à la même résolution⁶. Mais de tout cela, les Mahorais n'en ont eu aucun vent...

RC

¹ Dont l'auteur de cet article fait partie à titre personnel.
² Dépêche AFP du 25/02/08
³ *Le Quotidien de la Réunion*, 23/02/08
⁴ *Journal de l'île de la Réunion*, 25/02/08
⁵ On assiste ainsi au même phénomène qui avait suivi le fameux discours de Sambi à Marseille, dans lequel il "insultait" les Mahorais selon les médias locaux : aucun n'avait jugé utile de publier ses propos. Lire *Kashkazi* n°58, décembre 2006.
⁶ Pour une étude plus détaillée de ces rapports, rendez-vous sur www.kashkazi.com, rubrique Plus loin.

droit colonial

LA SOLUTION APPORTÉE AU "DANGER" EST LÉGISLATIVE : un décret du 28 mars 1918 autorise le ministre public à "poursuivre l'annulation de toute reconnaissance, par un Européen ou assimilé, d'un enfant indigène ou asiatique assimilé lorsque le fait de la paternité ou de la maternité, servant de base à la reconnaissance, pourra être démontré faux." Des textes similaires furent adoptés à Madagascar, en Afrique équatoriale française, dans les territoires de l'Océanie, en Nouvelle-Calédonie, en Afrique occidentale française et dans les établissements de l'Inde, entre 1916 et 1922.

Dans son ouvrage "La nationalité dans le droit colonial", Christian Bruschi⁴ rapporte que "dans beaucoup de possessions françaises, des restrictions ont été apportées à la reconnaissance de paternité ou de maternité, quand elle impliquait d'une part des citoyens Français ou des étrangers d'origine européenne et d'autre part des indigènes. On a dénoncé les trafics de reconnaissance dans le seul but de faire échapper les sujets à leur statut." Selon cet historien, "soit [le pouvoir local] a interdit la recherche de paternité aux Indigènes certains, mais l'a laissée ouverte aux métis dont le père prétendu est Français, soit il a interdit aux indigènes et aux métis." "En pesant ainsi, comme il le fait, sur le droit de la paternité et de la filiation, le pouvoir colonial cherche à verrouiller le système qu'il a mis en place"

conclut C. Bruschi. Étrange coïncidence, il se trouve qu'à l'époque déjà, il était très difficile d'avoir des données précises sur la réalité de ce phénomène. E. Saada comme C. Bruschi affirment pour leur part qu'il a été largement amplifié pour répondre à un but moins avouable : empêcher les gens "de couleur" d'accéder à la nationalité française.

"Aussi dérogatoires puissent-elles paraître (en droit français la filiation est déclarative et sociale ; elle n'est pas génétique), ces mesures ne sont que le énième avatar d'une histoire coloniale riche en polémiques et particularismes quant au statut des enfants dits métisses", soutient l'historien Emmanuel Blanchard⁷. Ainsi, l'on note des similitudes troublantes entre l'évolution actuelle de l'obtention de la nationalité et la règle en vigueur dans les colonies françaises d'antan. La récente proposition de Christian Estrosi de suspendre à Maore le droit du sol participe à cette impression. "C'est le principe d'un régime colonial", n'a pas hésité à dénoncer Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des droits de l'Homme, après l'annonce du secrétaire d'Etat. "La France évolue encore dans une période où il y a d'un côté l'Empire français et de l'autre les colonies."

DANS LES COLONIES EN EFFET, NON SEULEMENT LE DROIT DU SOL n'était pas pris en compte, mais chaque territoire

pouvait être régi -sur cette question de la nationalité- par des règles différentes. Alors que ces fondements sont définis par la loi sur la nationalité de 1889, ils ne concernent que la métropole, les Antilles, la Réunion et l'Algérie. Les autres colonies devront attendre 1897 et un décret qui "autorise la mise en place d'un système colonial de la nationalité différent dans ses principes mêmes du droit commun républicain de la nationalité", dit C. Bruschi.

Avec ce décret, analyse l'historien, "les droits de l'Etat l'emportent totalement sur ceux de l'individu (...). Tout est organisé pour laisser seule l'administration trancher : seule une décision du pouvoir exécutif, un décret, permet l'acquisition de la nationalité française." Il faudra attendre 1953 pour

entrevoir de la part du législateur "un effort d'harmonisation entre la France métropolitaine et l'outre-mer".

La droite française -celle-là même qui avait fait voter une loi en 2005 sur les "bienfaits" de la colonisation- semble ainsi s'inspirer de l'expérience coloniale pour rédiger un droit de la nationalité à la carte à Maore. Sur place, les élus les plus influents médiatiquement s'empressent d'applaudir. Une situation quelque peu paradoxale, au moment où l'île, qui est entrée depuis le 1^{er} janvier dans une phase d'identité législative avec la "métropole", est censée intégrer les textes de droit commun, selon le propre vœu de la majorité de la classe politique...

RC



Ethnies au Kenya : l'arbre qui

Les violences qui ont fait plus de 1.500 morts depuis le scrutin présidentiel kenyan, fin décembre, sont souvent présentées comme le résultat de haines tribales. Les problématiques ethniques ne sont pourtant que l'un des rouages d'une crise politique et sociale beaucoup plus profonde.

“UN cadavre gonflé gît sur le sol ; le crâne porte les stigmates des coups de machette. Un Kikuyu. *‘Ils n'ont pas eu le temps d'enterrer les leurs, et ils ont trop peur de remettre un pied ici. Ça fait plusieurs jours qu'ils restent là’*, explique Ben avec un demi-sourire.” A la lecture de ce reportage du quotidien français *Libération*¹, comme de dizaines d'autres articles publiés depuis que des violences ont éclaté au Kenya, à la fin du mois de décembre, il est difficile de ne pas songer à l'horreur qui s'est emparée du Rwanda en 1994. Jeunes exaltés armés de machettes, familles brûlées vives, exacerbation des conflits ancestraux : aucun ingrédient ne semble manquer pour que se joue un nouveau "drame ethnique" africain. A tel point que les Etats-Unis ont estimé, le 31 décembre, qu'un "nettoyage ethnique" était en cours dans la vallée du Rift, à l'ouest du pays.

Pourtant, des citoyens, des chercheurs et des journalistes n'ont pas tardé à alimenter le débat sur la nature réelle de la crise kenyane. Les médias, qui ont tendance à relater chaque affrontement en précisant l'ethnie des protagonistes comme si celle-ci expliquait tout, sont accusés de relayer une vision simpliste de l'Afrique, ainsi que le souligne cette internaute qui réagit à l'article de *Libération* : "Quand est-ce que vous occidentaux cesserez de voir dans les conflits en Afrique des problèmes ethniques ? Il s'agit d'un problème POLITIQUE." De nombreux chercheurs vont dans le même sens. "Parler de violence ethnique ne signifie pas tout à fait exact. Il s'agit d'une violence politique du type le plus classique. Le caractère ethnique n'est qu'un moyen de mobiliser en faveur d'objectifs politiques", a déclaré à l'agence Reuters le Britannique David Anderson.

Pour Jean-François Bayart, du CNRS (Centre national de la recherche scientifique français), "privilégier la lecture tribale du conflit, c'est s'interdire de comprendre sa dimension politique. C'est aussi laisser dans l'ombre la question agraire, (...) la misère dans les bidonvilles de Nairobi. En bref, c'est dénier une fois de plus à l'Afrique le statut de société politique et historique."²

Ancien ministre de la République centrafricaine et auteur d'ouvrages de référence sur son continent³, Jean-Paul Ngoupandé estime quant à lui que "c'est une erreur de tout ramener aux ethnies en Afrique. Au Kenya, tout part d'une élection truquée, puis de la réaction de l'opposition qui ajoute à la confusion. La contestation politique réveille des tensions mal éteintes. Mais rien

n'est inscrit dans les gènes !"

Pourquoi, dès lors, le problème ethnique a-t-il été propulsé au premier rang des sources de la crise ? La méconnaissance d'une situation complexe par les élites occidentales n'explique pas tout : sur le terrain, les rivalités entre tribus font bel et bien partie du discours des hommes politiques et des groupes de population en conflit. Des ministres comme des membres de l'opposition n'ont pas hésité à employer les mots de "génocide" et de "nettoyage ethnique", sachant qu'ils attireraient l'attention de l'opinion internationale. En milieu urbain, à tra-

“La contestation politique réveille des tensions mal éteintes. Mais rien n'est inscrit dans les gènes !”

vers l'intervention des milices, comme à la campagne, avec la résurgence des conflits fonciers, la crise a vu le réveil de tensions entre ethnies. Le rejet par une grande partie de la population du président sortant Mwai Kibaki, accusé d'avoir truqué le scrutin, est aussi celui d'un système favorisant les réseaux kikuyu, son propre groupe d'appartenance. Enfin, des extrémistes des deux camps exacerbent ces tensions.

"A l'image de la Radio des Mille Collines à Kigali en 1994, les stations kenyanes en langues locales attisent la haine", écrit Benjamin Sehene, un auteur rwandocanadien⁴. "Les animateurs (...) utilisent des métaphores obscures pour stigmatiser les autres ethnies. On y fait allusion au 'peuple du lait', c'est-à-dire les pasteurs Kalenjins, qui doivent enlever les 'mauvaises herbes parmi nous', en l'occurrence, le Kikuyus. Les stations Kikuyus, elles, stigmatisent les 'animaux venus de l'Ouest', sous-entendu les Luos." Ravivées par la crise et utilisées comme des instruments par les politiciens, ces tensions entre communautés ne sont cependant que l'expression la plus "sensationnelle" de problèmes politiques, économiques et sociaux beaucoup plus profonds.

Les enjeux politiques ont servi de déclat. Pour les chercheurs Dominique Connan et Florence Brisset-Foucault⁵, cette crise est le signe de "la remise en cause du modèle de l'alternance à la kenyane", mais également "des exigences démocratiques des élec-



Un partisan de Raila Odinga lors des émeutes en décembre. (DR)

teurs", dont la violence de la réaction est à la mesure de leur déception. Elu en 2002 à la tête de la NARC, une coalition de partis d'opposition, Mwai Kibaki incarnait en effet l'espoir : sa victoire mettait fin à 24 ans de régime autoritaire de Daniel Arap Moi. L'actuel rival de Kibaki, Raila Odinga, était alors membre de la NARC. "La transition entamée dans les luttes de la fin des années 1980 semblait enfin achevée", écrivent les chercheurs. "Les militants des droits de l'homme estimaient la bataille gagnée (...) Les bailleurs internationaux revinrent, la croissance économique reprit. L'école primaire devint gratuite et les médias audiovisuels se multiplièrent."

Dès les premiers mois cependant, la coalition éclate : l'entourage de Kibaki s'empare de l'essentiel du pouvoir ; Raila Odinga prend la tête de l'Orange Democratic Movement (ODM), une coalition d'opposition. Immobilisme législatif, corruption, menaces sur la liberté de la presse : Kibaki ne tient pas ses promesses de rupture avec le passé, d'autant que plusieurs de ses proches collaborateurs étaient déjà

aux affaires du temps de Daniel Arap Moi. Les résultats des élections législatives, qui ont précédé la dernière présidentielle, reflètent le mécontentement des électeurs : l'ODM remporte 97 sièges sur 210 contre seulement 33 pour le parti au pouvoir.

On comprend dès lors la frustration des partisans de Raila Odinga lorsqu'ils s'aperçoivent des manœuvres opérées par l'Electoral Commission of Kenya, dont 18 commissaires sur 21 ont été nommés par Kibaki, lors de l'élection présidentielle. Avant même l'annonce officielle des résultats en décembre, des émeutes éclatent. Pour D. Connan et F. Brisset-Foucault, ces événements "tendent à montrer (...) que beaucoup de Kenyans ont intégré les normes démocratiques du vote bien mieux que leurs propres élites. Cette extrême brutalité est d'abord un signe de frustration vis-à-vis d'un scrutin volé (...) Mais la seule composition politique ne semble pas pouvoir expliquer cette recrudescence de violence contre des cibles qui souvent n'ont rien à voir avec le scrutin : la mise à sac des supermarchés de Kisumu, l'incendie des commerces et du

Toi Market de Kibera, de même que les nombreux cas de viols attestent une criminalisation de la haine politique."

Cette haine est alimentée par les inégalités sociales, économiques et régionales qui ne cessent de se creuser au Kenya. "Bien au-delà d'une polarisation ethnique en soi du scrutin (du type "Tous contre les Kikuyu"), c'est davantage le bilan de Kibaki et de ses alliés qui est en jeu", estiment les chercheurs. "Malgré une croissance moyenne de 6 % depuis 2002, de nombreuses régions du Kenya n'ont pas bénéficié des fruits de la reprise économique (comme par exemple les provinces du Nyanza ou de la Rift Valley). Face à cela, Raila Odinga, issu du Nyanza, et élu des bidonvilles Luo de Nairobi (...) incarne la promesse inédite d'un rééquilibrage des inégalités du pays. (...) Bien au-delà des clivages identitaires, le "coup d'Etat civil" de Kibaki a anéanti l'espoir d'une réhabilitation sociale des plus pauvres dans leur ensemble (et non des seuls Luo) que portait Raila Odinga."

En effet, le Kenya compte parmi les grou-

cache la forêt de la misère

pe des dix pays de la planète où les disparités sociales sont les plus graves, le revenu des plus riches étant égal à 56 fois le revenu des plus pauvres, selon un rapport des Nations Unies de 2004¹. Comme le rappellera un éditorial du quotidien kenyan *The Daily Nation* : "Le Kenya pratique une forme brutale, inhumaine, de capitalisme qui encourage une compétition féroce pour la survie, les richesses et le pouvoir. Ceux qui ne peuvent pas entrer dans la compétition sont réduits à vivre comme des animaux dans les bidonvilles."

Cette violence économique est aggravée par la brutalité dont font preuve les forces de l'ordre à l'égard des masses. Les habitants des bidonvilles qui ne s'acquittent pas de leur loyer sont souvent expulsés sans ménagement. "La police a tiré en l'air à balles réelles pour disperser les habitants, qui ont riposté en lançant des pierres et en érigeant des barricades. Ces incidents surviennent au lendemain d'une opération de police similaire dans un autre bidonville de Nairobi, Mathare, où la police avait délogé 80 familles", rapportait l'AFP le 21 février.

Pour réprimer les émeutes qui ont suivi le scrutin, la police s'est livrée à des tirs sans sommation sur les manifestants. L'année dernière, elle avait également semé la terreur en réprimant la secte Mungiki, une

milice accusée d'assassinats (lire ci-contre). "Début juin, cinq cents policiers ont quadrillé le quartier, forçant les habitants - y compris les femmes et les enfants - à sortir de chez eux et à s'allonger par terre pour être fouillés et interrogés", indiquait alors *Libération*². "Une trentaine de personnes, qualifiées de 'suspectes' par les officiers de police, ont été tuées à bout portant."

Dans ces conditions, les divisions ethniques qui n'ont jamais été totalement effacées, ne font qu'accroître les inégalités et les rancœurs. D. Connan et F. Brisset-Foucault observent que "la dimension sociale de la révolte [est] parfois attisée par des rivalités plus profondes, foncières en particulier, qui cristallisent des identités conflictuelles, sur des lignes de fracture géographiques et ethniques anciennes. La mémoire des 'nettoyages ethniques' contre les Kikuyu, opérés au début des années 1990 par le régime Moi sur son fond de conflits fonciers, est ainsi particulièrement vive dans la Rift Valley", qui a concentré une grande partie des violences de ces derniers mois.

L'indépendance du Kenya a conservé les stigmates d'une colonisation qui a laissé en suspens des points de conflit potentiel. C'est le cas de la fertile vallée du Rift, "qui fut colonisée par les Blancs et dont furent chassés les habitants, qui appartenaient à l'ethnie

Kalenjin", rappelle le journal français *Le Figaro*³. "En 1963, lorsque les Britanniques se retirèrent, l'ethnie dominante prit leur place, empêchant les Kalenjins de retrouver les terres de leurs aïeux."

Les litiges fonciers sont d'autant plus explosifs qu'ils ont été accentués par le clientélisme des dirigeants, basé à la fois sur l'appartenance tribale et les stratégies de pouvoir. "Le patronage politique a permis à des groupes de plusieurs régions d'accéder à des terres dans des conditions préférentielles, excitant depuis quatre décennies parmi leurs voisins un ressentiment qui n'a fait que grandir en raison de l'accroissement de la population", indique *Le Monde*⁴. En s'appuyant sur les Kikuyu, "qui s'adaptaient plus facilement à l'économie coloniale", l'administration britannique a également favorisé leur domination politique, estime *Le Figaro*⁵.

Cette domination expliquerait que la question ethnique soit si présente dans les discours et stratégies politiques. Pour D. Connan et F. Brisset-Foucault, c'est le "contrôle du pouvoir économique et des réseaux de redistribution, notamment au sein de l'élite kikuyu, qui caractérise le régime de Kibaki. [Ce contrôle] était potentiellement menacé par l'éventuel accès d'Odinga (originaire de l'ethnie Luo) à la pré-

sidence". L'élément clé du programme de Raila Odinga était en effet d'amender la constitution pour accroître le pouvoir des régions dans un système fédéraliste. La rhétorique électorale présentait le fédéralisme comme une manière de "libérer" les autres groupes ethniques de l'exploitation par un centre capturé par les Kikuyu. "Dans des endroits comme la vallée du Rift, où des Kikuyus s'étaient installés depuis des dizaines d'années mais n'étaient pas leur terre natale, il n'y avait qu'un pas pour que les Kalenjins associent une victoire d'Odinga à un départ des Kikuyus et la possibilité de se saisir de leurs terres", analyse *Libération*⁶.

Utiliser l'ethnie comme grille de lecture principale serait cependant une erreur. "Le facteur ethnique, s'il joue toujours comme lien identitaire, n'a jamais été déterminant pour la prise ou la conservation du pouvoir depuis l'indépendance", indique J.P. Campagne. "Ainsi Daniel Arap Moi, autocrate au pouvoir de 1978 à 2002, appartient à une petite ethnie, les Kalenjins, l'une des moins nombreuses sur la quarantaine existante. Ce n'est donc pas à coups de machette qu'Arap Moi s'est maintenu pendant vingt-cinq ans (...) Il a su s'allier avec des notables d'autres communautés (...) Moi fut un vrai politique, pragmatique, peu importe qu'il soit kalenjin, kamba ou kiisi. (...) Si le Kenya était constitué d'une seule

ethnie, il connaîtrait des troubles dès lors que les antagonismes politiques deviendraient trop exacerbés, non régulés par l'expérience démocratique."

Et David Anderson de souligner que "si la violence actuelle trouvait vraiment sa source dans une haine raciale profondément enracinée, tout le pays serait frappé. Mais les affrontements se déroulent seulement dans certaines zones, où ils étaient aisément prévisibles, quand on connaît bien le Kenya, quelle qu'ait été l'issue de la présidentielle".

Lisa Giachino

¹ *Libération*, 16/01/08

² *Alternatives Economiques* n°266

³ Auteur de "L'Afrique sans la France" et "L'Afrique face à l'Islam". Interview publiée dans *Libération* du 31/01/08

⁴ Auteur de "Le Piège ethnique" (Dagomo, 1999) et "Le Feu sous la soutane" (L'Esprit Frappeur, 2005). Texte à lire sur www.rue89.com

⁵ D. Connan et F. Brisset-Foucault, "L'alternance brisée et la colère politique au Kenya", Fabrique des idées, 07/01/07

⁶ *Le Monde*, 30/01/08

⁷ *Libération*, 23/06/07

⁸ *Le Figaro*, 01/02/08

⁹ *Libération*, 18/02/08

¹⁰ *Libération*, 07/01/08

Programme des Nations Unies pour le développement

Union des Comores

APPEL A CANDIDATURES



Intitulé du poste : Associé(e) au Programme
Grade : G6

Lieu d'affectation : Bureau du PNUD - Moroni
Durée du contrat : Trois (3) mois probatoires, puis un (1) an renouvelable

Point Focal : Hairat Chamsouddine (hairat.chamsouddine@undp.org)

I. CADRE ORGANISATIONNEL

Sous la supervision de l'Assistant au Représentant Résident, l'Associé au Programme assurera l'exécution efficace du programme à travers l'entrée et la gestion des données et l'appui à l'exécution du programme selon les règles et procédures du PNUD.

L'Associé au Programme travaillera en collaboration étroite avec le personnel des Opérations, de l'Unité Programme au niveau du Bureau de Pays et au siège pour assurer la bonne exécution des projets et programmes en charge.

II. PRINCIPALES FONCTIONS

1. Appui à la formulation des stratégies du Programme et l'exécution du Plan d'Action.

- Collection, analyse et la présentation de l'information de base pour la préparation du CCA, UNDAF, CPC, CPAP, l'application efficace des outils de la gestion axée sur les résultats et l'établissement des cibles de gestion (BSC).
- Présentation de l'information de base pour la formulation du programme de pays, préparation des documents des projets, plan d'actions, budgets, propositions pour l'exécution.
- Collection des informations et données nécessaires pour la formulation des stratégies de communication et de mobilisation des ressources.

2. Appui efficace à la Direction du Bureau pour la gestion de programme

- Création des projets sur ATLAS (outil de gestion), préparation des révisions budgétaires, la révision des "awards" et "status" des projets, identification des fonds non utilisés, la clôture opérationnelle et financiers des projets.
- Provision des orientations et directives pertinentes pour la réalisation des résultats du CPAP aux partenaires d'exécution des projets.

- Présentation de l'information requise pour les audits des projets et programmes et appui l'exécution des recommandations des audits ;
- Elaboration des termes de référence des missions d'évaluation des projets et programme et appui à l'organisation des dites missions.

3. Appui à la gestion administrative et financière du Programme pour atteindre les résultats suivants :

- Revue des rapports financiers des projets, la préparation de "Non-PO Vouchers" pour les projets des développements.
- Maintenance du système de contrôle de dépenses internes pour s'assurer que les vouchers sont correct et complet et que les transactions sont correctement enregistrées et postées sur Atlas.
- Actions immédiates sur les vouchers.
- Création des réquisitions sur Atlas pour les projets de développement, enregistrer les articles reçus sur Atlas.
- Exécution des "budget check" pour les réquisitions, les "PO" et les "vouchers".

4. Appui la mobilisation des ressources

- En collaboration avec l'Associé à la Mobilisation des Ressources, suivi et rapportage sur les ressources mobilisées.
- Revue des conventions sur les contributions signées avec les donateurs, la gestion des ressources sur Atlas.

- Elaboration des fiches des projets à l'intention des donateurs potentiels du programme
- Participer à l'élaboration et la mise à jour continue du portefeuille de projets du bureau de pays.

5. Assurer la facilitation du renforcement et le partage de l'information dans le bureau de pays

- Organisation des activités de formation pour le staff des opérations et des projets sur le programme.
- Synthèse des leçons tirées et les "best practices" dans l'exécution du programme.
- Contributions efficaces sur les réseaux des connaissances et les "communautés de pratiques".

III. PROFIL REQUIS

Qualification

- Diplôme Universitaire dans les domaines de l'Economie, Sociologie, anthropologie, et autres disciplines connexes.
- Connaissances et une familiarisation de la problématique de la lutte contre la pauvreté

Expérience

- Minimum une année d'expérience professionnelle, préférentiellement dans les domaines liés à la lutte contre la pauvreté
- Expérience dans l'administration des programmes et projets est nécessaire au niveau national ou international

Compétences

- Forte capacité d'analyse;
- Attitude à présenter des positions cohérentes et convaincantes soit par écrit soit oralement.
- Esprit d'initiative très marqué;
- Capacité de faire avancer des processus complexes afin d'atteindre les résultats, de travailler à des niveaux différents et sur des projets différents simultanément (organisation personnelle et habilité à s'acquitter de différentes tâches/fonctions).

- Capacité de travailler sous pression et de s'adapter facilement aux changements;
- Capacité d'établir des réseaux et bonnes attitudes interpersonnelles;
- Très fort esprit d'équipe;
- Bonne capacité de rédaction en langue française, bonne connaissance de la langue anglaise;
- Connaissance de l'outil informatique;
- Attachement aux principes de l'organisation des Nations Unies et aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines différentes.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidatures devront inclure : une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste, le curriculum vitae, les copies des diplômes. Ils doivent parvenir au PNUD à l'attention du Représentant Résident du PNUD sous pli fermé avec la mention "Recrutement d'un Associé au Programme" à l'adresse ci-après, au plus tard le 28 mars 2008 à 15h30.

PNUD Moroni
Maison des Nations Unies, Hamramba
B.P. 648 Moroni, Comores

Remarques

- Cet appel à candidatures s'adresse exclusivement aux candidats de nationalité comorienne
- A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés
- Les procédures qui régissent les recrutements du PNUD ne permettent pas d'octroyer des contrats à des fonctionnaires du Gouvernement, hormis ceux qui sont mis en disponibilité depuis au moins 6 mois.

BLU

la bouée de sauvetage des sans-grade de l'archipel

Disséminées dans les quatre îles de l'archipel et au-delà, les stations BLU permettent aux plus démunis de communiquer avec la famille et de recevoir de l'argent. Outil au rôle social essentiel, il est cependant interdit à Maore, où l'on se cache pour s'en servir. Reportage au fil des îles.

LA SCÈNE est comique et ne manque pas de faire sourire dans l'assemblée. Au milieu de la petite salle de B-Lumière, la station BLU située dans le quartier Chitsangani à Mutsamudu, une vieille dame éclairée par le seul néon de la pièce se sert du micro de la radio comme d'un téléphone. Quand elle parle, elle oublie d'appuyer sur le bouton -indispensable manœuvre pour se faire entendre auprès de son interlocuteur. Quand c'est son correspondant qui cause à l'autre bout de l'archipel dans un brouhaha de grésillements, elle colle maladroitement le micro à son oreille. Comme pour mieux entendre. Mohamed ², le responsable de B-Lumière, prend les choses en main. Il appuie sur le bouton quand elle parle et lui indique que le son ne vient pas du micro alors que la demi-douzaine de clients attend son tour, hilare.

Quelques minutes plus tard, les visages se sont décomposés. Certains de ceux qui attendaient leur tour impatientement se sont éloignés de la radio. D'autres sont allés s'asseoir sur les bancs accolés aux murs de la maison, dehors. Les regards s'évitent. Un homme récemment expulsé de Maore par les autorités, venu demander à son amie restée dans l'île sous administration française de lui envoyer de l'argent pour prendre le kwassa et la rejoindre, apprend qu'elle le largue et ne lui fournira pas la somme. Tout le monde a entendu : le casque de la station ne fonctionne pas. Le silence s'impose tandis que le jeune homme retient difficilement ses larmes. La nuit est déjà tombée sur Ndzuanani. Il est temps de fermer les portes de B-Lumière. Demain sera un autre jour...

"Toutes les choses que j'ai dites, les autres ont écouté. Ils savent aussi l'argent que j'ai donné... c'est vite fait, mais pas discret !"

Patienter dans une station BLU, c'est observer le monde des sans-grades ; découvrir les difficultés du quotidien des Comoriens ; sonder la situation économique du pays ; apprivoiser les distances de l'archipel, minuscules aux yeux d'un géographe, immenses pour un paysan qui n'a jamais quitté son île -voire sa région. Ici, un billet de 500 fc (1 euro) n'est pas quantité négligeable ; quelques minutes de dialogue avec un frère, une mère, un mari, ne sont pas un luxe. Ici (re)vivent les Comoriens "d'en bas", ceux qui comptent sur la fille partie tenter sa chance à Maore pour leur envoyer quelques sous et espèrent entendre quelques minutes la voix d'un fils "exilé" à Moroni. Voilà pour le romantisme. Le reste n'est que business...

Cela fait dix ans que Mohamed a entrepris de relier par la radio les habitants de l'archipel. "C'était en 1997", dit-il. "Avec la crise politique, les gens ne pouvaient plus appeler leur famille ou envoyer de l'argent car il n'y avait plus d'avions. Avec des amis on a acheté une radio BLU pour permettre aux gens de communiquer avec les trois autres îles. J'ai appris à m'en servir en lisant les livres de marin." Après des débuts cahin-caha, le business a bien tourné. Au fil des années, Mohamed et ses deux associés se sont consti-

tué un réseau de correspondants dans l'archipel. Les clients viennent chez lui pour avoir des nouvelles mais surtout pour effectuer des transactions financières. "Cela va de 500 fc [1 euro, ndlr] à 50.000 fc [100 euros, ndlr]" affirme-t-il. Parfois, ceux qui espèrent reprendre un kwassa appellent à Maore pour se faire envoyer 200 à 300 euros. Lui prend une commission de 10% en plus des 2.000 fc (4 euros) du coût de la communication.

Une affaire rentable -il y a actuellement 41 BLU recensés dans l'île, dont quatre dans la capitale-, qui l'est plus encore depuis quelques semaines : lorsque la ligne téléphonique a été coupée à Ndzuanani début février ³, les BLU sont devenus le seul moyen de communication avec le reste du monde. "C'est vrai qu'on a beaucoup plus de clients depuis un mois", reconnaît Mohamed. "Avant, on pouvait en avoir 5 ou 6 par jour, aujourd'hui c'est plus de 20." Dans la cour qui sert de salle d'attente, les va-et-vient se multiplient. On demande de l'argent, des nouvelles. On passe des messages. Une seule règle : "C'est interdit de parler politique" jure Mohamed. "Certains essaient mais on les coupe tout de suite."

Aux BLU Baie Rose à Sima, Gambe à Domoni, Hampanga près du marché de Mutsamudu, la règle est la même. Ahmed, qui avec deux copains a monté sa propre station il y a cinq ans -"au début pour communiquer entre les navires, c'est après que sont venus les gens pour avoir des nouvelles" dit-il- a lui aussi interdit toute propagande. Lorsque nous le rencontrons dans son minuscule bureau niché au troisième étage d'une maison à l'architecture improbable, il évacue toute question politique. "Ici, on ne parle pas de ça. Sinon on aura des problèmes. Notre rôle, c'est juste de permettre aux gens de communiquer avec leur famille ou leurs amis. On permet aussi aux agences de voyage et de fret de communiquer avec leurs bateaux."

Dans la salle d'attente où trônent des posters de voitures, d'autoroutes, de fleurs, une dizaine de personnes attendent leur tour. Seuls deux hommes discutent sur le balcon. Les autres observent, parfois hagards, les clips qui passent en boucle à la télévision. Un autre jour, c'est une série sud-américaine qui fera attendre ; un autre encore, les infos de la BBC. "Cela fait deux ans que nous avons mis une télé", s'enorgueillit Ahmed. "On enregistre des émissions et on les passe, ou alors on met des DVD. Ça permet de faire patienter les gens parce que des fois, ils ne supportent pas d'attendre. Certains passent des heures ici à espérer que leur correspondant arrivera. Mais ça permet aussi d'éviter que tout le monde écoute ceux qui parlent à la radio." Ce n'est pas la petite porte en bois qui stoppe le flot de paroles. L'intimité est un gage difficile à assurer dans les BLU. Où que l'on se trouve...

"Sur le téléphone, tu peux parler de choses secrètes alors qu'au BLU, tous les gens sont là pour écouter ce que tu vas dire", remarque Abdou, qui vit à Maore et prend régulièrement des nouvelles de sa femme, partie à Ndzuanani suivre un traitement traditionnel. "Toutes les choses que j'ai dites, les autres ont écouté. Ils savent aussi l'argent que j'ai donné... c'est vite fait, mais pas discret !" commente Mariama ⁴ après avoir parlé à sa sœur, elle aussi depuis Maore. Du coup, chacun va à l'essentiel. A Moroni, pour 2.000 fc (4 euros) et après une matinée entière de patience, Ouznati joindra enfin



Ci-contre et à gauche : dans la station BLU de Mutsamudu Hampanga.



Mutsamudu, où une cousine lui apprendra que sa mère est hospitalisée. C'est cher payé mais cela en vaut la chandelle, quand toutes les communications téléphoniques sont rompues entre Ndzuani et les autres îles. Ouldamba Mouhodoir, le chef de l'agence maritime, l'a bien compris. "En ce moment, on ferait payer 5.000 fc [10 euros], que les gens viendraient quand même", explique-t-il pendant qu'une petite foule s'assoupit dans ses fauteuils en attendant de rejoindre Ndzuani. "Quand le téléphone marche, il n'y a pas la queue ici", poursuit-il. Mais avec la crise, "les agences aériennes passent par nous pour confirmer leurs billets entre elles. Les gens viennent, chacun veut savoir si sa famille est en bonne santé."

Le jour où Ouldamba Mouhodoir a acquis sa première radio à bandes latérales uniques, il était loin de songer au rôle social et économique qu'allait lui conférer cet équipement destiné à la sécurité maritime. L'armateur voulait simplement joindre ses navires où qu'ils se trouvent, ses agences et ses correspondants. Aujourd'hui, il "réunit les familles : c'est devenu une sorte de devoir sacré".

Ouldamba est l'un des premiers à l'avoir introduit aux Comores, dans les années 80. A l'époque, le BLU servait surtout à joindre Madagascar, où ce type de radio est l'un des principaux moyens de communication sur les longues distances. "Ils ont commencé à l'utiliser depuis longtemps car là-bas, le téléphone est entré tardivement." Nombreux sont les villages dont les habitants ne sont joignables que par radio. Les hôpitaux sont également équipés de postes BLU.

Le massacre des Comoriens de Mahajanga, en 1976, a servi de déclic. "Il n'y avait plus de contact entre les deux pays", raconte l'armateur. Les transferts d'argent entre Madagascar et les Comores s'effectuaient via la France. "Les Comoriens de Madagascar et ceux de Moroni communiquaient par BLU, puis on joignait la diaspora comorienne en France depuis Moroni. Les Comoriens de France envoyaient ensuite de l'argent par mandat télégraphique à Madagascar. Mais ça mettait deux ou trois mois et il arrivait que la personne ne le reçoive pas. Du coup, dans les années 80, on a lancé le service de courrier express et on a commencé à faire du transfert d'argent en passant par la capitainerie de Mahajanga."

La "vraie révolution du BLU" date cependant de 1992, affirme Ouldamba Mouhodoir. "C'était la période où Mayotte n'avait pas directement accès aux voyages vers Dubaï et Djeddah. Les gens passaient par Moroni et je m'occupais de leurs visas. Un jour, je discutais avec un ami de Mayotte par BLU et on a eu besoin de faire une transaction. C'est comme ça qu'on est allés vers le transfert d'argent..." Rapidement, le bouche-à-oreille fait la publicité de ce moyen sûr et efficace pour envoyer de l'argent à ses proches. "Je demande directement à ma sœur : tu as eu les dix euros ? Et elle me dit oui, qu'on vient de lui donner. C'est pas comme avec la Poste, ou si je donne à quelqu'un ici qui va prendre l'avion", témoigne Mariama. La multiplication des agences de BLU est ainsi dopée par l'importance des transferts effectués vers leur île par les Anjouanais installés à Maore.

La dernière phase de popularisation du dispositif correspond à la sécession anjouanaise, en 1997. "C'est là que ça a pris de l'ampleur", indique l'armateur. Très vite, les bureaux de BLU ont poussé comme des

champignons. A 2.000 fc la communication, plus une taxe de 10% sur les transferts d'argent, l'affaire est vite rentable, à condition de disposer de correspondants de confiance et de tenir des comptes rigoureux. "On peut parler à la Réunion, Maurice, Zanzibar... et dans le monde entier", résume Ouldamba. "Mais là où il n'y a pas beaucoup de Comoriens, on n'a pas besoin de BLU. A Diego par exemple, il y a beaucoup d'étudiants comoriens et des problèmes de transfert d'argent, donc un grand besoin de BLU. Les communications entre Moroni et Mutsa sont fréquentes en ce moment. Vers Madagascar, c'est en permanence. Mayotte-Mohéli, ça se fait aussi assez souvent."

Aux Comores indépendantes, ces radios fonctionnent en dehors de toute réglementation. "Ici, on utilise des fréquences sauvagement. Toute personne qui entre dans notre fréquence peut communiquer avec nous. C'est pour ça qu'on a des codes : avec mon opérateur, on discute en alphabet grec." A Maore en revanche, le système a pris du plomb dans l'aile lorsque l'Etat français a décidé qu'il se trouvait face à un "réseau organisé" dont le "démantèlement" s'inscrivait "pleinement dans le dispositif mis en place pour lutter contre l'immigration clandestine", dit Brigitte Girardin, alors ministre française de l'Outremer¹. En février 2004, 19 postes, 90.000 euros et des carnets de compte sont saisis dans une vingtaine d'habitations disséminées sur l'île. Trente personnes sont interpellées, dont une partie seront jugées pour "établissement ou emploi d'une installation de télécommunication sans autorisation", "utilisation d'une fréquence ou installation radioélectrique sans autorisation", "exercice d'un travail dissimulé par dissimulation de salariés" et "aide au séjour des étrangers en situation irrégulière"². Selon l'enquête des policiers et gendarmes, les agences de BLU demandent en moyenne 6 euros par communication et une commission de 10% sur chaque transaction. Si les montants transférés sont souvent modestes, leur somme atteint vite des milliers d'euros. "Certains ont transféré 5.000 euros sur deux ou trois jours", explique à l'époque le capitaine Jouhans.

"Pendant plusieurs mois, nous avons surveillé, recherché, recensé les sites", indiquait-il. Résultat : le

3 février, presque 70 policiers et gendarmes visitaient simultanément les 20 sites de BLU... Quatre ans après, le traumatisme n'est pas effacé et la méfiance toujours de mise chez les propriétaires d'appareils. Eux qui, au départ, ne dissimulaient pas leurs activités, ont littéralement pris le maquis. Des enquêtes sont-elles toujours menées sur leurs activités ? Contacté par nos soins, le Parquet nous a renvoyés vers la gendarmerie, qui nous a conseillé de contacter la police, qui de son côté n'a pas donné suite à notre sollicitation...

"Avant, c'était dans une maison au bord de la route mais la police a débarrassé tous les BLU. Alors les gens ont pris leur machine et sont allés à la forêt."

Si des postes continuent de fonctionner, il est cependant beaucoup plus difficile d'y recourir. Pour échapper aux contrôles, les hommes qui assurent les communications se retranchent désormais en rase campagne, en des lieux accessibles uniquement à pieds. "Avant, c'était dans une maison au bord de la route mais la police a débarrassé tous les BLU. Alors les gens ont pris leur machine et sont allés à la forêt, à 30 minutes de marche pour un garçon", témoigne Abdou, un utilisateur. "Ils emportent avec eux une platine et une batterie qui peut marcher une journée. Ils se mettent à côté d'un mangrier, posent une toile de nylon ou une bâche au-dessus. Ils sont quatre et ne disent pas qui est propriétaire du BLU."

Cette précaution ne serait cependant pas suffisante sans une vigilance de tous les instants. Tout étranger qui demande à utiliser la radio s'entend répondre qu'il s'est trompé d'adresse. Les *wazungu*, bien sûr. Mais aussi parfois les Comoriens originaires d'autres îles, ou tout simplement inconnus au village. Rencontré sur le sentier qui mène à la cabane de son ami, où il stocke ses batteries avant de partir "en forêt", l'un d'eux nous répond qu'il ne connaît pas de BLU. Plus

tard, il acceptera d'emmener Mariama. Seule. "Il m'a dit qu'il faut se méfier des gens, car il y a des missions pour annoncer aux gendarmes où se trouvent le BLU. Pendant que j'attendais pour parler à ma sœur, quelqu'un d'Anjouan, cherchait une Grand-comorienne. Ils lui ont dit : Non, elle va dévoiler le secret."

Le "secret" se divulgue à ceux dont on sait qu'ils en auront forcément besoin un jour où l'autre, et n'ont donc aucun intérêt à le dénoncer. Largement partagé, il n'en est pas moins bien gardé. "Si tu connais leur numéro, tu peux téléphoner pour avoir un rendez-vous", explique Abdou. "Parmi les Comoriens qui sont là, chacun doit connaître un BLU quelque part. Moi j'ai connu le mien depuis 2004. Pour nous, c'est le moyen d'envoyer quelque chose aux Comores le plus vite possible."

L'affaire est plus compliquée lorsque un utilisateur d'une autre île demande à joindre un correspondant à Maore. Si celui-ci n'est pas dans le secret, un véritable jeu de piste lui est imposé. "Une fille est venue de Labattoir", raconte Mariama. "Au téléphone, le type lui a donné le chemin en cachette : Tu demandes d'abord les gens qui réparent les pneus, puis les gens du village d'Ongoujou d'Anjouan."³ Il lui a dit aussi d'être amenée discrètement. "Des précautions révélatrices des obstacles posés sans cesse aux échanges entre les habitants des îles. Alors que le prix des télécommunications entre Maore et le reste de l'archipel est exorbitant, et que les taxes de la Western Union dépassent l'entendement, le "téléphone des pauvres" est implacablement traqué...

LG, KES et RC

¹ Radio BLU : bande latérale unique. Moyen de communication utilisé par les marins.

² Prénoms d'emprunt

³ Début février, le gouvernement Bacar a décidé de couper la ligne qui reliait le réseau téléphonique anjouanais à celui de Comores Telecom. Depuis, seul le réseau intérieur fonctionne. Il est impossible de téléphoner à l'extérieur -sauf avec un téléphone satellite.

⁴ Mayotte Hebdo n°180, 06/02/04

⁵ Nous avons transformé l'initiale du code.



La future résidence Isis en construction.

Hamaha

le *mzunguland* post-moderne

Les projets immobiliers des Trois Vallées et Hauts Vallons, à Majicavo, ont brusquement fait sortir de terre un ensemble urbain inédit à Maore. Entre mixité culturelle, individualisme et sélection par l'argent, ce nouveau quartier peine à séduire l'élite mahoraise. Reportage dans ce nouveau type de *mzunguland*, version société de consommation...

BARRES d'immeubles, villas de toutes les formes et commerces à l'occidentale... Jailli de terre en moins de trois ans, le quartier Hamaha semble sorti tout droit d'un jeu de construction pour enfants. Alors que l'un des plus anciens commerces de la zone est un magasin de jouets, les couleurs vives et l'architecture en blocs des maisons rappellent le célèbre jeu de Lego. Faut-il voir dans cette juxtaposition de résidences cossues, hétéroclites et multicolores, un "mzunguland" d'un autre type ? "J'appellerais plutôt ça une cage dorée", sourit une jeune femme en colocation dans un appartement de la Résidence créole, un ensemble de logements regroupés autour d'une piscine privée. "C'est un quartier de riches", résume le directeur commercial d'un concessionnaire automobile, qui fut l'un des premiers à construire sa villa dans ce qui ressemblait alors à une friche.

Lorsqu'il lance son projet, en 1999, le promoteur immobilier Christophe Limousin -ancien de la Société immobilière de Mayotte (SIM) qui a prêté avant tout le monde l'apparition d'une classe de "nouveaux riches"- tient pourtant un discours en rupture avec la politique du logement en vigueur depuis des années. Très critique vis-à-vis des lotissements bâtis

dans l'urgence par la SIM pour accueillir les fonctionnaires métropolitains, il affirme que le privé pourra réussir là où le public a échoué : promouvoir la "mixité" culturelle et sociale. A deux kilomètres au nord de Mamoudzou, entre le supermarché Jumbo Score, symbole de la consommation à l'occidentale, et Majicavo, l'un des villages les plus défavorisés de l'agglomération, le secteur qu'il découpe en parcelles doit mélanger tous les styles d'habitat : immeubles, villas, résidences et même logements sociaux. "J'ai fait des parcelles de 300 m2 que j'ai réparties équitablement, afin d'avoir des directeurs comme des employés", nous expliquait-il en septembre 2005¹. Parmi les acheteurs figuraient alors "15% de Mahorais, 10% d'Indiens, quelques Malgaches et quelques Réunionnais. Des métropolitains sont propriétaires ou en location. On sort ainsi du concept 'on est tous de la même catégorie et on vit tous au même endroit', qui crée des tensions".

Cette volonté de donner un visage métissé à la plus grande opération immobilière privée jamais menée à Maore, a remporté l'adhésion d'un certain nombre de jeunes couples et de célibataires "de couleur" -cette vieille expression, jusqu'alors peu usitée à Maore, sert étrangement à rassembler sous la même bannière les

Comoriens, Malgaches, Réunionnais et tous les autres habitants à peau sombre du quartier. Venue de France hexagonale pour travailler dans une société d'informatique, Rachida a ainsi choisi de construire plutôt que de payer un loyer. "La personne qui a vendu le terrain a poussé les Blacks à acheter", confirme-t-elle. "Le promoteur était très sympathique", assure pour sa part une comptable mahoraise. "Il disait : 'Il y aura tout le monde.' Il vendait à un Noir, un Blanc, un Noir, un Blanc." Fatima², une institutrice d'origine comorienne qui a grandi à la Réunion, s'est installée il y a cinq ans avec son mari, un jeune cadre mahorais. "C'est mieux que les 100 villas³ où j'étais avant", reconnaît-elle. "Il y a des gens d'origines diverses, pas mal de couples mixtes... C'est une autre ambiance." Même satisfaction pour Asma², employée de banque venue de la Réunion : "C'est vraiment la mixité."

L'école élémentaire privée Les Flamboyants, qui a précédé la naissance du quartier, se veut le symbole de ce mélange. "On a de plus en plus d'enfants de l'océan Indien", se félicite la directrice. "Des Malgaches, Mauriciens, Indiens, Réunionnais, et beaucoup de familles mahoraises. Nous ne sommes pas une école de petits mzungu !"

La plupart des habitants ne sont cependant pas dupes : si les couleurs de peau sont relativement diverses, on ne peut pas en dire autant du contenu des porte-monnaie. "L'intention de mixité est limitée par l'économie. Il y a des gens de couleur, mais il ne faut pas confondre : ce ne sont pas n'importe lesquels", observe Charafouline Habib, qui a ouvert en 2003 une pharmacie près de Jumbo Score, et a bâti sa maison à quelques minutes de là. Cette sélection par le fric n'a rien de détonnant : l'émergence d'Hamaha est avant tout une histoire d'argent. Véritable temple à

"L'intention de mixité est limitée par l'économie. Il y a des gens de couleur, mais il ne faut pas confondre : ce ne sont pas n'importe lesquels."

l'investissement privé, la zone est en effet entièrement organisée autour de l'exploitation du pouvoir d'achat de ses usagers-locataires et propriétaires des logements. Les lois successives sur la défiscalisation⁴, qui ont motivé la naissance du projet, ont constitué un appel d'air pour les promoteurs et les particuliers, qui bénéficient de substantielles réductions d'impôts s'ils investissent dans l'immobilier.

Flairant un possible transfert des enjeux économiques vers ce pôle en devenir, quelques investisseurs ont joué les pionniers. Gilles Baloukijy est de ceux là : il a acheté un terrain en 2002, construit un immeuble en 2006, y a transféré sa société d'informatique autrefois basée à Kaweni, et en a profité pour ouvrir une boulangerie et la première épicerie fine de l'île, L'Alibi. "On fait ça dans l'optique d'occuper le terrain", explique-t-il. "Les places vont être chères très bientôt, quand la zone sera définitivement scellée et qu'elle remplira sa fonction. On est dans les starting-blocks : fin 2009, ce sera fini. Il fallait désengorger Kaweni et ça crée une certaine dynamique avec la grande distribution, les logements..." Face à l'immeuble de M. Baloukijy et à la nouvelle brasserie Le Mbiwi, la société Somaco se prépare à faire sortir de terre un complexe constitué de deux niveaux de parking, un espace de restauration rapide cédé à une grande enseigne, un magasin de produits congelés, une grande surface de fruits et légumes frais, une cave à vin et épicerie fine - le tout surmonté de trois étages de logements. L'ouverture est prévue fin 2009.

Dans ce contexte, ce n'est pas un hasard si le seul espace à vocation collective du quartier est une école privée. Ouvert en 2001, l'établissement Les Flamboyants s'est adapté au rythme de vie des cadres, fonctionnaires et chefs d'entreprises qui lui confient



Chocolats de luxe Fauchon, dans l'épicerie L'Alibi.

leurs enfants. "On essaie de proposer un vrai service", explique la directrice. "L'école ouvre à 6h30 pour permettre aux parents de déposer les enfants avant l'embauche. Elle finit à 12h15 mais les élèves peuvent rester jusqu'à 13 heures. On a un système de plateaux-repas, que l'on commande le matin selon la demande. Les enfants peuvent être récupérés sur place ou enchaîner avec le Centre de loisirs de l'après-midi."

A terme, les habitants du quartier devraient donc trouver sur place toutes les "facilités" pour mener leur vie quotidienne en se déplaçant au minimum : commerces, éducation, santé, loisirs... à condition d'avoir les moyens, quand le moindre appartement est loué 1.000 euro par mois !

L'Etat, la collectivité et la municipalité sont les grands absents de cette ville nouvelle gouvernée par les intérêts privés. Aucune infrastructure publique, pas de lieu dédié au "vivre ensemble" ni de mosquée, un ramassage des ordures chaotique et une gestion défaillante de l'urbanisme... "Il manque des places publiques et des parties communes. Les rues sont étroites", commente Charafouline Habib. "Tout est collé les uns aux autres", se plaint l'une de ses voisines. "Ils rentabilisent le terrain au maximum. Il n'y a pas de trottoirs, et pour les poubelles, c'est la catastrophe." En 2003 pourtant, le promoteur assurait dans le journal *Mayotte Hebdo* qu'il y

aurait des espaces publics...

Cette expérience a cependant l'intérêt de proposer une alternative au classique "mzunguland" qui enferme nombre de ses occupants, souvent issus des mêmes catégories socioprofessionnelles, dans une "convivialité artificielle". "Dans les lotissements, les wazungu partent du principe que c'est impossible de faire quoi que ce soit avec les Mahorais. Des gens qui ne se fréquenteraient pas en métropole passent leur temps ensemble. Il y a une forme de solidarité entre les Blancs, comme si on était en territoire hostile", nous disait en 2005 un couple qui avait vécu dans un quartier destiné aux enseignants métropolitains¹.

En rassemblant des familles d'horizons divers, les Hauts Vallons et les Trois Vallées - le nom donné à ces deux projets - brise ces solidarités en vase clos. Hors du cocon qui les maintenait à l'écart des autochtones dès leur arrivée sur l'île, les nouveaux venus posent souvent un regard décomplexé et moins chargé d'a priori sur la société mahoraise. "On voulait la clim, une piscine pour les enfants qui vont au lycée et au collège de Koungou", explique un policier et une employée de l'hôpital. "On aurait été perdus dans des quartiers comme Passamaity ou Misapéré : le déracinement aurait été trop important. Mais on n'est pas loin de la population. On a une grande fille dont la plupart des amis sont des locaux. On ne reste pas

qu'entre mzungu, on prend part à la vie locale."

En rupture avec les modèles du village mahorais et du quartier blanc "à la coloniale", Hamaha inaugure un phénomène urbain nouveau à Maore. Le mode de vie proposé se rapproche de celui de petites villes et banlieues cossues françaises ou réunionnaises. "On se réadapte à la vie métropolitaine des villes moyennes et résidentielles", résume le locataire d'un appartement. "J'ai habité vingt ans en appartement en France, je ne vois pas une grosse différence", avoue quant à lui Franck Lethin, directeur de la brasserie Le Mbiwi.

Du côté des investisseurs, la volonté de proposer un "petit coin de métropole" est clairement affichée. "On veut être les premiers à faire des choses un peu différentes : un lieu avec un esprit de brasserie à la française, et pas un esprit de palmiers", explique Franck Lethin, tandis que L'Alibi "s'adresse à des gens frustrés de ne pas trouver à Mayotte des produits qui sortent un peu de l'ordinaire". Les clivages mzungu/Mahorais ? Ce n'est pas le problème, tant que les affaires marchent. "On dit qu'ici, c'est un quartier de Blancs. Les questions de Blancs, de Noirs, ça ne m'intéresse pas", affirme le directeur du Mbiwi, dont l'un des collaborateurs s'est lancé dans l'organisation d'un petit marché de produits locaux, devant le bar, chaque samedi matin. "On vise ceux qui ont le pouvoir d'achat", reconnaît son côté Gilles Baloukijy. "Mais il y a une clientèle mahoraise qui émerge et commence à avoir envie d'une bonne bouteille ou de foie gras...". La naissance d'Hamaha symbolise ainsi l'évolution de l'île, dont l'entrée violente dans la société de consommation tend à gommer les différences culturelles tout en exacerbant les clivages économiques.

Tout n'est cependant pas idyllique : puisque ce petit monde est calqué sur les références occidentales, seuls les "gens de couleur" qui se plient à ces références peuvent y vivre dans l'harmonie avec leurs voisins. Patrick² en a fait l'expérience. Cadre du secteur privé en pleine ascension sociale, d'origine malgache et en phase avec la société mahoraise, il habite le quartier depuis 2002. "Il y a des querelles entre les Blacks et certains mzungu", dit-il. "Nous, dans notre philosophie, on fait la fête. Mais il y en a qui ne veulent pas du tout de bruit. On nous prend comme des étrangers à Mayotte. On n'a pas le droit de faire ce qu'on veut." Patrick dit aussi souffrir du racisme : "Quand je passe dans une belle voiture, on me déshabille des yeux comme si je ne méritais pas ça. Alors que si c'est un mzungu, c'est normal ! Et quand on sort à pieds le soir avec ma femme, on nous prend pour des voleurs." L'un de ses amis, qui envisage d'acheter un appartement dans le quartier, se dit lui aussi mal à l'aise. "Si tu vas là-bas en tant que visi- ●●●

Du bas de gamme au prix fort

RARES SONT LES CONVERSATIONS AVEC LES LOCATAIRES de logements dans les Hauts Vallons et les Trois Vallées, qui ne dévient vers la qualité médiocre des bâtiments. Installés dans des logements flamboyant neuf, beaucoup doivent déchanter. Le système de défiscalisation, qui permet aux propriétaires de rentabiliser leur investissement cinq ans après la construction grâce aux déductions d'impôts, favorise l'utilisation de matériaux bas de gamme, pour un résultat vendu comme du "haut standing". "Dans ce type de projet, le promoteur privilégie les investissements à minima, l'objectif étant de gagner de l'argent le plus rapidement possible. Mieux vaut deux T3 qu'un T5", explique Nathalie Deloriot, directrice du service Aménagement et urbanisme de la commune de Mamoudzou. Selon un

architecte, "les promoteurs se foutent de la qualité. Ils rognent sur tous les matériaux pour se faire un maximum de bénéfices. De toute façon, dans cinq ans, ils auront fait leur argent et pourront s'en laver les mains".

SUR PLACE, LA LITANIE des témoignages est accablante : "C'est fait n'importe comment, il y a des inondations dans les chambres, des souris dans le placard... c'est de la finition bas de gamme pour des tarifs haut de gamme", râle un couple qui loue une maison à 1.130 euros par mois. "C'est minable. On se moque des gens. Je paie 1.080 euros pour trois chambres et rien de fini. Ce n'est pas sécurisé, je n'ai pas d'eau chaude, et j'ai dû mettre des cadenas de vélo sur les portes", se plaint l'occupant d'un appartement qui doit prendre son mal en patience avant la fin des travaux. "J'ai

eu des infiltrations d'eau et le plafond s'est écroulé", s'exclame une femme un peu plus loin. Même son de cloche à la Résidence créole : "Ce sont des maisons en carton, du vite fait bâclé pour des gens de passage. Il ne faut pas acheter. Quand on est arrivées, c'était tout beau, tout nickel, et au bout de 15 jours, l'eau dégringolait dans la cuisine ! Si on pousse quelqu'un sur un mur, il y a un gros trou dedans. J'ai discuté avec des gens qui ont participé à la construction. C'est censé être du "haut standing", mais en France ce serait plutôt du logement social !"

NON SEULEMENT LA QUALITÉ des bâtiments eux-mêmes laisse à désirer, mais la gestion de l'espace est défaillante. "Il n'y a aucune offre en matière d'équipement public", regrette Nathalie Deloriot. Pas de terrain de sport, pas de jardin, pas de place...

Pour un promoteur qui a investi dans la zone et préfère rester anonyme, "il y a un gros problème de qualité et de voisinage. Ce sont des HLM de métropole qu'on est en train de nous faire ! Les rues sont étroites, il n'y a pas d'éclairage, on a du mal à faire passer les poubelles, les bureaux n'ont la vue sur rien... C'est parti d'une très bonne idée de faire quelque chose en dehors de Mamoudzou, mais ça devient anarchique. Les scènes de ménage, tout le monde va y avoir droit d'une fenêtre à l'autre. C'est le revers de la défiscalisation : de jolies plaquettes toutes mignomes, avec des dauphins et des tortues, et quand on voit le résultat..." Selon lui, "70% de la défiscalisation est vendu en métropole, sur plan et cartes." C'est connu : les cartes postales sont souvent trompeuses...

LG (avec RC)

gros plan

●●● *teur, tu ressens une émotion froide. Un Mahorais qui habite là-bas aura moins de libertés qu'ailleurs."*

Souraya regrette, elle, l'indifférence de ses voisins blancs. "Je n'ai pas eu de chance car le promoteur m'a mise avec les gros bonnets", sourit-elle. "Quand je suis arrivée, j'ai invité tout le tour de la maison pour que tout le monde se connaisse." En vain. "Au départ, je me disais que chacun était trop occupé. Maintenant, je pense qu'ils ne veulent pas se mélanger car même dire 'bonjour', ils ne le font pas !"

Si les frontières entre communautés sont moins étanches, elles ne sont donc pas pour autant effacées. "On se retrouve quand même cantonnées dans un univers très *mzungu*", regrettent les jeunes locataires de la Résidence créole. "Les promoteurs ont favorisé le fossé Mahorais/*mzungu*, avec tout ce que ça implique. Ici, il y a des Marocains, des Réunionnais, des Indiens, mais très peu de Mahorais finalement." Au village voisin de Majicavo, les jeunes en sont persuadés : "Si jamais on monte là-haut pour traîner, ils vont penser qu'on est des voleurs."

Mais la montée de l'individualisme est sans doute ce qui démarque le plus Hamaha du reste de l'île. Oubliée, la solidarité qui peut souder le voisinage dans les *mzunguland*. Déplacées, les incessantes visites qui font le sel de la vie au village. "C'est du bonjour-bonsoir", remarquent les locataires d'une villa. "Ça change souvent, il y a du renouvellement. On a été cambriolés plusieurs fois et personne n'a jamais rien vu ! On est moins soudés qu'en métropole." Ici on se ferait agresseur, personne ne viendrait", renchérit Charafouline Habib. "Une fois, j'étais bloqué

dehors et il a fallu que je casse la porte pour entrer. J'ai fait un vacarme fou et personne n'est venu. Il faut dire que pour pouvoir se payer ça, les gens travaillent beaucoup. On n'a pas assez de temps pour tisser des liens." "Les gens ne pensent pas à aller vers les autres", se plaint une adolescente malgache, qui se morfond depuis que ses parents ont quitté le quartier de

"Quand je suis arrivée, je pensais que les gens viendraient me voir. Est-ce que je dois les inviter ?"

Cavani Sud à Mamoudzou pour acheter une villa. "Il y a beaucoup de chiens, ça montre qu'ils n'ont pas envie qu'on entre chez eux. Ils rentrent du travail, ils prennent leurs enfants, et hop ! À la plage ! Mes sœurs et moi, on a plus de rapports avec le gardien de la maison voisine qu'avec nos voisins."

Les coutumiers du mode de vie occidental ne s'en plaignent pas tous. "Quand je rentre du boulot, je suis fatiguée et je n'ai envie de voir personne", avoue Asma. Au contraire, ceux qui ont grandi dans la culture comorienne peinent à s'adapter. "Quand je suis arrivée, je pensais que les gens viendraient me voir. Est-ce que je dois les inviter ?" s'interroge Madhvi Hayattinoufoussi. "Tout le monde a son alarme, on n'ose pas entrer de peur de la déclencher." "Ça choque un peu des gens de nos sociétés", avoue Charafouline Habib, son époux.

Dans son projet, Christophe Limousin paraît sur "l'émergence d'une bourgeoisie mahoraise, à la recherche d'un lieu de représentation synonyme de statut social"¹. Au vu du faible nombre de Mahorais qui ont choisi d'habiter sur place, on peut se demander si la bourgeoisie locale s'appropriera un jour cette vaste zone résidentielle et commerciale (lire ci-dessous). Hamaha restera-t-il un dortoir pour expatriés ? Ceux qui ont décidé de faire leur vie sur place espèrent que non. Charafouline Habib et son épouse veulent ainsi croire que le destin de leur quartier n'est pas scellé. "C'est le problème des nouvelles villes : il n'y a pas quelque chose qui réunit les gens qui viennent y habiter", constate le pharmacien. "Peut-être que ce sera quelque chose de bien, c'est en devenir. Mais si on reste avec des

gens qui achètent juste pour défiscaliser, on ne peut pas avoir un esprit de groupe et de village."

Lisa Giachino

¹ Kashkazi n°7, 15/09/05. Contacté pour cet article, M. Limousin n'a pas souhaité nous rencontrer.

² Prénoms d'emprunt

³ La rue des 100 villas fut le premier *mzunguland* construit par la SIM au milieu des années 70.

⁴ Trois lois successives sur la défiscalisation (Pons, Paul et Girardin) ont été votées ces dernières années en France. Si elles ont développé l'activité du BTP, elles ont provoqué des effets néfastes comme la spéculation sur les prix du foncier, très sensible à Maore.

"La vraie bourgeoisie se sent mieux au village"

BELLE VOITURE, BELLE CHEMISE ET CHÂINES EN OR... ARRIVÉ DE MADAGASCAR il y a une quinzaine d'années, Patrick¹ s'est intégré à la société mahoraise et a galéré avant d'accéder à un poste important dans une société privée. En 2001, il est l'un des premiers à acheter un terrain à Hamaha pour y construire sa maison. Posséder une belle baraque dans un beau quartier : un passage obligé pour jouer à armes égales avec ses congénères blancs, selon lui. "Tout ce qu'ils ont, je l'ai. On n'a pas le choix. Vous voyez le directeur de Coca-Cola, qu'il soit noir ou blanc, habiter dans Kaweni ou dans un quartier qui n'est pas chic ? Il y avait une incohérence. Tu vis selon ton statut. Si on vivait dans un *banglo*, on ne serait pas crédible. Je suis allé là-bas parce que j'ai un statut."

MEMBRE D'UNE PROFESSION LIBÉRALE, Saïd² est l'un des rares Mahorais à avoir emménagé dans un appartement de la zone. "Je me suis presque fait violence pour accepter d'habiter en appartement à Mayotte", avoue-t-il. Contrairement à Patrick, "je ne me suis pas déplacé pour avoir un standing qui correspondrait mieux à ma personnalité. D'ailleurs, ces immeubles feraient plus penser à une cité qu'à un endroit réservé à la bourgeoisie, si les loyers n'étaient pas si exorbitants. Habiter ici, c'est moins une volonté de ma part qu'une conséquence de ma situation professionnelle. J'avais deux heures de trajet par jour entre mon village et mon lieu de travail. Et comme je n'ai pas de retraite obligatoire dans mon métier, j'en ai profité pour acheter cet appartement et défiscaliser."

OUZMAT³ A ELLE AUSSI CHERCHÉ à se rapprocher de son employeur. Autrefois salariée du privé, elle s'est lancée récemment dans sa propre activité. Avec son époux, employé dans une société d'assurance, elle a mis en location sa maison de Petite Terre et contracté un crédit sur quinze ans pour financer la construction de sa nouvelle résidence. Si son mari avoue être attiré par "les belles choses, un certain standing, le développement", elle garde les pieds sur terre. "Les Mahorais pensent que c'est un quartier de riches, mais je leur explique qu'avant de dire ça, il faut

se renseigner. Moi, je vis maintenant dans un endroit calme, j'ai moins de frais de transports et de repas. C'est plus économique. Mais j'ai fait ça d'abord pour être avec mes enfants : quand on habitait en Petite Terre, du matin au soir, on ne les voyait pas. Aujourd'hui, je les vois entre midi et deux, j'ai le temps de les déposer vite fait, de discuter cinq minutes avec eux dans la voiture. C'est un choix bien réfléchi, j'avais envie de changer de cadre de vie. Et j'ai amené mes deux sœurs, qui ont acheté elles aussi des terrains !"

CHRISTOPHE LIMOUSIN, LE PROMOTEUR des projets immobiliers de Hamaha, prévoyait cette émergence d'une "bourgeoisie mahoraise qui n'a pas forcément la possibilité de trouver du foncier, et n'entre pas dans les critères de l'habitat social. Cette catégorie de population est souvent à la recherche d'un lieu de représentation synonyme de statut social, c'est un phénomène qui existe dans le monde entier mais qui est ici émergent", nous disait-il en 2005⁴. "Ce sont des fonctionnaires qui ont la trentaine ou la quarantaine, des couples dont les deux membres travaillent, qui n'ont pas de terrain familial et qui gagnent à eux deux environ 3.000 euros. Ils sont demandeurs d'autre chose que la vie en collectivité au village."

LE PHÉNOMÈNE ANNONCÉ SEMBLE CEPENDANT, DEUX ANS PLUS TARD, TRÈS MARGINAL. Rares sont les Mahorais qui ont choisi d'habiter dans ce qui demeure, aux yeux de beaucoup, un "quartier blanc". "Il y en a qui ont vécu dehors, et pas mal de mariages mixtes, mais la plupart des Mahorais qui ont acheté ici préfèrent mettre en location et aller habiter ailleurs", remarque Fatima⁴. "Tous ceux qui sont autour, c'est par obligation professionnelle", note Ouznat. "Il y a des Mahorais logés par leur entreprise, alors ils en profitent, mais le week-end ils rentrent chez eux."

SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ ou travailleurs indépendants pour la plupart, ceux qui ont emménagé sur place cherchent plus à s'adapter à l'évolution de leurs conditions de vie-emploi du temps chargé, embouteillages... qu'à apporter une preuve quelconque de leur statut



Au bar Le Mbiwi, une brasserie "à la française" selon son gérant.

social. Et pour cause : aux yeux du système villageois dans lequel la majorité d'entre eux continue de se reconnaître, posséder une belle maison dans un "quartier blanc" ne signifie pas grand-chose. "Les gens de la vraie bourgeoisie, ce n'est pas tout à fait ça qu'ils cherchent", estime Fatima. "Ils se sentent mieux dans un village traditionnel avec une belle maison. La bourgeoisie a besoin d'une cour alors que quand votre porte s'ouvre avec un code, il n'y a pas beaucoup de gens qui vont faire 'hodi' pour entrer !"

C'EST AINSI QUE SAÏD, qui passe la semaine à Hamaha avec son épouse et ses enfants, ferme chaque week-end cette parenthèse dans sa vie sociale en rentrant au village. "Je suis très attaché au côté traditionnel dans une société orale ou quasiment tout se transmet en se côtoyant", explique-t-il. "Mais avec le métier que je fais, même en restant en brousse, j'étais obligé d'attendre le week-end pour que les échanges sociaux aient lieu. Ici, avec les voisins, on ne se connaît pas. Pour moi, ce n'est pas grave, car en dehors du village, les contacts importants sont soit professionnels, soit familiaux."

MAIS RARES SONT CEUX QUI ACCEPTENT de découper ainsi leur temps de vie : Fatima a vu fuir ses amis les uns après les autres. "Les Mahorais construisent ici mais ne s'y sentent pas bien", observe-t-elle. "Ils ne vont pas m'enfermer

parce que j'habite là, au contraire, ils partent. Ce n'est pas leur façon de vivre. C'est trop calme, il ne faut pas faire trop de bruit... J'ai une amie qui habitait plus haut et qui me disait : 'Dans ce quartier, on vient toujours avec un rendez-vous !' Les autres intègrent, bon gré mal gré, les codes d'un individualisme qui ne les satisfait pas pleinement. "J'ai adopté une culture qui n'est pas la mienne", reconnaît Patrick. "Maintenant, quand mes sœurs viennent sans prévenir, ça me fait chier, alors que je suis d'une famille de douze enfants et qu'on dormait dans 2-3 chambres avec des lits superposés ! Les enfants ici ne peuvent rien faire. On s'enferme, ils ne sont jamais dehors. Il n'y a pas de contact entre voisins et on y est tellement habitués que même entre Blacks, on ne se voit pas. C'est pas une vie. La notion de vie pour nous, c'est le contact avec les gens !" Quant à Ouznat, elle a décidé de jeter l'éponge, lasse d'affronter la froideur de ses voisins. "Aujourd'hui moi non plus je ne dis plus bonjour, car c'est toujours moi qui court après les voisins ! Au bout d'un moment, je me suis demandé : 'Qu'est-ce que je cherche ? Je mange, je bois, je dors, je vis ma vie, j'ai pas besoin de mes voisins ! Je me dis que je vis pour moi.'"

LG

¹ Prénoms d'emprunt

² Kashkazi n°7, 15/09/05

Les comoblogs à bloc sur le front de la crise anjouanaise

La crise anjouanaise a provoqué la création sur le Web de nombreux blogs à caractère informatif. Sources d'information redoutables d'efficacité, ces sites n'échappent cependant pas aux pièges du scoop et du sensationnel, et aux clivages politiques de l'archipel.

NOUS sommes mi-janvier sur la toile. Mahmoud Ibrahim, président du Collectif Comores Masiwa Mane, tient à rectifier le tir d'un réseau de blogs comoriens de plus en plus actifs. "Chers compatriotes", écrit l'historien. "(...) Je souhaite attirer votre attention sur la photo que vous venez de transmettre à beaucoup de gens en disant que c'est le résultat des tortures de Mohamed Bacar. Personne ne nie la réalité des tortures que subissent nos compatriotes à Anjouan actuellement. Seulement, il faut que les démocrates que compte le pays suivent les principes démocratiques et ne se lancent pas dans la surenchère de la déformation de la réalité pour faire comme ceux qui ne respectent ni les lois ni l'être humain." En cause, la photo du dos d'un homme visiblement torturé. Certains sites ont affirmé qu'il s'agissait d'une image prise récemment d'une victime du régime Bacar. Il n'en est rien : "Cette photo (...) a été faite pendant la période du lieutenant-colonel Abeid [lorsqu'il dirigeait l'île à la fin des années 1990, ndlr]. Je l'ai reçue à l'époque et je l'ai publiée avec d'autres photos sur le site MasiwaNet", affirme Mahmoud Ibrahim.

L'homme avait été arrêté par le Groupe d'intervention rapide du colonel Abeid, rapporte l'historien. Qui poursuit : "J'imagine l'intéressé qui tombe sur cette photo avec le commentaire que vous avez mis (tortures de Mohamed Bacar) !" Et de mettre en garde les animateurs de la demi-douzaine de blogs¹ qui s'intéressent quotidiennement au conflit anjouanais : "Croyez-moi, ce n'est pas en travestissant la réalité qu'on gagnera la plus grande partie de notre peuple à la juste cause. (...) chacun de nous doit faire attention dans cette période critique à informer correctement nos compatriotes et à ne pas se lancer dans des propagandes contre-productives (...)." Son appel n'a visiblement pas été entendu. En février, l'imminence d'un débarquement - toujours repoussé - a non seulement fait grimper le nombre de visiteurs de ces sites (le site comorobeach affiche près de 10.000 visites en février, les autres dépassent les 5.000), mais aussi la surenchère dans l'information.

Mi février, un site annonce que les Forces de la gendarmerie anjouanaise (FGA) possèdent des missiles Stinger - un lance-missile sol-air américain à courte portée utilisé pour atteindre les hélicoptères ou les avions de combat à basse altitude. Quelques heures

plus tard, tous les autres reprennent la nouvelle également relayée par *Les Nouvelles de Mayotte*, le *Journal de l'île de la Réunion* (JIR) et *Mayotte Hebdo*. L'information est improbable (lire p.8). Pourtant, dans une édition suivante du JIR, l'éditorialiste Philippe Le Claire écrit : "Quant aux Ukrainiens [les pilotes des hélicoptères affrétés par Sambi, ndlr], ils ont la trouille de se faire descendre par d'éventuels Stinger, ou d'autres missiles portables sol-air, genre SAM-7 Strela, SA-14, SA-16, SA-18, Redeye..." Les blogs enchaînent aussitôt en dévoilant que les "mercenaires ukrainiens" sont en train de renégocier leur prime... La rumeur en a créé une autre, et ainsi de suite...

Un autre exemple : fin février, le site comorobeach annonce que "le ministre français de la défense, Hervé Morin, pourrait se rendre à Moroni dans les heures à venir à la demande express du président français, Nicolas Sarkozy." Le site note

cependant qu'il s'agit d'"informations à prendre avec des pincettes et qui restent à confirmer". Ce n'est donc qu'une rumeur. Mais mise en ligne dans un rouge pétard, elle ne peut que passer pour un scoop... Un autre jour, un collectif dénommé Les Patriotes note, toujours sur ces blogs, l'arrivée massive de soldats français à Mayotte et les patrouilles des bateaux militaires français autour de Ndzuani et en déduit que "la France aide Anjouan militairement" quand il ne s'agit que de mesures visant à intervenir pour évacuer les blessés et les ressortissants français en cas d'affrontement. Certes, il ne s'agit que d'un tract. Tout le monde le sait. Voire...

Un tract, sur ces blogs, prend la même forme que des articles de presse et dépêches repiqués sur Internet, ou des témoignages de personnes qui se disent témoins, mais n'en restent pas moins partiales. Pour l'un ou l'autre de ces travaux, la mise en page reste la même. Difficile, pour le lecteur, de différencier ce qui provient d'une source digne de foi, surtout quand ces blogs se font un plaisir de délégitimer le travail des journalistes. Ainsi ce commentaire sur habari-centerblog suivant la dépêche de HZK - une agence de presse remarquable pour sa neutralité - concernant l'échec de la dernière mission de médiation : "Encore des 'informations' non plausibles ne relétant [relatant ? ndlr] pas réellement la situation sur place, comme on l'a dit la réponse des autorités d'Anjouan sera connue probablement demain. (...) arrêtez les conneries et la désinformation, personne ne connaît la réponse exacte de mohamed bacar ni l'avis des

grandes nations de cette délégation..." La dépêche HZK, pourtant, citait abondamment les représentants de l'UA et de la Ligue des Etats arabes...

Dans leur volonté de tout publier et de se démarquer des journalistes, certains de ces blogs jouent un jeu malsain qu'ils semblent s'être lancés dans une course à la concurrence. Chacun s'épie et revendique la primauté des scoops. Le 21 février, habari-centerblog met les choses au point : "Sur l'ensemble des blogs qui traitent de la crise politique, on peut sans se tromper affirmer que nous représentons le seul blog ou l'information est analysée et décortiquée de façon constante et sérieuse (...). Le week-end dernier on a encore affirmé que malgré l'arrivée d'hélicoptères avec des mercenaires payés pour les piloter, pourquoi ce débarquement ne pouvait se faire cette semaine. Encore une fois nos analyses géopolitiques et stratégiques ont tenu la route." La veille pourtant, ce même blog commentait ainsi l'éditorial dans le JIR de Philippe Le Claire - un journaliste complètement à côté de la plaque concernant la crise actuelle (lire p.8) : "cet article est une très bonne analyse de la situation aux comores..."

Dans leur volonté de tout publier et de se démarquer des journalistes, certains de ces blogs jouent un jeu malsain.

Cette concurrence entraîne les blogs dans une dérive sensationnaliste amplifiée par l'immédiateté du média, aussi direct que la radio. Ainsi début février, anjouanpres affirme que "les lignes téléphoniques sont coupées aujourd'hui à partir de 16 h du soir. Il se pourrait qu'il s'agit d'un signe pour le débarquement de l'AND à Anjouan dans les heures à venir. A Anjouan la FGA est en alerte. La population qui se trouve dans la région de Mutsamudu, Ouani, Mirontsy sont entrainés [en train, ndlr] de fuir vers les régions de la cuvette, Domoni..." Or ce jour-là, non seulement la population ne fuyait pas, mais en plus, la coupure de la ligne téléphonique était l'œuvre du gouvernement anjouanais lui-même (lire *Kashkazi* n°69)...

Quelques jours plus tard, le même blog qui, officiellement, "a pour objectif de vous informer sur l'actualité de l'île d'Anjouan", mais qui relaye en fait la propagande du régime Bacar, informe qu'une "grande manifestation contre le nommé Ahmed Abdallah Mohamed Sambi a eu lieu à Liwara Nyumakélé (Anjouan) le samedi 02 février 2008. (...) Des vieilles femmes et des vieux hommes, des jeunes hommes, des enfants et même des élèves étaient là en

masse tout comme le moment de son élection seulement cette fois pour lapidé le Satan qui est en Sambi mais aussi pour glorifier le héros Mohamed Bacar (...)" L'auteur de ces lignes n'a pas cru nécessaire de préciser que cette manifestation a été organisée par le mouvement des sans-papiers, proche de Bacar, qui réclame le rattachement à la France et fait croire aux paysans du Nyumakélé les plus naïfs qu'un jour, ils (re)deviendront Français...

Habitué à dialoguer parfois crûment sur la toile depuis des années, les Comoriens, notamment ceux qui vivent hors de l'archipel et ne peuvent écouter les radios locales, ont découvert avec ces blogs "une formidable source d'information", dit un internaute lu sur wongo. Malgré tous leurs travers, ces sites sont en effet, pour un œil averti, un moyen de s'informer non seulement en lisant l'ensemble des articles de presse concernant la crise, mais aussi en s'imprégnant des arguments de l'un ou l'autre des camps. Mais à l'image des radios privées comoriennes qui font de l'information sans journalistes formés, ces sites ont contribué à alimenter la guerre de l'information que se livrent Ahmed Abdallah Sambi et Mohamed Bacar depuis des mois. Alors que la libéralisation des radios fait débat à Moroni - les journalistes s'inquiètent de l'impact de ces radios qui ne répondent pas aux critères déontologiques du métier -, la multiplication des blogs pose le même problème.

Un internaute surnommé djinsi n'a pas manqué de le regretter début février : "La propagande et la désinformation font rage dans les blogs comoriens. D'un côté on a les blogs pro Sambi et de l'autre les blogs pro Bacar". Un autre lecteur assidu du Web, qui se fait appeler kavou01, analysait parfaitement la problématique du moment mi-février : "[C'est] d'une part une excellente nouvelle (...) D'autre part avec un peu de recul cette augmentation du nombre de comoblogs soulève diverses questions déontologiques et éditoriales. Ces comoblogs sont-ils instrumentalisés par les sabbistes ou les séparatistes ? Ces comoblogs publient-elles des informations au sens originel et journalistique du terme ? (...) Il convient de rappeler que l'avènement des comoblogs introduisent une forte réactivité, une dose d'interactivité et une vitesse de propagation que les sites internet des médias comoriens n'arriveront pas à s'aligner. (...) Nous entrons peut-être dans une ère de surinformation pour les Comoriens (...) J'en appelle à la responsabilité des autres comobloggeurs de faire de cette pluralité une source de diversité, de richesse éditoriale (...) et non de sensationnalisme." A leur petite échelle, les comoblogs posent ainsi la grande problématique de l'Internet et de ses dérives.

RC



Cette photo d'une victime du régime Bacar a fait le tour des blogs en février. (DR)

¹ <http://anjouanpresid.skyrock.com> ; comorobeach.skyrock.com ; wongo.skyrock.com ; habari.centerblog.net ; moindjie.centerblog.net ; etc...

L'AND dérape

A L'HEURE OÙ LES GENDARMES de Mohamed Bacar sont accusés de tortures et de passages à tabac (lire pages 4,5,6), des soldats de l'Armée nationale de développement (AND), à Moroni, sont tombés à leur tour dans la spirale de la violence pour défendre leur orgueil égratigné par un jeune du quartier Sans fil. Arrêté lundi 3 mars, celui-ci a été transféré dans un local militaire de la présidence, où il a été sérieusement molesté. Selon lui, les militaires sont venus l'arrêter après qu'il ait dit : "Si l'AND débarque à Anjouan, j'offrirai une grande bouffe." S'il ne présentait pas de blessures visibles à sa sortie, l'impertinent a reçu de nombreux coups jusqu'à ce qu'un autre soldat ne s'interpose. On ignore pour le moment si des sanctions ont été prises par la hiérarchie militaire.

Privés de nana

DEPUIS DEUX SEMAINES, la police de l'île de Ngazidja, qui a multiplié le contrôle nocturne des voitures, traque les filles mineures et majeures non mariées qui ont l'impudence de se balader la nuit. Cela se passe surtout le samedi soir. Selon un témoin : "En sortant du Privilège [une boîte de nuit de la partie sud de Moroni, ndr], la police a arrêté ma voiture. En plus de la vérification des papiers, elle voulait s'assurer que je n'avais pas embarqué une fille. J'étais seul ce soir-là. Mais d'autres personnes ont été désagréablement surprises de voir les policiers débarquer les filles qui étaient dans leur voiture pour les faire monter dans la leur." Samedi dernier, un jeune qui s'appretait à rentrer avec sa petite amie tombe nez à nez sur une voiture de policiers. "C'est votre femme ?" demande un agent. "C'est ma copine", répond le jeune homme. "Les policiers ont ordonné à la fille de monter dans leur 4x4. Comme le garçon rouspérait, ils l'ont emmené aussi puis, en cours de route, l'ont fait descendre et arrosé d'eau." A quand des chaperons dans les boîtes de nuit ?

Cannibalisme

LE SITE DU MINISTÈRE FRANÇAIS des Affaires étrangères nous apprend qu'il est "totalement exclu, pour l'instant, d'essayer de se rendre à Anjouan suite au conflit opposant cette île à l'Union des Comores". Rien d'étonnant à cela. Il est aussi "déconseillé de se rendre à Mohéli du fait de la présence de troupes militaires, et -ça devient intéressant- "de l'attitude hostile des autorités locales envers les Européens", en référence au conflit entre le président de l'île et l'Union européenne qui ne concerne en rien les touristes blancs. On apprend enfin que "les Comores se trouvent actuellement confrontées" à une série de problèmes parmi lesquels la "naissance d'un rigorisme religieux relatif". Il paraît même que des cannibales aiment la chair bien fraîche de Français, et que les dignitaires religieux lapident les touristes à manchettes courtes...

C'est pas sorcier

C'EST LA GRANDE QUESTION du moment : qu'est-ce qui fait tenir Bacar ? Qu'est-ce que le colonel a derrière la tête pour défier la communauté internationale depuis sa petite île, et refuser l'exil qui lui était généreusement proposé ? Un fonctionnaire du ministère comorien des Relations extérieures croit avoir la réponse : "Si Bacar s'entête à résister à l'AND, c'est tout simplement parce qu'il fait appel aux sorciers qui l'ont convaincu qu'il n'y aura pas de débarquement." Trente ans après le révolutionnaire Ali Solihhi, qui fut selon la légende un adepte de la sorcellerie, bienvenue au club des marabouts addicts !

Projet Habitat : pourquoi ça traîne

Après avoir obtenu de l'Arabie Saoudite un don de 2 milliards de francs (4 millions d'euros) destinés à son projet habitat, Sambi avait annoncé le début des "choses sérieuses". Mais il aura fallu plus d'un an pour que les premières briques en terre promises lors de sa campagne sortent de l'usine de Vuvuni, au sud de Moroni, il y a un mois. A mi-chemin de son mandat, c'est tout juste si le président a pu poser les jalons de son programme "phare". Pourquoi tant de retard ?

IL A D'ABORD FALLU fabriquer des briques... alors que l'usine à briques n'existait pas encore ! "Pour construire les unités de production, il fallait fabriquer les briques en argile manuellement. La pluie les empêchait de sécher", explique Aboubacar Charif, responsable de l'usine qui fait travailler près de 40 personnes. Ensuite, les spécialistes ira-

niens qui devaient monter les fours destinés à la cuisson des briques ne sont arrivés que trois mois après la fin de la construction des locaux. Une fois sur place, ils se sont rendu compte que l'argile de Mbachilé, la localité la plus proche du site de fabrication, n'est pas de bonne qualité. Les tests ont révélé que la meilleure matière première provient de Nyambéni, à des dizaines de kilomètres de l'usine, rendant du coup beaucoup moins judicieux le choix du site d'implantation...

DES TECHNICIENS PROCHES du projet estiment d'autre part que "la gestion des fonds alloués au programme n'a jamais été transparente. Les 2 milliards sont certes à la disposition du ministère de l'Habitat, mais ils sont gérés directement par la présidence. Pour débloquent une petite somme, il faut des procédures draconiennes". Un technicien de la Direction de l'habitat insiste également

sur le manque de préparation et de vision globale du projet. "On ne sait pas qui fait quoi. Tout le monde se focalise sur la fabrication des briques, mais l'habitat ne se résume pas aux briques et la construction."

EFFECTIVEMENT, DANS AUCUN des départements concernés par le projet, nous n'avons trouvé d'interlocuteur capable de dire quelle sera la politique adoptée pour que les familles modestes accèdent à des maisons en dur. "Le projet habitat est un concept auquel nous sommes actuellement en train de donner du contenu", indique Mohamed Abdou, directeur technique au ministère de l'Aménagement et de l'Habitat. Au ministère, on laisse entendre que la commercialisation des briques sera confiée à des agences privées. En mai 2007, le ministre Nailane Mhadji annonçait qu'"ailleurs, ce genre de projet construit des maisons et les met en

location. Mais nous avons des problèmes financiers et en attendant qu'ils soient résolus, il faut que les personnes désireuses de construire puissent le faire. Les équipes qui seront formées aideront les ménages qui veulent construire".

ALORS QUE LE DÉCRET exonérant de taxes douanières l'importation de gros engins de construction, annoncé par Sambi lors du premier anniversaire de son mandat, n'a jamais vu le jour, la population reste pour l'heure en marge du projet. "On devrait préparer les collectivités locales" affirme Mmadi Djaé, spécialiste en urbanisme. "Les maires doivent être initiés et intégrés au projet car ce sont eux les responsables de l'urbanisme dans les villes et villages. Leur participation est nécessaire."

AA

Al-watwan, 29/05/07

Un "Serpent" inconnu au bataillon

Qui est ce mystérieux "Serpent" comorien qui agite la presse réunionnaise depuis le 29 février ?

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE de presse fin février, Paul Vergès, président de la région Réunion, et trois membres de la direction du Parti communiste réunionnais, ont voulu alerter l'opinion sur le passage dans l'île d'Amediani Mustafali, un "dangereux mercenaire" d'une trentaine d'années, "né à Anjouan d'un père anjouanais et d'une mère indienne". Le jeune homme serait selon eux "très connu des services de renseignements internationaux", rapporte le journal communiste Témoignages. "Expert des opérations de guérilla et vrai professionnel du terrorisme de masse", il serait intervenu au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Mali "où il [aurait] rejoint les escadrons de la terreur", et enfin au Rwanda où il aurait "participé activement au génocide. A ce titre, il est condamné par le Tribunal Pénal International de la Haye".

LES RESPONSABLES du Parti communistes affirment qu'ils ont été "avertis par des amis" et ont "mené des investigations" au terme desquelles ils ont appris que le "Serpent", nommé ainsi parce qu'il "tue silencieusement", est arrivé le 24 février à la Réunion et a séjourné trois jours dans le sud de l'île, dans trois endroits différents - une villa et deux hôtels- avant de repartir le 27 pour Maurice. Manifestement attendu sur place, Amediani Mustafali s'est déplacé dans le cadre d'une prise de contact ou d'une mission, concluent Elie Hoarau et Paul Vergès qui s'inquiètent de savoir qui l'a invité et comment il a franchi le barrage des contrôles d'identité. Sa visite a-t-elle un lien avec les élections municipales réunionnaises ? Travaille-t-il pour Mohamed Bacar comme cela se dit ? Ou prépare-t-il une intervention plus lointaine ? Difficile de le savoir, tout comme

le grand public ignore pour l'heure si les allégations du PC réunionnais reposent sur des fondements sérieux.

AU LENDEMAIN DE LA CONFÉRENCE de presse, le Journal de l'île de la Réunion (JIR), très ancré à droite, proche des milieux barbouzards et qui affiche son soutien à Mohamed Bacar, s'est empressé de tourner ces informations en ridicule, tandis qu'RFO ne les a pas prises au sérieux. Seul Témoignages accuse ses confrères et l'administration, restée muette, de vouloir noyer le poisson, soupçonnant les services de renseignement de complicité. Aucun média n'a cependant apporté le moindre élément convaincant pour démentir ou conforter les allégations de Paul Vergès.

A MORONI, où La Gazette des Comores a publié la photographie fournie par le PCR, et à Mutsamudu, où personne ne passe inaperçu, le jeune homme semble inconnu de la population comme des services de police. "Ses parents sont peut-être arrivés et repartis peu après sa naissance. Leur appartenance à la diaspora de Zanzibar ou Madagascar pourrait expliquer que la famille ne soit pas connue sur place", avance un homme originaire de la capitale anjouanaise. Au moment du bouclage de cette édition, nous n'avions pu vérifier si le "Serpent" est bien répertorié par le service de police internationale Interpol, comme l'a annoncé le Parti communiste. Reste une affirmation surprenante lancée par Paul Vergès et ses compagnons : après sa condamnation par la Cour pénale internationale, le mercenaire "ne doit sa libération qu'à l'intervention du colonel Bacar", qui l'aurait ensuite recruté. Mais comment diable Bacar aurait-il de tels pouvoirs ?

LG

Maore : à quel jeu joue la préfecture ?

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2008, la Collectivité départementale a hérité de la compétence concernant la formation professionnelle, un secteur juteux dans lequel des sommes considérables sont investies depuis des années sans que les résultats ne soient à la hauteur des subventions accordées par la Direction du Travail (DTEFP) aux différents organismes privés. Dans le cadre de cette décentralisation, le Conseil général a demandé en début d'année les rapports des contrôles effectués par la DTEFP en 2006 et 2007 auprès des centres de formations, ce que la préfecture lui a transmis... sauf pour deux de ces centres. Le premier, dirigé par Issihaka, un ancien collaborateur du président du Conseil général Saïd Omar Ouli, a depuis mis la clé sous la porte. Le second, lui, fonctionne toujours : il s'agit du Cefort dirigé par Serge Castel, président de la Chambre de commerce et d'industrie et ancien patron du Medef, qui possède une réputation sulfureuse. Malgré l'insistance de la Collectivité, la préfecture se refuse à lui transmettre ce dossier. Peur du scandale touchant l'une des personnalités les plus influentes de l'île ? Pas impossible. Le bilan des contrôles effectués en 2006-2007 sur l'ensemble des organismes, dont la quasi-totalité du financement est public, est accablant. "Il en est résulté des décisions de redressement ou de rejet de dépenses pour un montant de 486.427 euros", note le rapport, qui dénonce la difficulté à obtenir les pièces comptables et administratives auprès des organismes et une "absence de rigueur" de la part de ces gouffres à subventions. Le rapport indique également que "sur l'ensemble des contrôles globaux soit huit au total, ndr", trois dossiers ont donné lieu à des décisions de redressement ou de rejet de dépenses". Dans ce contexte, le refus de la préfecture de transmettre le dossier du Cefort -dont les subventions ont été gelées en attendant- laisse songeur, alors que des fuites font état d'un rapport très critique...

PARRALLÈLEMENT, LE CONSEIL GÉNÉRAL a eu toutes les peines pour se faire remettre, toujours par la préfecture, la convention signée en 2003 entre Total et la Collectivité (avant la décentralisation), dans le cadre de la privatisation de la Société des Hydrocarbures. A l'époque, le préfet lui-même était intervenu pour imposer aux élus le choix de Total -une multinationale française- alors qu'ils avaient privilégié dans un premier temps celui de la société mauricienne également implantée à Madagascar, Galana. Des raisons d'ordre sécuritaire et patriotique avaient été avancées pour expliquer l'activisme du préfet Brot. Personne n'avait pu expliquer en revanche l'exonération exceptionnelle de l'impôt sur la patente pendant 10 ans accordée à Total... Trop vite oubliée, cette histoire a été remise au goût du jour lorsque, mi-février, Total a été incapable malgré ses bénéfices records en 2007 (12 milliards d'euros) de répondre à la demande et a dû fermer plusieurs stations durant cinq jours, faute de camions-citernes. La société n'avait, depuis son arrivée dans l'île, acheté aucun nouveau camion ! Echaudé par cette situation, le Conseil général a souhaité jeter un oeil sur cette convention, mais il lui a fallu plus de deux semaines pour l'obtenir. Deux affaires qui interrogent quant au rôle de la préfecture. Certains de ses cadres auraient-ils pour but de sauvegarder les intérêts des grands patrons à Maore ?...

RC

no comment

"Cette fois, il n'y aura ni oncle ni grand père pour vous protéger Mohamed Bacar. Vous avez deux options : quitter l'île ou vous rendre. Sinon les troupes comoriennes et celle de l'Union africaine viendront vous chercher. Et si vous vous avisez de résister, vous serez arrêté et traduit en justice pour crimes de guerre."

Bernard Kamilus Momba, ministre tanzanien des Affaires étrangères, au nom de l'Union africaine.

"Le Colonel Bacar et lui seul doit maintenant accepter la pleine responsabilité pour le conflit militaire qui s'avère nécessaire pour réunifier l'Union des Comores."

R. Niels Marquardt, ambassadeur des Etats-Unis aux Comores.

"Les séquelles d'une intervention militaire risqueront d'alimenter la résurgence du séparatisme à Anjouan et en Grande-Comore en faisant naître diverses frustrations. Ngazidja en particulier qui va devoir continuer à payer un lourd tribut en faveur des mesures économiques et sociales." **Le secrétariat national de la CRC, le parti d'Azali Assoumani.**

"Chaque année, c'est comme ça : ceux qui sont dans les écoles privées apprennent alors que nous au public, nous ne faisons rien. C'est ça qui pousse à tricher pendant les épreuves." **Ali Ahamada, lycéen à Moroni.**

"Depuis plusieurs semaines, la commission des appels d'offre n'a pas pu statuer faute de quorum atteint. C'est dommageable pour le développement de l'île." **Soiderine Madi, conseiller général d'Acoua, le 29 février.**

"En 2007, nous avons vu un semblant de régularité dans le paiement. Mais le gouvernement a cessé de donner la priorité aux salaires des fonctionnaires. Nous ne voulons pas que le panier des arriérés de salaires grossisse à nouveau." **Chabane Mohamed, secrétaire général du syndicat des enseignants du secondaire, section de Ngazidja, en grève depuis un mois.**

"Encore une fois, on va prendre une décision sans vraiment savoir ce que l'on vote. On nous demande d'être d'accord, mais on ne sait pas vraiment ce que représentent ces modifications. On ne peut pas décider aujourd'hui à bon escient. Je ne veux pas être inscrit au palmarès des élus qui auront pris une mauvaise décision !" **Mhamadi Abdou, conseiller général de Bandraboua, lors du vote du PADD le 29 février.**



Les dessous de la manifestation anti-débarquement à Mutsamudu

SAMEDI 9 FÉVRIER à Mutsamudu. Alors que la ville se réveille avec de nouvelles inscriptions en faveur de Bacar sur les murs ("Aha trahi", "Sambi fossoyeur de l'UC [pour Union des Comores]", etc), des centaines d'Anjouanais manifestent contre le débarquement. Venu de toutes les régions de l'île, mais principalement de la capitale, quelques 900 manifestants défilent dans les rues, portant des banderoles anti-guerre et anti-Sambi, telles que : "Anjouan prise en otage par Sambi", "Oui à la table ronde, non au débarquement", ou encore "Anjouan est pour la paix donc contre Sambi". A la tribune, les différents orateurs évoquent la révolte de 1997, l'indépendance de Ndzouani, le rattachement à la France...

LE SOIR, RADIO TÉLÉVISION ANJOUAN (RTA), l'organe de propagande de Bacar, annonce 6.000 manifestants, quand il n'y en avait pas mille. Plusieurs médias sur le Net ou à la Réunion parlent aussi de cette manifestation aux relents séparatistes. Mais personne ne dira vraiment dans quelles conditions elle a été organi-

sée. Parmi les manifestants se trouvaient en effet des fonctionnaires "invités" par leurs supérieurs à participer à la marche sous peine de sanctions. Selon un médecin de l'hôpital de Hombo, la veille, "une directive passait de bureaux en bureaux qui stipulait que l'on devait aller à la manifestation ; on devait aussi inscrire notre nom en tant que participant". Un cadre d'un autre département parle d'un ordre "verbal" de son directeur. Dans une île où les fonctionnaires qui osent l'ouvrir sont licenciés, ce genre de manoeuvres n'est pas pris à la légère.

AUTRES "PARTICIPANTS" : de nombreux élèves. Ce jour-là en effet, les collèges et lycées de la capitale ont été fermés à l'heure de la manifestation. Selon plusieurs lycéens rencontrés le long de la marche, "on nous a dit de sortir et de nous rendre place Mroni pour la manifestation". Peu toutefois ont écouté le "conseil" de leur proviseur.

CE TYPE D'"INVITATIONS" explique le peu d'engagement démontré par une

grande partie du cortège. Seule une petite centaine de personnes semblait réellement croire. Parmi eux, des militants de longue date de l'indépendance, membres du Parti populaire anjouanais (PPA) de Makany, mais aussi de nombreux habitants - surtout des vieillards - de la région du Nyumakele. Depuis plusieurs mois, l'Organisation pour la défense des droits des Anjouanais sans papiers français (ODDASPF) y multiplie les meetings et autres propagandes dans le but de convaincre les Anjouanais qu'un retour au sein de la France est possible. Le mouvement des sans-papiers dirigé par Braza, un soutien de Bacar, distribue même des cartes d'adhésion aux couleurs de la France.

DANS UNE RÉGION où l'espoir est minime, ce type de démarche ne peut qu'attirer les moins armés intellectuellement pour percevoir le subterfuge. Une armée de potentiels manifestants qui s'est retrouvée dans les rues de Mutsamudu ce 9 février.

RC _____

Bac : le ministère recalé

"LE BAC, ÇA SE PRÉPARE TOUTE L'ANNÉE !" Les autorités comoriennes seront bien en peine, en 2008, de faire la morale aux élèves si les résultats sont aussi catastrophiques que d'habitude. C'est en effet à la fin du mois de février - en pleine grève du secondaire à Ngazidja, mais ceci est une autre histoire - qu'une note annonçant le programme de la dissertation littéraire a été publiée. "Au début, les profs nous ont dit qu'on allait étudier *Les Justes de Camus* et *Xhala de Sembene Ousmane* et on a cherché ces livres. Mais comme on ne connaît toujours pas le programme, on ne travaille pour l'instant que le texte argumentatif et on laisse la dissertation", regrette une élève de terminale. Inspectrice au ministère de l'Éducation nationale, Zaitoune Mounir explique que "les nouveaux programmes ont pris du retard pour de nombreuses raisons, notamment les lourdeurs administratives, le problème d'Anjouan, l'insuffisance des moyens et des ressources humaines. Vu le retard, des mesures palliatives ont été prises pour le bac de français : au lieu de porter sur deux œuvres, la dissertation sera consacrée à l'étude des genres littéraires et à l'acclimatation selon Senghor et Aimé Césaire".

LES JUSTES ET XHALA devraient être l'année prochaine au menu des terminalistes. Seul hic : ces livres sont quasiment introuvables aux Comores. "On peut obtenir *Xhala* sur commande dans un délai d'un mois", indique-t-on à la Maison des livres, à Maore. Les élèves qui n'ont pas les moyens ou les contacts nécessaires pour se faire envoyer les œuvres, en liront des extraits dans un fascicule publié par l'Éducation nationale. "En général, seuls les élèves du privé peuvent se procurer les livres", précise Mme Zaitoune. Vive l'éducation à deux vitesses !

La vérité sort de la bouche des enfants...

VOICI PLUSIEURS MOIS que Chaambane Bacar, directeur de cabinet de l'ancien président de Mwali Mohamed Fazul, réclamait son ordinateur. Saisie dans le cadre d'une enquête sur une affaire de tracts, la machine avait mystérieusement disparu après la relaxe des suspects, parmi lesquels M. Bacar. Après de vains recours auprès de la justice et de la gendarmerie, l'ancien dir'cab' aurait fini par surprendre une conversation entre ses enfants et ceux du procureur de la République, Foilhi Mahamoud : "Dans l'ordinateur de notre papa, il y a des photos de ton père", aurait dit les seconds aux premiers. Ni une ni deux, Chaambane se rend auprès du procureur et lui lance : "J'ai des preuves que tu utilises mon ordinateur à des fins personnelles." Son outrecuidance est immédiatement punie : poursuivi pour outrage à magistrat, il passe 24 heures en garde à vue avant d'être transféré à la maison d'arrêt. Jugé quelques jours plus tard, il attendait le verdict lors du bouclage de cette édition. Entre-temps et comme par magie, l'ordinateur a fait son retour au Parcquet...

Ecolo quoi ?

A QUOI SERT LE PARC MARIN de Mwali si le pouvoir local viole ouvertement ses règles ? La question taraude les écologistes de l'île. Le 16 février, la brigade de surveillance de l'Association pour le développement socio-économique d'Isamia (ADSEI), l'une des communautés riveraines du parc, a intercepté dans la zone qui lui incombe "une barque étrangère avec un équipage de nationalité malgache". A bord, les éco gardes ont découvert 33 holothuries, une espèce protégée au niveau international, qui joue un rôle majeur dans le maintien des coraux et du sable blanc.

La pêche aux concombres de mer n'a rien de nouveau aux Comores : allant à l'encontre d'un arrêté national, les îles autonomes de Ndzouani et Mwali l'autorisaient dès 2005. Les autorités mohéliennes ont cependant franchi un nouveau pas en habilitant la SARL chinoise Soleil levant à opérer sans aucune limite, pas même celles du Parc marin censé assurer la sauvegarde de espèces protégées... Etomnés de trouver entre les mains des "braconniers" une autorisation d'exploitation sans limitation géographique, les militants se sont entendu dire par le directeur de cabinet de la présidence de l'île que "Soleil Levant n'a pas de compte à rendre à l'ADSEI, c'est le gouvernement qui cautionne"... Quand on sait que le fonctionnement fragile du Parc marin repose sur l'engagement des villages à protéger son écosystème, on ne donne pas cher de sa peau face à un tel mépris de la part des autorités !

le chiffre qui tue

63

Lorsque le marché du port de Longoni a été conclu en 2000, l'évaluation du coût du projet était estimée à 30,49 millions d'euros. En 2003, elle était passée à 43 millions, puis 45 en 2004, 48,8 en 2005, 56 en 2006 et elle est désormais évaluée à 63 millions d'euros, soit plus du double du prix initialement fixé par la Colas. Une inflation que la société de BTP explique par une mauvaise évaluation initiale, mais qui passe mal au niveau de la Collectivité départementale.

com

nouveau sur
www.kashkazi.com

retrouvez
des documents
qui servent nos
enquêtes,
et des articles
en supplément de
la version papier

ver**b**atim

maore

petites histoires de corruption

ordinaire

Pour un emploi, un *vule* ou des promesses de marché, de nombreux électeurs sont prêts à donner leur voix. En pleines élections cantonales et municipales, des jeunes de Mtsapere vident leur sac...

"La politique, c'est la seconde chance des Mahorais." Un maillot de sport jaune fluo sur le dos et un air de défi sur le visage, "Deb" s'attarde avec ses amis à quelques pas du "sénat", la petite place publique couverte de son quartier. La prière d'avant le crépuscule est achevée et les rues de Maevantana, à Mtsapéré, se vident. "C'est l'heure d'Au cœur du pêché", rigolent les quatre compères. "Tout le monde regarde, même les vieux et les enfants qui ne comprennent rien." La série brésilienne diffusée par Télé Mayotte fait d'avantage l'unanimité que les débats politiques : toute à l'heure, la majorité des hommes assis au "sénat" n'étaient pas concernés directement par le vote aux élections municipales et cantonales, faute de papiers français.

Deb, lui, a déjà voté une fois. Mais à 24 ans, il a décidé de laisser sa carte d'électeur de côté. Quand il dit que la politique est "la seconde chance des Mahorais", il ne parle pas de projets collectifs, mais d'ascensions individuelles : "Dans une société comme la nôtre où il n'y a pas 5% des jeunes qui réussissent, si un membre d'une famille arrive à monter un tout petit peu, il faut bien faire monter les autres".

C'est bien ce qu'il reproche à son grand frère : second adjoint au maire de Mamoudzou il y a quelques années, celui-ci ne l'a pas "fait monter". "Il est candidat, mais je le soutiendrai pas. A l'époque où mes sœurs ont voté pour lui, rien n'a changé pour nous. Au moins, s'il ne peut pas faire quelque chose pour le village, qu'il le fasse pour sa famille ! Quand je suis parti le voir pour lui demander un poste, il a préféré prendre un vieux qui avait voté pour lui. Il voulait que moi, je fasse des études." Depuis, Deb s'est rabattu sur des hommes politiques plus en vue tels que le conseiller général Chihabouddine, qui vit juste au-dessus de Maevantana. "Je suis parti le voir trois fois. J'ai même porté des parpaings chez lui dans l'espoir d'avoir quelque chose. Mais à la quatrième fois, il avait oublié mon nom alors qu'il me voit tous les jours !" Outré et toujours au chômage, le garçon a pris sa décision : il ne votera pas.

L'un de ses copains a eu plus de chance : il travaille comme médiateur pour la mairie depuis plusieurs mois. "C'est un recrutement politique, par délégitimation", avoue-t-il. "Mon poste n'existait pas, mais je suis venu les voir et comme ils me connaissaient et connaissaient ma famille, ils n'ont pas eu le choix." Si

personne ne l'oblige à voter pour l'équipe sortante, il est tout naturel pour lui de rendre la monnaie de la pièce : "Je reconnais ce qu'on m'a fait."

Le troisième votera, mais pour qui ? "Le chef va me le dire", annonce-t-il. Le chef, c'est son supérieur hiérarchique, un ami qui l'a fait embaucher comme contractuel pour nettoyer les véhicules du Conseil général. Que demander de plus quand on est jeune, sans emploi et sans formation ? "Même si on te propose un poste de gardien de nuit au Conseil général, tu sais que tu auras la retraite. Ici, les gens ne cherchent pas leur vie en étant artisans ou quelque chose comme ça", commentent les autres.

Le quatrième de la bande est, quant à lui, indécis. A 24 ans, le jeune homme travaille dans une carrière, mais il s'est surtout forgé une réputation de "malin" à Mtsapéré au cours de son adolescence. "Il a monté une association et la mairie lui a donné de l'argent, des brouettes et des râteaux pour nettoyer la rivière" racontent ses amis, hilares. "Il a tout gardé et n'a rien nettoyé." "J'ai vendu les brouettes 15 ou 20 francs chacune", explique-t-il -c'était avant le passage à l'euro. Le jeune homme ne dit pas s'il cédera ou pas à la fièvre préélectorale des pique-niques offerts par les candidats. "Ici, on est capable de changer d'avis juste pour un vule", sourit-il. "Les candidats ne vont jamais dire tout de suite ce qu'ils veulent mais le vule sert de travail : c'est comme à la pêche, quand tu lances plein d'appâts", explique Deb. "Il y en a qui mordent, d'autres non. Le candidat sait très bien qu'il y en a qui vont juste manger et partir, mais il sent aussi qui peut l'écouter." Vue et revue, la tactique n'a pas changé : les plus coopératifs sont pris à part et se voient offrir quelques sous en échange de leur voix.

Si tous les électeurs ne sont pas aussi cyniques, beaucoup continuent de voir le vote comme une monnaie d'échange, et attendent -parfois désespérément- de l'élu qu'il prenne en compte leurs problèmes individuels. "Les élections, c'est le moment où une grand-mère peut avoir un frigo et où les citoyens sont garantis d'avoir un vêtement", lançait quelques jours plus tôt un jeune chef d'entreprise, assis non loin de l'ancien marché de Mtsapéré. "Dans cette île là, les responsables politiques ont pas mal d'argent et ne pensent pas à nous. Ce genre de personne, il faut leur demander beaucoup pendant les élections. Il faut pas nous prendre pour des cons ! Moi, j'ai déjà mon candidat, c'est un ami. Je sais que s'il est élu, je peux frapper à son bureau. Il va me donner des garanties de marché. S'il ne le fait pas pendant son mandat, je ne le voterai plus." Certains hommes politiques sont appréciés pour avoir particulièrement tenu compte de ces enjeux. "Au lieu d'aller à l'ANPE, les gens vont dans le bureau de Chihabouddine, au Conseil général. Il est obligé de les recevoir : on l'a mis là pour

nous aider, pour nous trouver du boulot. Lui s'occupe vraiment des jeunes qui n'ont pas travaillé et n'ont pas de cursus scolaire. Ceux-là ne vont pas l'oublier."

L'homme qui attend un peu plus loin le coucher du soleil, assis sur le parapet du pont, n'a pas bénéficié de cette bienveillance. "Je me suis assis là pour me faire plaindre et réfléchir", dit-il. Les élections ? "Je me sens comme si ça me concernait pas. Je m'en fous d'eux car eux ne me connaissent pas. Je n'ai jamais travaillé à la mairie ou au Conseil général. Les gens d'ici sont déjà tous embauchés, ils ont de belles voitures, des scooters... Moi, je suis nul. J'ai huit enfants, je bricole à droite à gauche. J'emmène mon shombo dans mon champ pour cultiver, je creuse des fosses septiques pour gagner 20 ou 30 euros [10.000 ou 15.000 fc, ndr]... Les élus croient que tous les Mahorais ont la vie à gogo et du bonheur, ils croient qu'ils font leur travail, que ça y est, Mayotte est développée... Chez moi il n'y a pas de viande, pas de pétrole, pas de mabawa, même pas de riz. J'ai 2 euros dans ma poche et je vais acheter du pain pour distribuer à ma famille ce soir. Je suis un Mahorais foutu."

Abdou Hamissi, un lycéen, votera lui pour la première fois cette année. Mais il n'y croit déjà plus. "Je vais voter juste pour respecter ma citoyenneté mais sinon, au fond de moi, je ne le ferais pas. Ça sert à rien. Ils vont nous bourrer le crâne et quand ils seront élus, ils ne feront rien. Ils viennent nous dire : "Si tu me votes, j'auras ça..." Puis une fois élu, si tu vas dans son bureau, il te rejette. Ils crachent la thune et donnent du travail à tous les jeunes qui foutent rien. En ce moment y a du travail pour tout le monde, mais après..."

Derrière les opportunités à la petite semaine, les électeurs regrettent la multiplication des candidatures, l'absence de vision politique et la pauvreté des idées défendues par les candidats. "Ce qui nous intéresse c'est les projets à long terme, et pas un caniveau pour deux jours", reproche le jeune chef d'entreprise. "Ils ne s'occupent pas des problèmes sur lesquels ils devraient se pencher", accuse Deb. "Les vrais problèmes, ce sont ceux dont on ne parle jamais, qui sont tabous. Au lieu de donner des projets, les gens se fâchent sur les clandestins alors que ça, c'est pas notre politique ! Et tous les jours, il y a un projet pour le remblais devant Mtsapéré, ils nous parlent que de ça, mais qu'est-ce qu'ils vont faire pour les jeunes de Maevantana qui n'ont pas réussi ? Ils nous embrouillent tous." Mais malgré l'indignation, les vieux réflexes perdurent et nourrissent le système. "Un membre de ma famille se présente. Il vaut mieux que je vote pour lui", annonce Abdou Hamissi.

Lisa Giachino



Mohéli Laka Lodge
La nouvelle destination exotique

Mohéli Laka Lodge est un village de vacances au centre du Parc Marin de Mohéli à Nwanachua. Nous vous offrons un hébergement avec 10 chambres dans 5 bungalows, avec véranda et salle de bain privée. Vous pouvez aussi loger dans l'appartement de deux chambres ou la suite panoramique en bord de mer.
Toutes les chambres ont accès direct à la plage et se trouvent proches du restaurant et du bar. Le "Dar Balaie" sur la péninsule vous offrira les plus beaux panoramas sur le lagon et les îlots.

Tarifs en 2008
demi-pension et taxes incluses

La demi-pension comprend un petit déjeuner (avec jus frais, café ou thé) et un dîner (entrée, plat, dessert, café ou thé, boisson gazeuse ou eau minérale). Le supplément de la pension complète est de 11 euros par personne (5.500 fc).

Bungalows
chambre simple 40 euros [20.000 KMF]
chambre double 60 euros [30.000 KMF]

Suite panoramique
chambre simple 70 euros [35.000 KMF]
chambre double 85 euros [42.500 KMF]

Appartement
2 personnes 110 euros [55.000 KMF]
3 personnes 125 euros [62.500 KMF]
4 personnes 140 euros [70.000 KMF]

Lit supp. : 25 euros / enfant - 12 ans (1/2 pension incluse) - Réduction de 5 euros / jour pour enfant de moins de 5 ans - Les enfants de moins de 2 ans logent gratuitement avec leurs parents.

www.lakalodge.com - Réservations et informations par mail : info@lakalodge.com

A Mohéli: tél +249 72 40 38, portable+249 33 35 77

kashkazi

Participez à l'indépendance
de votre journal

ABONNEZ-VOUS

L'abonnement est un soutien indispensable
à la presse indépendante.

Kashkazi est un journal totalement indépendant. Son financement dépend essentiellement de ses ventes. L'abonnement est le meilleur moyen pour le soutenir, et participer à l'indépendance de sa rédaction. C'est aussi l'assurance de le recevoir chaque premier jeudi du mois chez soi.

LES TARIFS (pour 1 an, 12 numéros)

Mwali, Ndzuan, Ngazidja / particuliers : 8.000 fc / administrations, entreprises : 12.000 fc

Maore / particuliers : 40 euros / administrations, entreprises : 60 euros

COMMENT S'ABONNER

(+ de renseignements au 76 17 97 / 35 66 18 -Moroni- ou au 02 69 21 93 39 -Maore-)

Mwali, Ndzuan, Ngazidja / envoyez vos nom, prénom, adresse et n° de téléphone

+ le paiement à l'ordre de BANGWE PRODUCTION à l'adresse suivante :

KASHKAZI, BP 5311 Moroni, Union des Comores

Maore, La Réunion / envoyez nom, prénom, adresse et n° de téléphone

+ le paiement à l'ordre de RÉMI CARAYOL à l'adresse suivante: Nicole Gellot, BP 366, 97615 Pamandzi



LA LETTRE
DE MALANGO
l'actualité de l'océan indien

abonnez-vous **gratuitement** sur malango-actualite.com

L'actualité de l'Océan Indien
dans votre "boîtamèle"
où que vous soyez dans le
monde...

la lettre d'actualité qui sort dès que ça en vaut la peine

mayotte
comores
madagascar
réunion
maurice
afrique
outremer...

En route pour la construction !

E N T R E P R I S E G E N E R A L E D E T E R R A S S E M E N T

ROUTES, BATIMENT,
CONCASSAGE,
TERRASSEMENT...



BP 576 MORONI Petite Coulée - Tél. : +269 73.23.39 - Fax. : +269 73.24.99
e.mail : egt@comorestelecom.km - site : www.egt-comores.com